

2.9.3 Education et Citoyenneté

2.9.3.1 Education

(1) Conditions générales

1) Education de N'djili

a) Ecoles

Le système éducatif (Enseignement) primaire et secondaire congolais compte six ans d'enseignement primaire et six ans d'enseignement secondaire. Au niveau de l'enseignement secondaire, les deux premières années consistent en des branches fondamentales obligatoires tandis que les autres quatre ans sont destinés aux branches ou cours spécifiques y compris les cours de formation professionnelle sur la base des cours sélectionnés. Il existe 281 écoles dans la commune de N'djili parmi lesquelles l'un de quatre Instituts qui organisent la section de Technique Industriel (ITI) de Kinshasa tel que l'indique le tableau ci-après. Plusieurs écoles fonctionnent en double vacation (avant et après-midi).

Tableau 2.9.9 Etablissements scolaires dans la commune de N'djili

Etablissements scolaires	Nombre	Nombre
Ecole primaire	Total	116
	Gouvernement	12
	Catholiques	13
	Protestantes	14
	Kimbanguistes	2
	Islamiques	1
	Fraternité	1
	Salutistes	5
Privées	68	
Ecole secondaire	Total	83
	Gouvernement	11
	Catholique	5
	Protestantes	12
	Kimbanguistes	1
	Islamiques	2
	Salutistes	3
	Privées	44
Enseignement tertiaire	Universités	3

Source : Maison communale de N'djili

b) Ecoles Publiques

Dans les treize quartiers, il y a quarante-deux écoles primaires et trente et une écoles secondaires, avec un total de soixante-treize écoles publiques dans la commune de N'djili.

c) Elèves

Le nombre d'élèves est de 68.335 à l'école primaire et de 46.780 à l'école secondaire. Quant au taux d'inscription, il est estimé à 197, 8% à l'école primaire en ce qui concerne les garçons contre 89,7% pour les filles. En ce qui concerne l'éducation secondaire, le taux d'inscription est estimé à

190,5% pour les garçons et à 73,0% pour les filles. Il en découle que les taux de recrutement des garçons tant au primaire qu'au secondaire restent plus élevés et représentent environ le double de la population scolarisable. Cette situation peut être due à une erreur statistique ou l'éventualité qu'un certain nombre d'élèves proviennent des communes voisines pour se faire inscrire dans les écoles de N'djili.

Tableau 2.9.10 Effectifs des élèves dans la commune de N'djili

Niveau d'enseignement	Sexe	Nombre
Enseignement maternel	Total	4.596
	Garçons	3.068
	Filles	1.528
Enseignement primaire	Total	68.335
	Garçons	45.414
	Filles	22.921
Enseignement secondaire	Total	46.780
	Garçons	31.992
	Filles	14.788

Source : Maison communale de N'djili

d) Professeurs

N'djili a environ 2.600 professeurs travaillant dans ses 241 écoles, dont 7 écoles maternelles. 33 professeurs de sexe féminin sont compris dans ce chiffre, et comptent pour 28,1% du total des professeurs.

e) ITI N'djili

L'ITI N'djili fut créé à l'époque coloniale par les Belges. Il organise quatre sections parmi lesquelles la section Mécanique (générale et automobile) et la section Electricité (Rebobinage et Electricité Industrielle). L'effectif des élèves s'élève à environ 1.600 pour 64 enseignants. Fonctionnant sous la tutelle du Ministère de l'EPSP, l'ITI N'djili a pour objectif de maîtriser les notions ou connaissances de base de la technique professionnelle ou de l'ingénierie. Environ 55% d'élèves finalistes diplômés de l'ITI poursuivent leurs études à l'université. L'ITI N'djili constitue de ce fait un établissement scolaire indispensable au développement du secteur de l'industrie dans la commune de N'djili. Ainsi l'ITI N'djili espère bien réaliser des progrès techniques et accéder ainsi au système de micro-crédit pour les entreprises et l'acquisition des équipements et outils.

f) Frais de scolarité payés par les élèves

Sur le plan théorique, l'Etat Congolais a fixé les frais scolaires à 100 FC par an. Cependant, les parents d'élèves paient aux enseignants ce qu'ils appellent " la motivation ou contribution" en vue de compenser à la modicité des salaires payés par l'Etat.

Tableau 2.9.11 Contribution /Motivation à payer trimestriellement

	Primaire	Secondaire
Ecoles de Catégorie A	USD 120 à 150	USD 150 à 270
Ecoles de catégorie B	FC 15.000 à FC 25.000	FC 40.000 à FC 80.000
Ecoles de Catégorie C	FC 7.000 à FC 12.000	FC 15.000 à FC 45.000

Source: Equipe d'Etude de la JICA, Enquête Communautaire 2008

g) Instituts Supérieurs

Les quatre collèges suivants se trouvent dans la commune de N'djili;

CIDEP (Université Ouverte)

ISTC (Institut Supérieur des Techniques et de Commerce)

ISPAM (Institut Supérieur Panafricain de Management)

ISTA (Institut Supérieur des Techniques d'Aménagements)

2) Résultats de l'étude des ménages

Les problèmes qui touchent au secteur de l'éducation sont identifiés à travers l'Enquête sociale sur les ménages ainsi que les ateliers de planification des CLD, y compris les frais d'éducation secondaire et le mauvais état: l'état délabré des établissements et des équipements scolaires. De manière générale, l'enseignement public est gratuit. Les parents doivent cependant payer certains frais aux enseignants pour compenser à la modicité de leurs salaires. De ce fait, les frais scolaires constituent un lourd fardeau pour les parents d'élèves et un obstacle pour envoyer régulièrement les enfants à l'école. L'école semble également devenir un foyer de corruption pour les enseignants et les chefs d'établissement.

Environ la moitié d'enfants scolarisés passent 15 à 30 minutes pour atteindre leurs écoles. La moyenne de temps nécessaire pour arriver dans leurs écoles est supérieure à 30 minutes (les écoles n'étant proches que pour un tiers d'enfants scolarisés). Le temps maximum nécessaire aux autres enfants pour atteindre leurs écoles est d'environ une heure.

Il semble qu'environ 38% des enfants en âge scolaire n'aillent pas à l'école, du fait de ces frais de scolarité supplémentaires élevés ou de problèmes familiaux. De nombreux enfants ont tendance à laisser tomber l'école même si le taux d'inscription est élevé.

Les frais scolaires élevés constituent la cause principale de la déperdition scolaire. Cette cause est à la base de plus de 80% du taux de déperdition scolaire dans chaque quartier. L'implication des parents n'est pas seulement indispensable, il leur faut une sorte de système d'éducation informelle.

L'on a pu observer que le phénomène de déperdition scolaire a affecté la majorité de quartiers de la commune de N'djili.

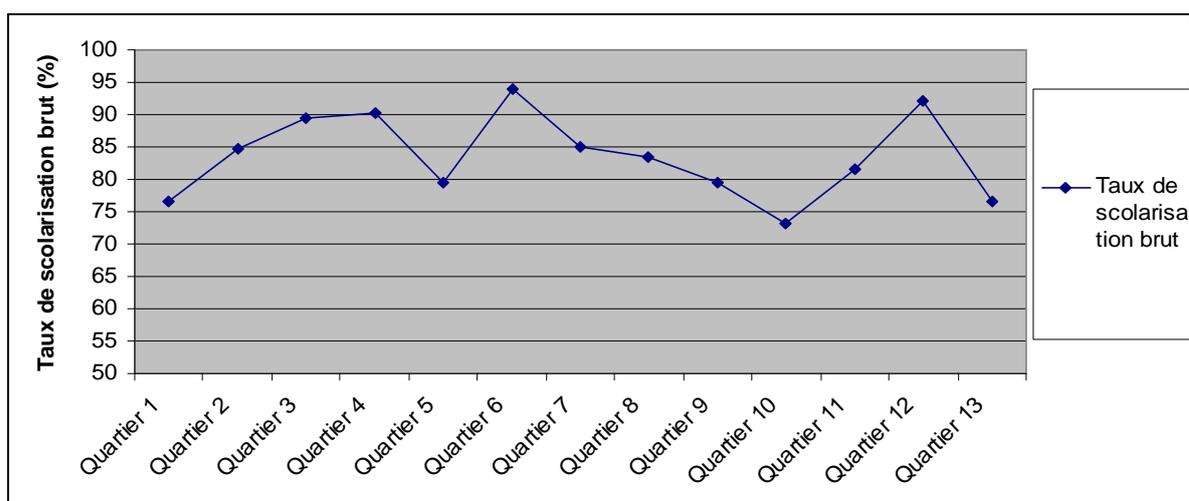


Fig. 2.9.21 Taux de scolarisation

Source: Equipe d'Etude, Enquête Communautaire 2008

L'on constate que le taux de déperdition scolaire est faible au cours de l'année en comparaison aux enfants ayant abandonné sur un long terme à cause de taux cumulés de déperdition annuels. Ce phénomène concerne 12,5% d'enfants en âge scolaire. En ce qui concerne le genre, la répartition des enfants ayant abandonné l'école tout au long de l'année scolaire n'est pas liée au genre, elle s'applique à la fois aux garçons (soit 51%) qu'aux filles (soit 49%). Dans les ménages, la probabilité d'avoir un enfant qui abandonne l'école au cours de l'année scolaire se situe à une moyenne de 18% tant pour les garçons que pour les filles. Premièrement, les raisons économiques constituent la cause principale de la non-scolarisation parmi les enfants en âge scolaire dans la commune de N'djili (les frais scolaires représentant 82%). Parmi les autres raisons individuelles, l'on dénombre les maladies, les grossesses ainsi que d'autres raisons non spécifiées (représentant ainsi un total de 18%, voir Figure 2.9.25). Quant aux raisons quantitatives et qualitatives, elles sont similaires à celle de la commune de Kimbanseke (PAIDECO/CTB, 2007). D'une manière globale, les causes sont qualitativement et quantitativement similaires à celles de la commune de Kimbanseke (PAIDECO/CTB, 2007). Le taux moyen de scolarisation de la population de la commune de N'djili s'élève à 83,4%. Cette moyenne n'est pas significativement différente de la moyenne enregistrée dans la commune de Kimbanseke (PAIDECO, 2007); tandis que des estimations de la réduction de la pauvreté en rapport avec les moyennes de scolarisation nationales ont été établies à 70.8% et 80% respectivement en 2007 et 2008 (DSCR, 2006).

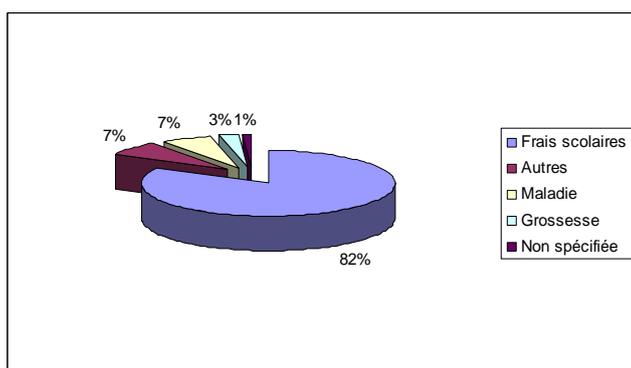


Fig. 2.9.22 Raisons principales de l'ampleur relative de déperdition dans la commune de N'djili

Source: Report of Socio-Economic Survey

3) Examen des écoles

L'Equipe d'Etude a mené une étude sur 72 écoles sur terrain dans la commune de N'djili. La plupart des écoles sont confrontées au sérieux problème de manqué de toilettes appropriées. Plusieurs écoles sont délabrées ou vieilles et leur toiture trouée. Le résumé des inspections est indiqué au Tableau suivant. Près de la moitié des 72 écoles ayant subi une inspection ont des problèmes de toilettes et de matériel. Les problèmes des toilettes sont particulièrement essentiels pour l'état d'hygiène des élèves. En effet, quand l'état des toilettes est mauvais, les préoccupations pour l'hygiène se dégradent. Il faudrait en priorité améliorer les toilettes dans les écoles. Des détails sont présentés au tableau des résultats de l'étude à l'annexe.

Tableau 2.9.12 Exigences ou Problèmes dans les écoles inspectées

		Nombre d'écoles	Pourcentage
Installation à réparer	Toutes	0	0.0%
	Partielles	38	52.8%
	Effectué	28	38.9%
Toilettes		33	45.8%
Alimentation en eau		14	19.4%
Alimentation électrique		23	31.9%
Equipements		35	48.6%
Réservoir d'eau		11	15.3%
Clôture /Barrière		22	30.6%
Classe supplémentaire		22	30.6%
Salle supplémentaire		20	27.8%

(2) Problèmes actuels

1) Abandons de scolarité

84% des problèmes d'éducation sont le résultat de facteurs économiques dont 54% concernent les frais de scolarité et 32% se rapportent à la situation économique pauvre. Les facteurs économiques sont les principales raisons des abandons constatés dans la commune de N'djili. L'implication des parents n'est pas seulement essentielle, mais un certain type de systèmes d'éducation informelle

est nécessaire.

2) Etat sanitaire des écoles

Les problèmes sanitaires doivent être immédiatement résolus. Dans les projets menés par l'UNICEF, il supporte un modèle d'éducation sur l'hygiène dans les écoles du projet connu comme « Ecole sanitaire ». Il est recommandé d'améliorer les conditions sanitaires avec également l'éducation sur l'hygiène.

3) Réhabilitation des écoles

Les salles de classe doivent être réhabilitées tandis que du matériel doit être fourni. Le plan d'approvisionnement pour le matériel minimum requis en outils éducatifs, tels que bureaux, bancs et tableaux, en plus de l'amélioration des installations et des systèmes de sécurité comprenant l'installation de clôtures et de barrières, doit être examiné et amélioré.

2.9.3.2 Citoyenneté

(1) Genre

Les rôles et responsabilités des hommes et des femmes dans le ménage diffèrent légèrement. Les hommes ont tendance à superviser ou à protéger la famille, d'une part, tandis que les femmes ont tendance à contrôler leurs enfants ou à se comporter comme ménagères. Selon les résultats de l'Enquête Sociale sur les ménages, environ trois quarts de chefs de ménages sont des hommes tandis qu'un quart est constitué de femmes-chefs de ménages. De nombreuses femmes travaillent comme petites vendeurs et fermiers en travail traditionnel, tel que « maman manoeuvre » qui sont des femmes dont le travail est d'assurer la commercialisation des produits alimentaires provenant des zones rurales pour le compte des propriétaires des produits et pour lequel elles reçoivent une commission. Selon les résultats de l'Enquête Sociale des ménages, 58,2% des femmes contribuent au budget familial.

Plus de la moitié d'entre elles ont tendance à contribuer à concurrence d'au moins 50% du budget familial. L'importante contribution des femmes au budget familial contraste avec leur participation aux activités communautaires pourtant limitée. Le taux de participation des femmes aux activités CCD ou CLD est inférieur à 10 %, tandis que 24,1 % participent aux activités ONG. Une présence remarquable des femmes dans la famille tend à créer des problèmes familiaux sur le plan culturel. La présence remarquable des femmes peut également être à la base des divorces. La discrimination des femmes et la faible attention pour le respect des droits des femmes semblent être répandues. Ces attitudes semblent être à la base du taux élevé des filles ayant abandonné l'école, des grossesses précoces ainsi que la violence faite à la femme. La population de l'ouest du Congo constituait une société traditionnelle matrilineaire. Cependant, les femmes semblent avoir été marginalisées dans le processus de l'urbanisation et la modernisation ainsi que dans des conflits de longue date.

(2) Groupes vulnérables

Les enfants, les enfants de troisième âge, les veuves et les personnes vivant avec handicap peuvent être définis comme constituant des groupes vulnérables dans la commune de N'djili. Certaines gens ont tendance à négliger les personnes vulnérables de leur famille à cause de la pauvreté et des conditions de vie difficiles. Le phénomène 'sorcier' constitue un problème sérieux et difficile pour les personnes vulnérables. Certains qualifient leurs enfants de sorciers et les forcent à quitter la famille. L'on constate parfois que certaines encouragent le phénomène et manipulent les parents. Ce phénomène est l'une des causes de l'existence des enfants de la rue. De même, les vieillards et les personnes vivant avec handicap qui sont une charge sociale de la famille ont tendance à perdre l'assistance ou le soutien du chef de ménage.

Malgré que les femmes ne constituent pas un groupe vulnérable, elles ont tendance à courir des risques sur le plan culturel. La position des femmes tend à s'affaiblir davantage par rapport aux hommes. Elles sont victimes des discriminations dans l'emploi et l'accès à l'éducation. De plus, le renforcement des capacités des femmes n'est pas souvent bien apprécié par la vision traditionnelle des hommes. Le renforcement de la position des femmes au sein de la famille est parfois à la base du divorce. La mentalité des hommes peut changer en respectant les droits des femmes.

(3) Sécurité

La sécurité de la commune de N'djili, particulièrement pendant la nuit, constitue un sérieux problème pour la population. Il y a une forte fréquence de délits comprenant le vol, le viol, le vandalisme et autres activités illégales. Au mois d'août 2008 à titre d'exemple, l'on a enregistré 75 cas de crimes dont deux cas de meurtre selon les statistiques de la Police communal de N'djili. 80% d'auteurs suspects de ce genre de crimes sont des personnes sans emploi au point que le chômage semble constituer une menace sérieuse pour la sécurité de la commune. Par conséquent, la relation entre le taux de chômage et les délits dans la commune semblent de mauvais augure pour la sécurité de la commune. Selon les résultats de l'Enquête Sociale sur les ménages, la menace la plus sérieuse pour les ménages, c'est l'existence des groupes criminels estimés à 43,5%, et 22,3% des ménages ont répondu que les enfants de la rue communément appelés 'shégués' constituent la menace la plus sérieuse dans leur vie quotidienne. Le rapport signale également des cas d'implication de certains officiers de la Police dans les activités criminelles. La plupart des activités criminelles semblent être liées aux abus de la drogue et de l'alcool, spécialement pour les jeunes gens. Au cours de séminaires – ateliers de planification organisés à l'intention des CLD, les participants étaient préoccupés par la délinquance juvénile, y compris la divagation nocturne, le penchant à la drogue, la prostitution ainsi que la pollution sonore nocturne ou bruits nocturnes ainsi que les actes criminels perpétrés par les shégués. La menace de danger accrue pendant la nuit et les infrastructures détériorées telles que des trous et canalisations non couvertes dans les rues

représentent également de sérieux problèmes de sécurité.

Il semble ainsi exister deux types de statistiques sur l'analyse, le premier provenant de la police et le dernier du Bureau du Procureur du Tribunal de Grande Instance de N'djili. Les statistiques sont aussi différentes selon la catégorie des crimes et victimes. D'après le Bureau du Procureur du Tribunal de Grande Instance de N'djili (août 2008) les crimes suivants sont rapportés.

Tableau 2.9.13 Types de Crimes

Type de Crime	Fréquence par mois	Types de Criminels
Meurtres	2	- Chauffeur - Chômeur
Vols	10	- Chômeurs
Crime volontaire	1	- Inconnu
Gangstérisme/Banditisme	21	- Hommes en uniformes - Chômeurs
Vol	11	- Chômeurs
Vandalisme	11	- Chômeurs
Prostitution		-
Abus de la drogue		-
Avortement	2	- Chômeurs
Attaque délibérée et bataille	17	- Chômeurs
Total	75	

Source: Commune de N'djili, Equipe d'Etude 2008

S'agissant de types de crimes, le Bureau du Procureur envisage d'ajouter à la liste, les crimes liés à l'avortement ainsi qu'aux attaques délibérées, des voies de fait avec coups et blessures. Il faut également retenir ici que le gangstérisme n'est pas considéré dans la Loi Congolaise comme étant une infraction, c'est ainsi que nous avons dû assimiler les infractions d'extorsion, de menaces, de violence et d'attaques au gangstérisme. Les dommages malicieux et les violations des domiciles sont assimilés au vandalisme. Les types de criminels identifiés par le Bureau du Procureur comme auteurs d'activités criminelles sont en majeure partie constitués de chômeurs ou des sans-emploi (soit huit personnes sur dix) suivis des hommes en uniformes. En d'autres termes, le sans-emploi représente une menace sérieuse pour la communauté. Pour des raisons de confidentialité, le Bureau du Procureur n'a pas jugé bon de nous fournir les informations sur les types de victimes impliquées dans les investigations.

(4) Enfants de la rue

L'Equipe d'Etude de la JICA a mené l'enquête sur les enfants de la rue sous la supervision de l'Inspecteur chargé du Développement dans la commune de N'djili et accompagné par le Responsable du Bureau de Développement Communautaire.

Il s'avère important d retenir la distinction entre les enfants rejetés ou abandonnés par leurs parents et les enfants sorciers ou enfants de la rue. Un certain nombre d'enfants sorciers sont dénoncés dans plusieurs Eglises de Réveil tandis que les enfants de la rue, dans la plupart des cas, passent la nuit en plein air et vagabondent dans les rues et avenues à travers la ville. Concernant les enfants de la rue, on les trouve dans plusieurs endroits de la commune. Des ONG et des

associations assistant un certain nombre d'enfants de la rue. Certaines de ces ONG sont identifiées ci-dessous:

- AMEEMA Q7: Avenue Maréchal N° 24B: 28 enfants
- LA SAMARITAINE Q7: Paroisse Ste Thérèse: 32 enfants
- MERE ET ENFANTS Q2 – Ngandu 1 : 18 enfants
- ALBATROS Q3 (Papa Jean): 25 enfants

Le phénomène des enfants de la rue provient de multiples cause telles que reprises dans les lignes qui suivent:

- les guerres successives que le pays a connues ont séparé les enfants de leurs familles respectives;
- des ménages pauvres;
- Exode rural;
- La polygamie conduisant à la naissance de plusieurs enfants au point que le géniteur devienne incapable de les supporter;
- Le divorce et le remariage des époux qui ne s'intéressent aux enfants du premier lit;
- Le décès des parents à la suite du VIH et SIDA laissant ainsi des orphelins dans la rue;
- Les stress provoqués par des relations dysfonctionnelles avec les membres des familles étendues qui recueillent ces orphelins, en en faisant des enfants des rues;

Le Bureau communal ne détient pas de statistiques sur l'effectif exact des enfants de la rue de la commune de N'djili. Le groupe des associations qui s'occupent des enfants de la rue dénommé "REEJER" ne dispose pas non plus de statistiques sur cette question. Cette situation constitue également un problème pour la Police. Les ONG et les Associations qui s'occupent des enfants de la rue, notamment les membres de "REEJER" s'occupent de cette catégorie d'enfants de la manière suivante: la supervision des enfants de la rue, centres de réception des dons reçus des Eglises chrétiennes et de Réveil, des hommes de bonne volonté, de l'UNICEF, des Médecins Sans Frontière ainsi que des cotisations des autres membres. Les ONG et les associations qui s'occupent des enfants des rues développent des revenus en générant des activités pour subvenir à certains de leurs besoins mais en réalité, la plupart comptent sur les institutions nationales et internationales pour les aider dans leur noble travail.

2.9.4 Industrie et emploi

La commune de N'djili connaît une gamme variée d'activités socio-économiques tant du secteur formel que de l'informel, bien que le secteur informel soit dominant. Les points forts ou atouts sont les aptitudes de la population, particulièrement en mécanique auto, N'djili étant le centre des

réparations automobiles de la ville de Kinshasa et est de ce fait dénommé le "Petit Japon". Il existe 130 ateliers d'industrie automobile dans la commune de N'djili. Il y a en outre 117 ateliers de menuiserie comme les cercueils qui constituent un domaine très actif et bien connu/réputé de Kinshasa. Dans le secteur agricole, d'autre part, un certain nombre de maraîchers, jardiniers dont les propriétaires des terres et les paysans, travaillent dans le maraîchage de la commune, particulièrement le long de la plaine de la Rivière N'djili aux quartiers 8 et 9, surtout dans le Site maraîcher CECOMAF et la commune de Kimbanseke, bien qu'ils soient confrontés aux problèmes de transport et de conservation des produits. .

A part les grandes industries susmentionnées, il y a également de petits commerces dont les boucheries, les boulangeries, les salons de coiffure, les grocers, les pharmacies, restaurants, bars, electrical outlets, les cultivateurs manuels, les sculpteurs, les tailleurs, les mécaniciens, les peintres, les photographes, etc. Il existe 129 boulangeries et pâtisseries, y compris les producteurs de la chikwangue ainsi que 272 magasins, boutiques dans la commune de N'djili. L'on y trouve également plusieurs marchés des fruits et des légumes dans la commune de N'djili ainsi que quatre grands marchés ouverts aux quartiers 2,5, 6 et 7 sous la gestion de la commune. Au marché, les femmes communément appelées "Mamans Manoeuvres" ou petites vendeuses sont très actives. S'agissant du marché du Quartier 6, en cas de pluie, il devint impraticable à cause de la boue étant donné que ce marché n'est ni couvert ni pave/asphalté. Ces marchés sont reliés aux routes de fortune, la plupart étant non asphaltées, et de nouveau en cas de pluie, elles deviennent impraticables. En outre, il existe un certain nombre des travailleurs migrants originaires de la Commune de N'djili oeuvrant dans des pays étrangers tels que l'Angola, la Belgique, la France et le Royaume-Uni réalisant ainsi des sommes importantes d'argent qu'il transfèrent à leurs familles dans la commune.

Quant au revenu/gagne-pain, le revenu mensuel moyen des ménages s'élève à 91.566FC contre un niveau moyen des dépenses de 103.795FC. La moyenne semble cependant surestimée à cause de l'influence de la classe riche/bourgeoise de la population. Ceci représente environ 20% de la population vivant avec moins d'1,5\$US par jour. D'autre part, 82% des dépenses familiales semblent s'orienter vers la nourriture. En termes de sécurité alimentaire, 71,6% de la population peuvent avoir deux repas par jour.

L'industrie de la commune de N'djili est principalement caractérisée par les activités agricoles, la Mécanique automobile, la mécanique ainsi que d'autres activités connexes et le petit commerce (en particulier les petits vendeurs de cinq principales marches).

(1) Secteur Agricole

Le secteur agricole est principalement composé des maraîchers et maraîchères qui travaillent dans la commune de N'djili ainsi que d'autres qui cultivent en dehors de la commune. Lorsqu'on considère les Ateliers des Groupes de Travail organisés dans la commune de N'djili, plusieurs critères ont été

découverts dans la catégorisation des maraîchers et maraîchères, y compris les surfaces cultivées, les outils utilisés pour l'agriculture, l'âge, le genre, les conditions sanitaires, l'expérience dans le maraîchage, le niveau d'instruction, les sources de financement ainsi que le type de centres (DMK ' Rapport sur les Ateliers des Groupes de Travail, juin 2008'). L'examen du rapport annuel sur les activités SENAHUP (Direction Nationale pour l'Horticulture Urbaine) montre que les activités maraîchères sont opérationnelles dans 21 communes sur 24 dans la ville province de Kinshasa: (SENAHUP "Rapport Annuel d'Activités"). En termes de sites, le même rapport parle de 63 sites maraîchers dans la ville de Kinshasa pour un effectif total de 21.781 maraîchers et maraîchères.

La commune de N'djili est située dans une zone semi-urbaine ayant une vocation pour un centre agricole qui compte 3.000 jardiniers maraîchers et dont plus de la moitié d'entre eux disposent d'un champ d'une superficie de 2.500 km² ou davantage, comme propriété individuelle ou collective. L'agriculture urbaine est pratiquée de manière extensive le long de plaines de la rivière N'djili ainsi que d'autres périmètres de la rivière, y compris la partie – ouest de la commune qui vit dans l'abondance des légumes et fruits à la fois pour la subsistance en termes de ' jardins des légumes' et pour la vente.

Le périmètre agricole est une propriété privée ou pris en location auprès de propriétaires des terres privés dans les principaux sites agricoles de CECOMAF, une association publique des maraîchers et maraîchères située aux alentours de communes de Kimbanseke et de Kisenso. Le périmètre maraîcher de CECOMAF avait été créé en 1974 et occupe 32.000 maraîchers et maraîchères en provenance de Kimbanseke, Kisenso et N'djili, opérant ainsi dans la zone maraîchère et fournissant de micro-crédit aux cultivateurs grâce aux opérations/au fonctionnement de leur propre financement investi par les 1.451 membres. A ses débuts en 1972, leurs activités étaient appuyées par le Gouvernement français suivi par les ONG pour la formation sur l'agriculture organique. Les fruits et légumes récoltés du champ sont vendus dans la commune et également à travers la ville de Kinshasa. Les produits sont réputés être de très bonne qualité et sont fournis en vue de répondre aux principaux besoins de la ville de Kinshasa, parmi lesquels l'ail, les oignons, le chou, les concombres, les tomates, la cane à sucre, la papaya, les mangues, les bananes, les pommes de terre, les haricots, le manioc, le maïs, les noix de palme, le litchi et l'okra. Parmi les fruits et légumes susmentionnés, les principaux aliments sont le manioc et le maïs. Une vaste zone de ce périmètre agricole est constituée de petites fermes dans la commune de Masina, reprises par les Chinois pour le projet de riziculture il y a quelques années. Le champ de paddy est irrigué par l'eau que l'on pompe de la rivière N'djili. Des missions agricoles chinoises avaient distribué des semences aux cultivateurs dans le cadre du Programme National des Semences. Ces cultivateurs reçoivent également des fertilisants au compost provenant de brasseries et des services de traitement des immondices/déchets.

Il existe plusieurs petits marchés des fruits et des légumes dans la commune de N'djili en plus du

marché central du Quartier 6 qui, en cas de pluie, devient Presque impraticable à cause de la boue et de l'absence de toiture en béton ou en tôles. Faute de chambre froide, les poisons à vendre sont le plus souvent séchés ou fumés. Les quatre principaux marchés sont gérés par la commune et les locataires sont obligés de payer des taxes pour leur commerce quotidien. Ces marchés sont accessibles par des routes délabrées en terre bâtie, le plus souvent non asphaltées, et ainsi, en cas de pluie, ils deviennent impraticables. Les cultivateurs de la commune regroupent les producteurs qui sont en même temps propriétaires des jardins des légumes et vendeurs qui achètent des légumes auprès de cultivateurs. Les cultivateurs/ cultivatrices vendent leurs produits en gros au vendeurs/vendeuses en détail dans les marchés de Gambela, Somba Zigita, Zando de la ville de Kinshasa ainsi que d'autres marchés.

Parmi les cultivateurs, certains fonctionnaires de l'Etat ont dû abandonner les activités maraîchères craignant de perdre leur emploi.

Parmi les cultivateurs, la plupart sont des femmes qui jouent un rôle très important. Leurs enfants peuvent facilement prendre la relève de ces activités étant donné qu'ils sont capables de pratiquer l'agriculture moderne basée sur le programme agricole, les techniques agricoles ainsi que les systèmes d'arrosage, bien que la supervision plus avancée soit exigée en vue de l'amélioration. La petite agriculture a attiré un certain nombre d'intellectuels à cause du chômage sévère et la nécessité à avoir des moyens alternatifs de survie.

Tableau 2.9.14 Périmètres maraîchers de N'djili

Périmètres maraîchers	Nombre des cultivateurs		Effectif total des maraîchers	Superficies cultivées	
	Hommes	Femmes		Superficie moyenne par cultivateur ou jardinier/ha	Total/ha
CECOMAF	178	200	378	0,420	159,00
Quartiers 8 & 9	1.180	1.770	2.950	0,025	73,75
Total	1.358	1.970	3.328	0,420	232,75

Source: Rapport sur les Ateliers des Groupes de Travail, DMK, juin 2008

Ceux qui ont l'intention d'étendre leurs activités peuvent engager des personnes qualifiées dans la commune afin de servir dans leurs activités. Selon les Ateliers des Groupes de Travail organisés dans la commune de N'djili, plusieurs critères ont été définis dans la catégorisation des maraîchers et maraîchères, parmi lesquelles: les aires cultivées, les outils ou matériels aratoires utilisés, l'âge, le genre/sexe, les conditions sanitaires, l'expérience dans le maraîchage, le niveau d'instruction, les sources de financement ainsi que le type de centres.

Au niveau du périmètre maraîcher de CECOMAF, le nombre de maraîchers identifiés par l'Equipe d'Etude de la JICA n'a pas dépassé 100, tandis que ils étaient plus de 300 selon les statistiques de SENAHUP. Les activités agricoles sont principalement orientées vers la culture des légumes comme les amarantes, les choux –fleurs et l'oseille. L'effectif des travailleurs dépend

de la superficie du site maraîcher. Quant au nombre de cultivateurs, il varie de 1 à 4, mais la majorité de jardiniers utilisent 1 à 2 cultivateurs. Le salaire payé aux cultivateurs est d'environ 15.000 FC par mois ainsi qu'une rente alimentaire de 250FC pour chaque jour de travail. Les cultivateurs de CECOMAF ont des revenus mensuels qui varient sensiblement selon qu'il s'agit de la saison sèche ou de la saison des pluies.

Au cours de la saison sèche, les légumes coûtent généralement moins cher (de la fin du mois de juillet à septembre). Le sillon ou la plate bande des légumes coûte entre 2.000 et 8.000 FC. La période de l'année la plus favorable pour les maraîchers et maraîchères s'étend de novembre à juin. Le prix des platebandes des légumes comme l'amarante et l'oseille peut varier entre 8.000 et 12.000FC. Pendant la saison sèche, les maraîchers et maraîchères réalisent un revenu mensuel allant de 20.000FC à 35.000FC, tandis qu'au cours de la saison des pluies, le revenu des maraîchers a tendance à augmenter et varie entre 50.000FC et 100.000FC par mois. La production mensuelle des légumes par cultivateur est de 20 plates bandes des légumes selon le jardin. Il semble qu'il n'y a pas de fournisseurs d'engrais/fertilisants aux maraîchers, sauf des vendeurs de porte-à-porte qui fournissent des engrais au site maraîcher de CECOMAF.

La majorité de maraîchers sont responsables de la gestion de leurs propres fonds nécessaires aux activités agricoles. Néanmoins, il existe une caisse d'épargne collective de la coopérative des maraîchers dénommée "COOPECMAKIN" qui fonctionne dans le même bâtiment que UCOOPMAKIN. Les maraîchers pensent que les crédits qu'ils reçoivent à travers la Microfinance ne sont ni crédibles ni suffisants, d'où ils ne veulent pas prendre un tel risque au regard des conditions posées qui sont le plus souvent exagérées. Le maraîchage dans le site maraîcher de N'djili est principalement exécuté aux quartiers 8 et 9 car le plan d'aménagement de la commune et les chefs traditionnels avaient attribué ce site maraîcher à l'Etat pour les cultures maraîchères en 1954.

(2) Secteur Tertiaire au des Affaires

Les activités caractéristiques de l'industrie manufacturière dans la commune de N'djili sont: les ateliers de réparation automobile, les garages, les magasins des pièces de rechange, les ateliers de débosselage des véhicules, les tours mécaniques, les ateliers de peinture des véhicules, ainsi que la préparation de la peinture, la vente des pneus, des pièces d'occasion, la carrosserie, etc. Le tableau ci-après résume l'inventaire des établissements commerciaux/d'affaires actuels dans la commune de N'djili.

**Tableau 2.9.15 Inventaire des établissements commerciaux de Production
/Services**

No.	ARTICLES	Nos.	No.	ARTICLES	Nos.
A.	ENTREPOTS		D.	MAGASINS	
1.	Dépôts de la bière	56	1.	Lubrifiants	10
2.	Dépôts des boissons sucrées	3	2.	Magasins de gros	1
3.	Ciment	40	3.	Pâtisseries	3
4.	Denrées alimentaires	10	4.	Vente des appareils	6
5.	Pain	23	5.	Vente de la peinture	
6.	Produits pharmaceutiques ou médicaments	3	6.	Cambisme/change de devises	2
7.	Produits agricoles	5	7.	Photocopieuses	15
8.	Sucre	10	8.	Vente des pneus	7
9.	Huile de palme et huile végétale	1	9.	Concassés/caillasse, moellons, gravier meuble et tamisage	1
10.	Lubrifiants	1	10.	Vente des briques	2
11.	Charbon	5	11.	Magasins/boutiques	50
B.	SANTE		12.	Vente du matériel de réfrigération	3
1.	Polycliniques	27	13.	Discothèque	5
2.	Pharmacies	140	14.	Parfumerie et produits cosmétiques	3
3.	Dispensaires	10	15.	Pièces de rechange d'occasion	2
4.	Cabinets médicaux	3	16.	Librairies et papeteries	2
5.	Laboratoires d'Analyses Médicales	2	17.	Produits vétérinaires	5
6.	Radiographie/Centre des rayons-X	1	18.	Commerce de viande cuite	2
7.	Centres de Médecine Traditionnelle	3	19.	Vivres	3
8.	Cabinet d'Avocats	4	E.	AUTOMOBILE	
9.	Cabinet d'Architecture	1	1.	Garages	5
C.	ATELIERS		2.	Ateliers de lavage des voitures	4
1.	Ateliers mécaniques	3	3.	Magasin des pièces de rechange	10
2.	Charge batterie	5	4.	Parking automobile	5
3.	Réparation des chambres à air et des pneus pour véhicules	5	5.	Quincaillerie	5
4.	Imprimerie	2	F.	SALON DE COIFFURE ET DE BEAUTE	
5.	Appareils électroménagers	5	1.	Salons de coiffure	10
6.	Savonnerie	1	2.	Blanchisserie	8
7.	Points de vente/kiosques des produits laitiers et de fromage	2	3.	Studios photos	5
8.	Ateliers de couture	2	4.	Bureautiques	12
9.	Tours mécaniques	3	5.	Cybercafés	8
10.	Services funéraires. Pompes funèbres	15	6.	Cabines téléphoniques	28
11.	Ateliers de Soudure et d'Ajustage	1	7.	Foyers Sociaux	3
12.	Graissage des véhicules	5	8.	Ateliers de couture	44
13.	Oeuvres d'art	2	9.	Vente de matériels de couture	5
14.	Tannerie/commerce du cuir/Artisanat	2	10.	Décoration/Embellissement	5
15.	Cordonnerie	3	G.	BARS / HOTELS / NIGHT-CLUBS	
16.	Moulins	50	1.	Bars	50
17.	Fabrication de la peinture	2	2.	Hôtels	12
18.	Pierres tombales	2	3.	Night Clubs	1
			4.	Rôtisseries	2
			5.	Vente des boissons/bières	5
			H	Commerce: Vendeurs et vendeuses dans les marchés municipaux (Étalages/Stand=Vendeurs/vendeuses)	
			1	Marché Quartier 2 (Mangobo)	200
			2	Marché Quartier 5	188
			3	Marché Quartier 6 (Likasi)	900
			4	Marché Quartier 7	300
			5	Marché des bois sciés de Bitabe	-
				TOTAL	1,588

Source: Commune de N'djil, Equipe d'Etude de la JICA 2008

1) Ateliers de réparation automobile

Un des points forts des habitants de cette commune réside dans les aptitudes et talents en ingénierie, particulièrement dans les domaines de la mécanique auto, les centres de réparation automobile étant donné qu'il existe beaucoup de véhicules à problèmes à cause du mauvais état des routes en plus de la mauvaise qualité des véhicules.

Au cours des enquêtes menées sur les ateliers de réparation automobile dans la commune de N'djili, il ressort qu'environ 43% des structures ayant fait l'objet de l'enquête se rapportent aux ateliers mécaniques, 22% aux ateliers de débosselage et de soudure, 15% pour les toilers, 9% pour les ateliers de réparation électrique, 6M pour les ateliers de peinture et enfin 5% pour les autres ateliers.

On pense que le grand nombre de personnes de N'djili ayant voyagé vers l'Europe pour une formation ou de l'expérience en automobile a augmenté les activités mécaniques et le transport dans la commune de N'djili.

Cela a développé l'esprit d'invention et d'ingéniosité des mécaniciens de N'djili à tel point que la Commune est souvent dénommée '*le Petit japon*'. Les jeunes N'djilois sont souvent envoyés en Europe en vue de la formation et reviennent avec divers véhicules pour leurs familles en lieu et place de transferts d'argent en espèces, ce qui finalement leur permet de développer le domaine de la mécanique. Dans la plupart des cas les transferts d'argent en provenance de l'Europe et d'outremer ont accru le niveau social des familles N'djiloises et ont ainsi amélioré le niveau économique des habitants de la commune.

Il n'est cependant pas sûr que le gros des activités de la commune tombe dans cette catégorie. En outre, personne ne tient la comptabilité, par exemple sur les activités de débosselage des véhicules sur une base hebdomadaire, mensuelle ou annuelle.

Tableau 2.9.16 Moyenne des véhicules réparés mensuellement

	Nombre des véhicules réparés mensuellement										Total	
	Moins de 20 véhicules		De 21 à 70 véhicules		De 71 à 120 véhicules		Plus de 170 véhicules		De 121 à 170 véhicules		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Quartier 1	7	53,8%	2	15,4%	4	30,8%					13	100,0%
Quartier 2			3	60,0%	2	40,0%					5	100,0%
Quartier 3	5	83,3%	1	16,7%							6	100,0%
Quartier 4	11	35,5%	8	25,8%	4	12,9%	8	25,8%			31	100,0%
Quartier 5	13	81,3%	1	6,3%	2	12,5%					16	100,0%
Quartier 6			1	25,0%	2	50,0%	1	25,0%			4	100,0%
Quartier 7	11	52,4%	5	23,8%	3	14,3%	2	9,5%			21	100,0%

Quartier 8	2	66,7%	1	33,3%						3	100,0%	
Quartier 9	2	66,7%	1	33,3%						3	100,0%	
Quartier 10	2	100,0%								2	100,0%	
Quartier 11	3	75,0%						1	25,0%	4	100,0%	
Quartier 12	6	85,7%	1	14,3%						7	100,0%	
Quartier 13	11	73,3%	3	20,0%	1	6,7%				15	100,0%	
Total	73	56,2%	27	20,8%	18	13,8%	11	8,5%	1	,8%	130	100,0%

Source: Commune de N'djili commune, Equipe d'Etude de la JICA 2008

Le tableau montre que 56% des propriétaires interrogés ont déclaré avoir réparé moins de 20 véhicules par mois, 21% en ont réparé entre 21 et 71 véhicules, 14% entre 71 et 120, 8% en ont réparé plus de 170 et enfin 1% entre 121 et 170 véhicules. Il faut retenir, qu'en général dans la commune de N'dhili, les ateliers de réparation automobile réparent mensuellement 52 véhicules en moyenne.

S'agissant des ateliers de réparation automobile dans la commune de N'djili, il ressort de nos enquêtes/études que 83% des personnes interrogées croient qu'il n'existe pas d'ateliers de réparation automobile officiels dans la commune à la différence de 17% qui croient plutôt le contraire. Concernant l'acquisition des connaissances relatives à leur profession, 89% des personnes interrogées ont soit suivi une certaine formation professionnelle, soit une formation dans un atelier ou dans un garage, ou ont encore effectué des études de spécialisation dans leur domaine.

Néanmoins, 11% des personnes interrogées ont été soit formées par quelqu'un ou auto-formées, soit initiées par leur propre famille. En ce qui concerne les clients, 46% des personnes interrogées ont confirmé la qualité de leurs services, 46% au moyen de leurs relations client (c'est-à-dire fidélité client) et 8% étaient des clients spontanés acquis soit par la circulation d'informations soit par le bouche à oreille.

S'agissant de la fourniture des pièces de rechange, 79% des personnes interrogées les achètent soit au Rond Point Victoire ou au centre de la ville, ou encore même au marché central et dans divers marchés de la capital Kinshasa, tandis que 21% les achètent soit dans la commune de N'djili ou les importent de l'Europe. Concernant le financement, 78% des personnes interrogées financent elles-mêmes leurs propres activités, 15% sont financées par les clients à travers leurs devis estimatifs pour les réparations, et enfin 7% bénéficient de l'assistance financière des membres de famille. S'agissant de l'effectif des travailleurs, l'étude montre que 42% des ateliers emploient moins de 3 mécaniciens, 37% utilisent 4 à 6 mécaniciens, 11% emploient plus de 13 mécaniciens, 7% de 7 à 9 mécaniciens, et enfin 3% de 10 à 12 mécaniciens. Ainsi, l'effectif moyen des mécaniciens se situe à 6 personnes par atelier de réparation automobile.

2) Usines et Artisanat

Les usines dans le sens moderne du concept européen n'existent pas encore dans la commune de N'djili. Néanmoins, au cours des enquêtes supplémentaires sur le profil de la communauté, on a identifié des structures qui fabriquent les produits et/ou transforment les matières premières et les produits semi-finis en produits finis. Dans ce contexte, plusieurs ateliers commerciaux étaient assimilés aux usines, spécialement dans les cas ci-après:

- les ateliers de couture représentant 17,7% des cas;
- les usines de fabrication des portes et fenêtres métalliques;
- les usines de fabrication des braseros dans 8,6% des cas;
- les cordonneries dans 8,1% des cas;
- les usines de réfrigération dans 7,0% ;
- les usines de fabrication des plaques chauffantes à batterie dans 7,0% des cas ;
- les fers à repasser d'occasion dans 7,0% des cas;
- les usines de fabrication des bidons/récipients à eau, des seaux et des brouettes dans 7,0% des cas;
- les usines de transformation des denrées alimentaires dans 5,5% des cas;
- les usines d'assemblage des équipements électroniques dans 4,8% des cas;
- des moulins dans 2,7% des cas;
- des usines de fabrication des lits métalliques dans 2,7% des cas;
- des usines de fabrication des machines à riz, arachides dans 2,7% des cas;
- des usines de fabrication des assiettes, casseroles et marmites métalliques dans 2,2% des cas.

Un total de 186 usines ont accepté de répondre aux questionnaires de l'enquête. Concernant l'effectif des travailleurs, les résultats de notre étude indiquent que 66% des ateliers artisanaux comptent 1 à 3 travailleurs, 28% de 4 à 6 travailleurs et 6% avec plus de 7 travailleurs. Ainsi, le nombre moyen d'employés est d'environ 3 personnes par atelier de produits d'artisanat.

3) Produits vivriers agricoles

L'Equipe d'Etude de la JICA a recensé 129 unités économiques regroupées en secteurs dont les boulangeries et des pâtisseries:

- la chikwangue pour 58,9%;
- les gaufres et les beignets/gâteaux pour 20%;
- les produits de la boulangerie et de la pâtisserie (comme le pain, les gâteaux, les gaufres, etc.) pour 12,4%;
- le popcorn pour 6,2%;
- de la crème pour 2,3%.

L'effectif des travailleurs dans cette usine varie d'un minimum d'un travailleur à 27 travailleurs. Les détails sur les travailleurs sont indiqués au tableau ci-dessous.

4) Produits de menuiserie en bois

Concernant les produits du bois, les ateliers de menuiserie en bois combinent plusieurs spécialités /compétences. L'on a constaté que 57% des ateliers du secteur du bois fabriquent des chaises telles que les fauteuils du salon. Parmi les ateliers recensés, 26 ateliers sont spécialisés dans la fabrication des portes et des fenêtres des maisons, 19 utilisent le bois pour la fabrication des cercueils, et 6 ateliers ont déclaré qu'ils ont créé une gamme variée des produits du bois. Les ateliers de menuiserie du bois emploient en moyenne 3 travailleurs. Le taux le plus élevé de travailleurs observé à ce jour se situe à 27 travailleurs.

5) Magasins

Parmi les magasins, il existe des organisations qui ont leurs activités dans des immeubles et mêmes des maisons. L'Equipe d'Etude a retenu plusieurs sortes de magasins parmi lesquels des pharmacies, des boutiques, des débits des boissons, des alimentation (dont les magasins des vivres frais), locksmiths, les magasins d'habillement, les magasins des produits informatiques/hardware, les magasins des télécommunications, des cosmétiques, des produits informatiques, les pneus, les lubrifiants, les aliments de bétail et de la volaille, l'électronique, la couture, le lavage à sec/la blanchisserie ainsi que les studio photos. L'on compte ainsi un total de 273 magasins représentant toutes les structures susmentionnées ayant fait l'objet de l'enquête. Le paragraphe suivant démontre les diverses catégories de magasins qui opèrent dans la commune de N'djili. Les magasins qui ont été analysés ont en moyenne un employé, ceux qui comptaient plus d'un travailleur ne pouvaient pas dépasser cinq par magasin. D'une manière générale, 62,3% de magasins utilisent juste un travailleur, 21,6% utilisent deux travailleurs, 8,1% en comptent trois. 3,3% en ont quatre et seulement 4,8% de ces magasins ont cinq travailleurs.

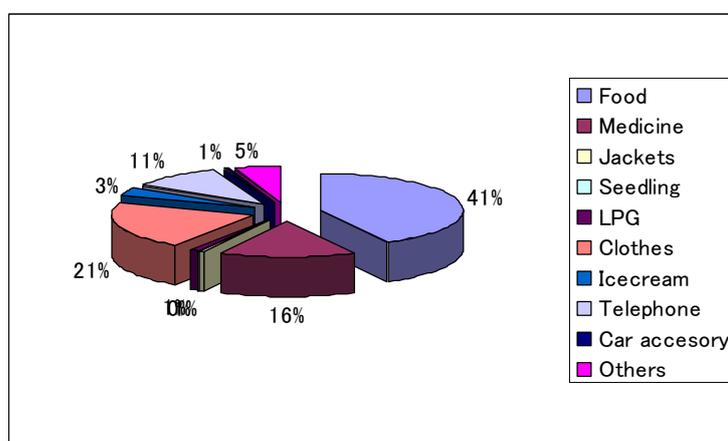


Fig. 2.9.23 Catégories des magasins dans la commune de N'djili

Source: Discussion avec les Groupes de Travail 2008

6) Le Petit Commerce et les petits vendeurs

La commune de N'djili constitue une communauté autonome et dont plusieurs N'djilois et N'djilaises travaillent dans le petit commerce y compris les boucheries, les boulangeries, les salons de coiffure, les épiceries, les pharmacies, restaurants, bars, electrical outlets, les cultivateurs/travailleurs manuels, les sculptures, les ateliers de couture, les ateliers mécaniques, la peinture, la photographie, etc. Il n'existe pas à proprement parler, de grandes industries dans la commune de N'djili, cependant leurs activités sont très bonnes. L'on y compte des vendeurs des marchés, des boutiquiers, des dépositaires, de nombreux tenanciers des bars, des restaurants ordinaires et de petits hôtels. Les activités de confection et de couture sont également très populaires, bien plus pour les femmes que pour les hommes à cause de la tendance vers les habits d'occasion pour les hommes. Les personnes qui sont actives dans ce secteur d'affaires ont leurs propres magasins, des chambres couvertes et des produits manufacturés.

La plupart de ces activités sont informelles. Il n'y a que peu de gens qui détiennent les documents requis pour exercer le commerce et très peu encore tiennent leur comptabilité. Par conséquent, le système bancaire ou le secteur formel sont encore très faibles. Les activités religieuses méritent également d'être citées étant donné qu'elles occupent actuellement une bonne partie des activités quotidiennes car il existe au moins deux à trois églises même sur des ruelles. En outre, le gouvernement et les diverses églises offrent aussi leurs services dans les secteurs éducatifs publics et privés respectivement. Ces églises s'engagent dans des services au bénéfice des habitants locaux, particulièrement les services pour les femmes, disponibles toute la journée. La majorité de petits vendeurs de la commune de N'djili déclare qu'il n'existe pas de coopérative dans leur secteur industriel. Seuls 5,8% des vendeurs interrogés ont affirmé l'existence d'une coopérative de petits vendeurs. Selon les résultats de l'enquête, la plupart de petits vendeurs utilisent en moyenne un employé, l'effectif le plus élevé étant de sept.

Le Tableau 2.9.16 montre les problèmes majeurs qui ont été soulevés lors la période de l'enquête sur les secteurs de l'agriculture et du commerce de la commune de N'djili.

Tableau 2.9.17 Problèmes majeurs dans les secteurs de l'agriculture et du commerce dans la commune de N'djili

Groupe de travail	Agricole	Commercial
Profil des Participants	<u>Superficie du périmètre agricole:</u> 2500m ² < (60%), 1250-2500 m ² (20%), 1250m ² > (20%) <u>Equipements agricoles:</u> Equipé (0%), Semi équipé (80%), Equipé limité (20%) <u>Age:</u> 45-60 (60%), 60< (20%), 45> (20%) <u>Sexe:</u> Femmes (60%), Hommes (40%) <u>Fumier:</u> Copropriété (50%), Propriété (30%), Paysans (20%) <u>Sortes de légumes:</u> Locaux (60%), Exotiques & Locaux (30%), Exotiques (10%)	<u>Biens:</u> Nourriture (40%), Boissons (20%), Pharmacie (15%), Communication (10%), Autres (15%) <u>Sortes:</u> Détaillants (70%), Demi-grossistes (20%), Autres (10%) <u>Education:</u> Secondaire (60%), Primaire (30%), Aucune (5%), Tertiaire (5%)
Problèmes	Mauvais état des routes de desserte agricole Absence des marchés convenables Tracasseries par les propriétaires des terres Absence de transport pour les produits agricoles/maraîchers Amendement anarchique à proximité des jardins Absence des fumiers/ engrais aux prix exorbitants Absence de Crédit agricole	Tracasseries et multiplicité des taxes Concurrence déloyale des grossistes locaux Distance assez longue vers les marchés Routes délabrées Coupures des fournitures électriques Instabilité monétaire Crimes

Source: Plan de Développement de Kinshasa ; 2007-2011

2.9.5 Acces a l'Eau et a l'Electricite

Selon les résultats de l'Enquête sociale sur les ménages, 97% des ménages ont accès à l'eau de robinet de la REGIDESO dans leur parcelle ou encore dans la parcelle des voisins. Cependant, la plupart d'entre eux ne sont pas satisfaits de la qualité de l'eau à cause du mauvais état du réseau des tuyaux et de la fourniture irrégulière de l'eau. Il y a également des problèmes d'approvisionnement insuffisant d'eau aux quartiers 5, 6 et 3. Les habitants se plaignent également au sujet de la facturation forfaitaire de la consommation d'eau par la REGIDESO. Le coût moyen d'une facture d'eau est de 4.635FC. Ce montant représente environ 5% du revenu moyen mensuel du ménage. Cependant, l'eau des puits et Celle des rivières N'djili et N'sanga sont considérées comme n'étant pas propres à la consommation.

Concernant les sources d'énergie, 80% des ménages sont raccordés au courant électrique par la SNEL, bien que le raccordement soit irrégulier et le courant électrique instable. Les habitants se plaignent au sujet de la facturation forfaitaire d'électricité par la SNEL. Le coût à payer pour l'électricité s'élève à 3.097FC en moyenne. Ce montant représente environ 3% du revenu mensuel

du ménage. Par conséquent, 95% des ménages utilisent également du charbon de bois ou du bois de chauffage comme sources alternatives d'énergie ainsi que des groupes électrogènes. L'utilisation du charbon de bois et le bois de chauffage provoque la pollution et la déforestation. La fourniture insuffisante d'électricité pousse également la population à utiliser des bougies et des lampes-tempête pour l'éclairage domestique. L'utilisation des bougies et lampes-tempête émet de la fumée dans la maison et provoque des incendies ainsi que des maladies respiratoires et ophtalmologiques.

La commune de N'djili dans son ensemble est couverte par le réseau de distribution d'eau installé et qui approvisionne toute la commune. Bien que le taux des ménages ayant un raccordement au réseau de distribution d'eau soit d'environ 86% de l'ensemble de ménages, les ménages qui ont un service inadéquate ou pas de service du tout sont estimés à 36% de tous les ménages raccordés (voir Tableau 2.9.18 et Fig. 2.9.27). Les foyers sans raccordement ont tendance à acheter de l'eau du robinet (eau d'approvisionnement) provenant du robinet d'eau voisin, et on suppose que tous les foyers utilisent principalement de l'eau du robinet. Quoique certains ménages utilisent l'eau des puits pour les autres besoins domestiques ou ménagers, l'eau de robinet est plutôt destinée à la boisson. En outre, les ménages non raccordés étaient ceux qui ne l'étaient pas pour des raisons économiques ou encore pour non-paiement des factures.

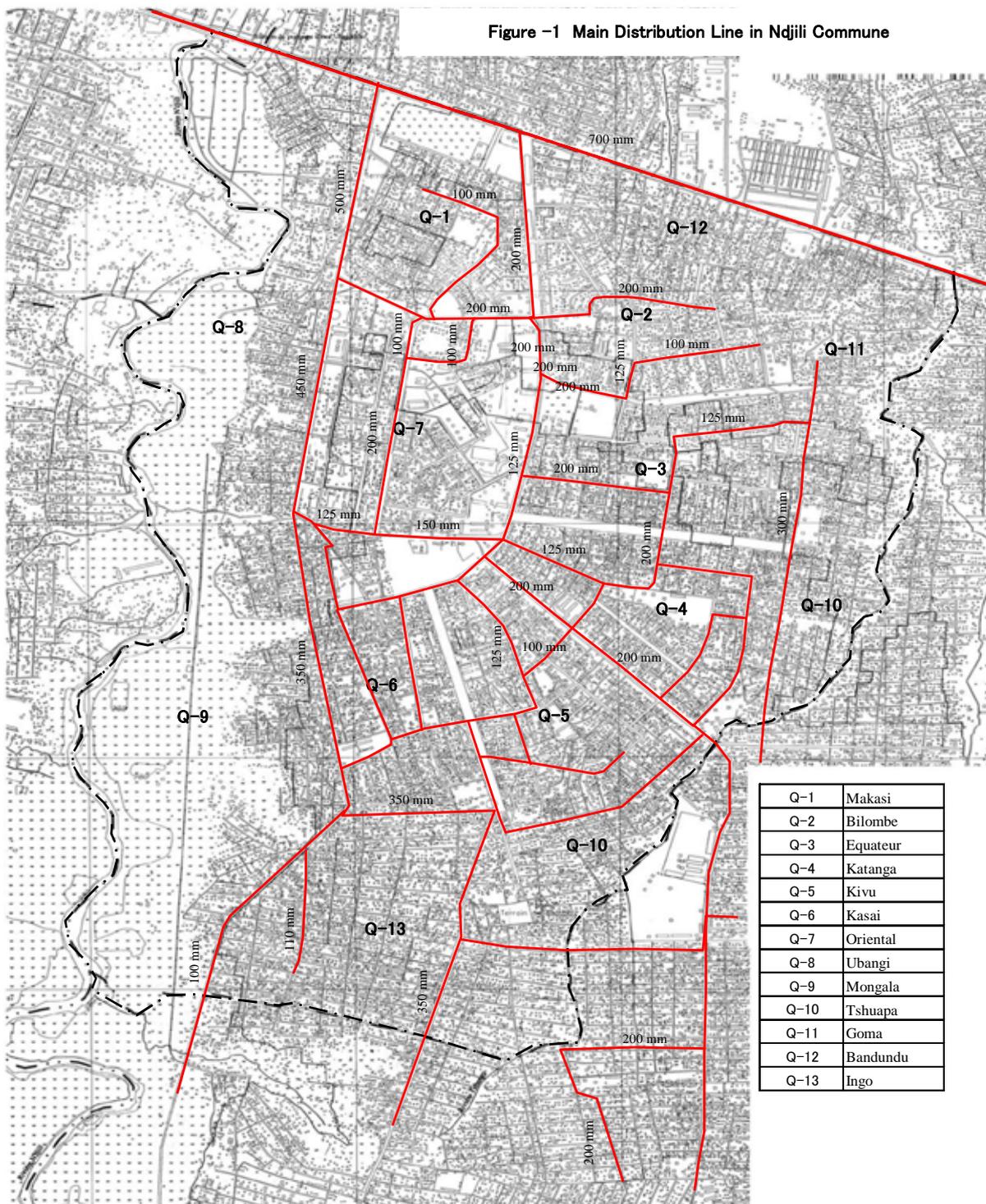


Fig. 2.9.24 Réseau de Distribution d'Eau dans la Commune de N'djili

Tableau 2.9.18 Situation actuelle d'Approvisionnement

Quartiers		Situation of Water Supplu Service						Non-connection of water supply service		Total	
		Satisfactory service		Inadequate service		Lack of water					Sub-total
Q- 1	Makasi	726	96%	16	2%	0	0%	742	18	2%	760
Q- 2	Bilombe	1,113	94%	21	2%	0	0%	1,134	44	4%	1,178
Q- 3	Equateur	775	68%	28	2%	186	16%	989	159	14%	1,148
Q- 4	Katanga	940	78%	28	2%	220	18%	1,188	14	1%	1,202
Q- 5	Kivu	189	14%	10	1%	777	59%	976	336	26%	1,312
Q- 6	Kasai	280	23%	301	25%	473	39%	1,054	165	14%	1,219
Q- 7	Oriental	696	96%	0	0%	32	4%	728	0	0%	728
Q- 8	Ubangi	1,121	74%	31	2%	0	0%	1,152	354	24%	1,506
Q- 9	Mongala	597	40%	208	14%	217	15%	1,022	459	31%	1,481
Q-10	Tshuapa	512	60%	3	0%	208	24%	723	136	16%	859
Q-11	Goma	917	79%	4	0%	169	15%	1,090	70	6%	1,160
Q-12	Bandundu	1,111	84%	0	0%	0	0%	1,111	219	16%	1,330
Q-13	Ingo	186	7%	728	26%	1,566	55%	2,480	365	13%	2,845
Total		9,163	55%	1,378	8%	3,848	23%	14,389	2,339	14%	16,728
		63.7%	-	9.6%	-	26.7%	-	100%			

Le réseau de distribution d'eau de la commune de N'djili avait été installé dans les années 1950. 75% des tuyaux du réseau de distribution d'eau installé dans les années 1950 sont encore utilisés jusqu'à ce jour (voir Fig.2.9.27). On utilise des tuyaux en acier et l'on estime que le niveau de corrosion est très avancé. L'on estime que l'oxydation, la rouille ou la corrosion très avancée des tuyaux d'eau; particulièrement dans les tuyaux au petit diamètre, affecte sensiblement la qualité de l'eau et rend difficile les services d'approvisionnement en eau.

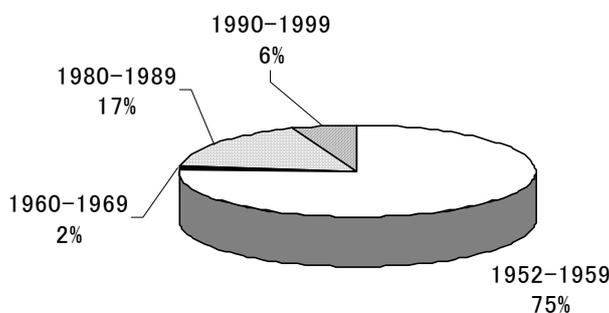


Fig. 2.9.25 Longueur des tuyaux selon l'année de fabrication

On constate que de nombreux robinets en fin de réseau de distribution reçoivent une alimentation en eau inadéquate. Cela s'observe également dans les zones proches des usines de traitement des eaux ainsi que dans les foyers avec des services d'approvisionnement en eau inappropriés. On suppose que c'est la faute de la corrosion des conduites de petit diamètre sur tous les réseaux de distribution. En plus du problème de corrosion des conduites, de nombreuses cassures (robinets d'eau avec inclusion de compteurs d'eau) peuvent être observées. On pense que la réparation des robinets d'eau par les foyers est assez difficile. En se basant sur les recherches et les données collectées, on a considéré que l'amélioration des services d'alimentation en eau est un problème urgent à régler.

CHAPITRE 3

POLITIQUE DE BASE POUR LA REHABILITATION DE LA COMMUNE DE N'DJILI

CHAPITRE 3: POLITIQUE DE BASE POUR LA REHABILITATION DE LA COMMUNE DE N'DJILI

3.1 CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE DE N'DJILI DANS SON ENSEMBLE

3.1.1 Comparaison avec la ville-province de Kinshasa

La comparaison des principales statistiques de la commune de N'djili avec la ville-province de Kinshasa est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.1.1 Comparaison des principales statistiques de N'djili avec Kinshasa

	Kinshasa	N'djili	Observations
Population	6.387.725	320.762	2007, INS
Taux annuel de croissance démographique	2,17% ^{*1}	1,08% ^{*2}	^{*1} 1995-2007, INS ^{*2} 2001-2005, Commune de N'djili
Densité de la population Habitants/km ²	719	34.020 ^{*2}	^{*2} 7 ^{ème} rang sur les 24 communes
Fraction de la population de moins de 20 ans	51,3% ^{*3}	51,9% ^{*4}	^{*3} 2004, INS ^{*4} 2007, commune de N'djili
Mortalité infantile à l'accouchement	13,7% ^{*5}	1,5.% ^{*6}	^{*5} Programme sanitaire urbain 2008-2012 ^{*6} Commune de N'djili
Population desservie en eau, avec raccordement à domicile	41%	55%	2005, REGIDESO
Population sans accès à la fourniture en eau	25%	18%	2005, REGIDESO
Taux de fréquentation scolaire (primaire et secondaire)	57,8% (Primaire) ^{*7} 37,4% (Secondaire) ^{*7}	83,4% ^{*8}	^{*7} 2007, Min. EPSP ^{*8} Enquête des ménages
Nombre d'écoles primaires	2.089 ^{*9}	116 ^{*10}	^{*9} 2007, Min. EPSP ^{*10} 2008, commune de N'djili
Nombre d'écoles primaires par 10.000 habitants	3,27	3,62	
Nombre d'écoles secondaires	1.219 ^{*9}	83 ^{*10}	
Nombre d'écoles secondaires par 10.000 habitants	1,91	2,59	

Les éléments suivants peuvent être observés sur base de la comparaison ci-dessus.

- La commune de N'djili est une des communes surpeuplée et déjà urbanisée de Kinshasa.
- Les niveaux de desserte des services publics tels que la fourniture en eau, l'éducation et la santé sont au - dessus de la moyenne générale de Kinshasa.
- Le niveau d'éducation à N'djili est plutôt élevé et la population comprend l'importance des études.

- Le niveau des soins de santé particulièrement en ce qui concerne les problèmes infantiles et maternels à N'djili est meilleur que la moyenne à Kinshasa.
- Tel que mentionné ci-dessus, la commune de N'djili a un niveau de vie plus élevé que la moyenne générale de Kinshasa, et il est encore possible d'améliorer le niveau pour une cité plus excellente en accroissant les potentiels et en réduisant les problèmes au minimum. La main- d'œuvre est disponible.

3.1.2 Potentiel de la Commune de N'djili

Il y a diverses sortes de problèmes dans la commune de N'djili. Par ailleurs, pendant les ateliers tenus dans les 13 quartiers, les potentiels de développement mené par la communauté ont été identifiés. La facilitation des ateliers avait été assurée par l'Equipe d'Etude de la JICA et Multina DMK, en utilisant la méthode de moyens de subsistance durable (SL) qui est un outil d'analyse utilisé pour comprendre les moyens de subsistance de la communauté. Les résultats sont résumés dans les cinq capitaux de subsistance ci-dessous : capitaux humains, sociaux, physiques, naturels et financiers tels que présentés ci-dessous.

(1)Capital Humain

Le capital humain a trait aux aptitudes, capacités, connaissances, croyances, attitude face au travail (disponibilité, organisation du travail) et à la bonne santé, lesquels permettent à la population de s'adonner à diverses stratégies d'existence.

- Existence des jeunes
- Main-d'œuvre disponible
- Existence des personnes qualifiées
- Existence des travailleurs migrants dans les pays étrangers
- Statistiques démographiques disponibles.

La commune possède de grandes potentialités en ressources humaines, y compris une main-d'œuvre composée des jeunes et des personnes compétentes. Ces ressources humaines peuvent constituer un moteur de développement pour la commune.

(2)Capital Social

Le capital social se rapporte aux relations mutuelles et réciproques qui sous-tendent l'action coopérative, comme l'adhésion aux groupes et réseaux formels et informels qui augmentent la capacité des personnes à travailler ensemble et leur permettent d'avoir accès aux institutions et aux services.

- Existence des associations et des clubs
- Présence des autorités telles que les parlementaires et le vice gouverneur de la

ville-province de Kinshasa (capital politique)

- Solidarité familiale
- Présence des églises
- Présence des ONG
- Règlement pacifique des conflits.

Bien que les relations entre voisins ne soient pas généralement fortes, il existe quand même des organisations de la société civile, telles que les associations, les églises et les ONG. En outre, les mécanismes locaux de développement ont progressivement connu une nouvelle dynamique grâce aux études de la JICA, particulièrement lors des ateliers de planification des CLD et le Projet de Test d'Éducation Civique. Ce capital social devrait être utilisé pour la mise en application du Plan d'Action pour une augmentation supplémentaire du capital dans la commune.

(3)Capital Physique

Le capital physique a trait aux infrastructures et services de base qui sont utiles à la vie quotidienne, tels que l'accès aux moyens de transport, l'approvisionnement en eau, des maisons et bâtiments assainis, les systèmes d'assainissement pour assurer la salubrité, l'énergie propre, l'accès à l'information ainsi qu'à d'autres services.

- Existence des établissements scolaires
- Existence des établissements de santé, y compris l'hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise
- Existence des marchés
- Existence des bureaux d'administration des quartiers
- Existence des terrains de football
- Existence d'un réseau d'approvisionnement en eau (RESIDESO)
- Raccordement au courant de la ville (SNEL)
- Existence des écoles de formation professionnelle
- Existence des rues et des routes
- Existence des moyens de transport tels que les bus et les taxis

Il existe des infrastructures dans tous les secteurs, bien que ces infrastructures/installations connaissent divers problèmes. Dans le court terme, il est de bon aloi et convenable d'utiliser à bon escient les infrastructures existantes.

(4)Capital Naturel

Le capital naturel englobe les réserves des ressources naturelles qui procurent des biens et des éléments nécessaires à la vie, tels que la forêt (mode d'accès, droits forestiers), l'eau (disponibilité, qualité), le sol (qualité et espace foncier), les poissons et les ressources minérales.

- Existence des rivières (rivières N'sanga et N'djili)
- Précipitations suffisantes pendant l'année

- Disponibilité des ressources en eau souterraine (à faibles profondeurs)
- Existence des puits
- Terres fertiles pour l'agriculture
- Abondance de lumière solaire pour l'énergie solaire
- Abondance du sable

Le milieu ou l'environnement naturel de la commune de N'djili semble ne pas être une terre aride, mais peut constituer une richesse pour l'agriculture et la vie quotidienne. L'abondance de l'eau et du soleil peut être capitalisée.

(5)Capital Financier

Le capital financier représente les ressources financières qu'une population pauvre peut avoir en termes de disponibilité d'argent ou en nature, y compris les réserves (c.-à-d. l'épargne, le crédit) et le flux régulier d'argent (par exemple un travail rémunéré, les transferts des fonds, les subventions, les transferts d'argent en espèces effectués par des membres de famille et autres droits sociaux).

- Transfert d'argent effectué par des travailleurs migrants originaires de la commune de N'djili
- Existence des institutions de micro-finance telles que FINCA et PROCREDIT BANK
- Existence des banques commerciales et des maisons de change de monnaie (Cambistes)
- Existence des personnes – ressources dans la commune.

La commune de N'djili regorge des ressources financières provenant des industries de la commune et des transferts venant des pays étrangers. Il importe d'utiliser efficacement ces ressources financières ou ces capitaux en vue du développement plutôt que pour des consommations personnelles des biens de luxe.

(6)Potentialités Identifiées dans la Commune de N'djili

Comme décrit ci-dessus, les potentialités et possibilités relevées par les participants dans l'atelier du Quartier se présentent comme suit.

- Capital humain: Existence des ressources humaines compétentes et jeunes
- Capital social: Présence des ONG et des églises, existence des citoyens sympathiques
- Capital physique: Existence des infrastructures sociales de base
- Capital naturel: Environnement naturel généreusement doté des rivières, des précipitations et de soleil
- Capital financier: Transfert d'argent venant de l'étranger et existence de microcrédit

3.1.3 Analyse de SWOT

L'analyse de SWOT (1) est fondamentale, modèle direct qui oriente la direction et sert comme base du développement des plans de marketing. Elle y arrive grâce à l'évaluation des points forts des organisations (ce dont l'organisation est capable) et les points faibles (ce dont l'organisation est incapable) en plus des opportunités (les conditions potentielles favorables pour une organisation) ainsi que les menaces (conditions potentielles défavorables pour une organisation). L'analyse de SWOT est une étape importante dans la planification et sa valeur est souvent sous-estimée bien qu'elle soit simple à réaliser. Le rôle de l'analyse de SWOT consiste à prendre l'information de l'analyse environnementale et la traiter en questions internes (forces et faiblesses) et questions externes (opportunités et menaces). Ensuite, l'analyse de SWOT détermine si l'information indique quelque chose qui pourra assister l'organisation à accomplir ses objectifs (une force ou l'opportunité); ou lorsque cela indique un obstacle qui doit être surmonté ou être minimisé pour atteindre le résultat escompté (la faiblesse ou la menace). Basée sur les résultats de l'Enquête sociale sur les ménages dirigée par l'Equipe d'Etude en plus de l'Etude sur les conditions socio-économiques, l'analyse SWOT pour la commune de Ndjili est résumée dans le tableau suivant.

Tableau 3.1.2 Matrice SWOT pour les Situation socio-économiques de la commune de N'djili

Capital	Points forts	Points faibles	Opportunités	Menaces
Humain	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence des statistiques démographiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Chômage des jeunes en particulier ● Immigration massive des jeunes en Europe ● Analphabétisme de la population ● Insuffisance du nombre d'écoles ● Nombre élevé de grossesses précoces des jeunes filles ● Nombre élevé des malades atteints de malaria et d'autres maladies infectieuses ● Etablissements de santé insuffisants en nombre et en qualité ● Egoïsme 	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence des jeunes gens ● Existence de la main-d'oeuvre ● Existence des travailleurs qualifiés. ● Existence des travailleurs migrants dans les pays étrangers. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Absence des opportunités pour la formation professionnelle ● Scolarité difficile à cause des frais scolaires supplémentaires et de la corruption ● Absence du planning familial et existence des naissances indésirables ● Refus des parents à faire vacciner les enfants ● Manque de prise de conscience de la population sur l'éducation sanitaire
Social	<ul style="list-style-type: none"> ● Règlement pacifique des conflits ● Présence des autorités comme les parlementaires et le Vice Gouverneur de la province de Kinshasa ● Solidarité familiale 	<ul style="list-style-type: none"> ● Fonctions insuffisantes/déficitaires des associations et clubs de la rue en vue de la sensibilisation communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence des associations et clubs ● Présence des églises ● Présence des ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de confiance et de solidarité communautaires ● Faible participation/implication communautaire ● Vagabondage nocturne des enfants ● Présence des enfants de la rue (shégués) et des activités criminelles ● Abus de drogue ● Prostitution des filles de la rue ● Phénomène Enfants Sorciers et des vieillards ● Conflit de génération et désordre dans les ménages ● Pollution sonore nocturne et diurne par les jeunes et les églises ● Conflits fonciers ● ONG agissant comme des sociétés privées ● Intervention/intrusion des églises dans les problèmes familiaux
Physique	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence des bureaux 	<ul style="list-style-type: none"> ● Routes délabrées 	<ul style="list-style-type: none"> ● Raccordement au réseau 	<ul style="list-style-type: none"> ● Absence d'infrastructures de

	<p>administrative des Quartiers</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Existence des terrains de football 	<ul style="list-style-type: none"> ● Etablissements scolaires délabrés ● Absence des poubelles publiques ● Caniveaux pleins et bouchés d'immondiées ● Maisons vétustes ● Manque de réserves alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> ● électrique de la ville ● Existence des écoles professionnelles ● Existence des rues et des avenues ● Existence des infrastructures scolaires ● Existence des établissements de santé y compris l'Hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise ● Existence des marchés ● Existence des réseaux d'approvisionnement d'eau ● Existence du réseau de transport 	<ul style="list-style-type: none"> ● sports, y compris les bibliothèques ● Conditions médiocre ou absence des bureaux administratifs des quartiers ● Vétusté des infrastructures d'eau et d'électricité ● Absence d'éclairage public ● Routes délabrées ● Etablissements scolaires délabrés ● Maisons vétustes ● Absence de système de transport en commun/public dans la commune ● Marchés en mauvais état, y compris, les toilettes ● Facturation forfaitaire pour l'eau et l'électricité ● Vandalisation du patrimoine de la commune
<p>Naturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence des nappes phréatiques (à faible profondeur) ● Existence des puits 	<ul style="list-style-type: none"> ● Pollution cause par les groups électrogènes et l'utilisation des plastiques comme carburant ● Absence de décharge publique pour les ordures ménagères ● Eau de mauvaise qualité destinée à la boisson ● Absence d'un environnement sain et existence d'énormes quantités d'immondiées ● Prix très élevés de bois de chauffe et de charbon de bois ● Utilisation des bougies et des lampes-tempêtes qui provoquent des incendies 	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence des rivières (N' sanga et N' djili) ● Abondance de rayons solaires pour l'énergie solaire ● D'énormes quantités de sable ● Précipitations suffisantes toute l'année ● Terres fertiles favorables à l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> ● Erosion ● Inondations ● Déforestation; y compris dans les réserves naturelles ● Utilisation des sachets plastiques ● Eau contaminée de la rivière N' djili ● Contamination du sol du permètre maraîcher à cause des immondiées (dont les déchets plastiques)
<p>Financier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence des personnes ayant d'abondantes ressources dans la commune ● Transfert d'argent des travailleurs migrants originaires de N' djili 	<ul style="list-style-type: none"> ● Modicité des salaires ● Dépendance financière des ménages à l'égard des familles ayant émigré en Europe ● Taux de loyer très élevé 	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence des institutions de microfinance telles que FINCA et PROREDIT ● Existence des banques commerciales et des cambistes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Instabilité monétaire ● Instabilité des prix ● Taux d'intérêt très élevés pour les crédits auprès de banques et autres agences de prêt d'argent ● Taux d'intérêt très élevés et courte période de remboursement des institutions de microfinance, y compris FINCA ● Absence des habitudes d'épargne

3.2 POLITIQUES APPROPRIÉES POUR LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Par l'analyse des politiques pertinentes décrites dans le Texte Principal 2.2, la direction fondamentale du plan de développement est spécifiée comme suit:

3.2.1 Politiques dans les Plans et Programmes Appropriés

(1) Infrastructures urbaines (routes)

Nom du plan	Article	Description
DSCRIP – VILLE - PROVINCE DE KINSHASA	Objectif	Faciliter la circulation des personnes et des biens à travers la Capitale Kinshasa
	Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation des routes et des ouvrages de drainage délabrés, • Construction des routes intercommunales en béton ou en bitume, • Réhabilitation et construction des ponts entre les quartiers ou intercommunales sur les routes
	Actions prioritaires	<ol style="list-style-type: none"> 1) Réhabiliter ou remettre en état les routes suivantes - <i>Les détails ont été omis</i> 2) Exécuter les travaux y relatifs - <i>Les détails ont été omis</i> 3) Réhabilitation: les routes intercommunales en terre ont été stabilisées - <i>Les détails ont été omis</i> 4) Construction des routes en bitume Avenue Bibwa / 2^e Entrée N'djili (tronçon compris entre Blvd Lumumba – Place du Marché Mangobo) - <i>Le reste a été omis</i> 5) Réhabiliter les ponts - <i>Les détails ont été omis</i> 6) Construire les ponts - <i>Les détails ont été omis</i>
PROGRAMME DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL: 2007 – 2011	Actions	La Capitale Kinshasa compte au total plus ou moins 160.000 véhicules, dont la moitié est vieille de plus de 20 ans, concentrés sur 2.800 km de routes plus ou moins praticables, occasionnant ainsi des embouteillages. Chaque jour, plus ou moins 160.000 véhicules transportent environ 2.000.000 de kinois se déplaçant de leurs communes de résidence vers le centre administratif de la Gombe. Ainsi, 2.000.000 de personnes représentent un besoin moyen de 2.000 autobus.

(2) Santé et salubrité

DSRP – RDC	Objectif	Réhabilitation de nouvelles structures médicales locales/de proximité (hôpitaux, centres de santé, pharmacies, etc.) ; développement des ressources humaines par la formation de base et les cours de perfectionnement sur le tas ; amélioration des conditions de travail du personnel de santé, approvisionnement en produits pharmaceutiques de base et équipements pour les hôpitaux, centres de santé et cliniques universitaires.
	Activité	Développement des zones de santé Le développement des zones de santé est l'axe principal de la stratégie de renforcement du système de santé. Il vise à améliorer le niveau de fonctionnalité des hôpitaux et des centres de santé afin de (i) fournir des soins de santé de qualité à la population. (ii) promouvoir le développement des ressources humaines,

		(iii) rationaliser le fonctionnement des structures de santé, (iv) améliorer la couverture sanitaire de la zone de santé et la qualité des soins médicaux, (v) favoriser le partenariat communautaire dans la mise en œuvre de la politique sanitaire.
PROGRAMME DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL: 2007 – 2011	Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir le plan d'évacuation des eaux usées ainsi que la construction des sanitaires là où ils ne sont pas disponibles, • Elaborer et renouveler des plans de plantation des arbres en mettant sur pied un « plan d'aménagement du paysage de Kinshasa » et un « projet pour les espaces verts de Kinshasa » • Créer des espaces verts pour les enfants (parcs, jardins botaniques) • Créer 3 sites de décharge publique organisés et une douzaine de sites de décharge intermédiaire et de transit, • Organiser le ramassage des déchets des ménages par des privés, • Créer des centres de tri et de traitement des ordures, • Réactiver et renforcer les brigades communales de salubrité
DSRP-VILLE-PROVINCE DE KINSHASA	Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Restaurer l'image de "Kin la Belle" des années antérieures • Mettre un terme aux érosions à travers la ville.
	Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des travaux manuels • Evacuation des déchets et autres ordures • Nettoyage des bassins versants • Instaurer des brigades urbaines et municipales de salubrité • Lutter contre les vecteurs des maladies • Organiser des campagnes d'éducation sanitaire et mésologique • Désensabler les routes • Stabiliser les têtes d'érosion.
	Actions prioritaires	<ol style="list-style-type: none"> 1) Nettoyer et enlever les mauvaises herbes sur les routes et les lieux publics de la ville - <i>Les détails ont été omis</i> 2) Evacuer les déchets et autres ordures - <i>Les détails ont été omis</i> 3) Nettoyer les bassins versants - <i>Les détails ont été omis</i> 4) Construire des latrines publiques: 600.000, les travaux dureront 3 ans 5) Instaurer des brigades urbaines et municipales de salubrité: 3.000.000. à réaliser dans un délai d'une année. 6) Combattre les vecteurs des maladies - <i>Les détails ont été omis</i> 7) Organiser des campagnes d'éducation sanitaire et mésologique: 201.150 8) Entreprendre le désensablement de Matete, évacuer le sable de Kinsenso: 200.000 9) Stabiliser les érosions - <i>Les détails ont été omis</i>

(3) Education et citoyenneté

RDC – DSCR	Enseignement primaire universel	
	Objectif	Accroître la scolarité de 64,1% en 2006 à 80% en 2008, et à 100% d'ici à 2015.
	Actions	(i) ajustement et systématisation de la capacité d'accueil d'une salle de classe à 40 élèves, (ii) systématisation du travail ou double vacation pour les zones urbaines et semi-urbaines, (iii) réhabilitation annuelle de 10% des salles de classe et leur équipement en bancs et autres équipements scolaires,

		(iv) campagne permanente de sensibilisation et d'information des parents et des communautés sur l'impact positif de l'éducation pour tous les enfants, en collaboration avec les partenaires au développement.
	Enseignement secondaire	
	Objectif	Prolonger le cycle du secondaire afin de permettre à plus d'élèves finissant huit ans d'apprentissage scolaire de réduire l'accès au deuxième cycle et améliorer la qualité de l'enseignement. Le taux brut de scolarité (principalement pour écolières) devrait augmenter d'ici à 2015 de 23% à 33%
	Actions	(i) ajustement et systématisation de la capacité d'accueil d'une salle de classe à 40 élèves, (ii) systématisation du travail ou double vacation pour les zones urbaines et semi-urbaines, (iii) réhabilitation annuelle de 10% des salles de classe et leur équipement en bancs et autres équipements scolaires, (iv) campagne permanente de sensibilisation et d'information des parents et des communautés sur l'impact positif de l'éducation pour tous les enfants, en collaboration avec les partenaires au développement.
	Education non - formelle	
	Objectif	Elaborer une politique/stratégie nationale d'alphabétisation visant à réduire considérablement la différence entre le taux d'analphabétisme chez les femmes et chez les hommes d'ici à 2015. Réduire considérablement d'ici à 2015, le taux d'enfants (particulièrement les filles âgées de 8 à 14) qui sont hors du système scolaire formel (déperdition scolaire).
	Actions	Les études et formations professionnelles devront être organisées pour les jeunes gens non scolarisés afin de les réintégrer dans le circuit de production.
PROGRAMME DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL: 2007 - 2011	Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Former les enfants en bas âge ayant abandonné l'école et les envoyer dans les centres de formation professionnelle (sports et formation professionnelle) • Mettre fin au marketing scolaire et au monnayage des diplômes/certificats qui se produisent car beaucoup d'écoles fonctionnent sans accréditation. <p>S'assurer que le système de formation professionnelle va de pair avec l'évolution du monde du travail et des techniques afin de donner aux jeunes gens la capacité de créer leurs propres emplois et réintégrer ainsi facilement ou être réinsérés dans leur société et entreprises en tant que main-d'œuvre.</p>

(4)Eau et énergie

RDC – DSCR	Objectif	Mobiliser ses énormes ressources en eau; assurer leur potabilité et les distribuer à la population. Le redressement du secteur de l'eau et l'assainissement constitue une des premières priorités de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.
	Actions	Tout d'abord, il y aura réhabilitation des infrastructures existantes, facilitant ainsi l'accès à un plus grand nombre, en renforçant les capacités des unités de production d'eau ; l'amélioration de la gestion des points d'eau en favorisant la participation de la communauté et du secteur privé ; renforcer les programmeurs actuels d'assainissement et les étendre au niveau national. (i) des réformes à entreprendre dans le secteur de l'eau et assainissement, (ii) identifier ou inventorier les besoins en eau des populations urbaines et rurales.

3.2.2 Politiques ayant trait aux Plans et Programmes appropriés

En fonction des plans et programmes repris ci-dessus, l'orientation de base du programme de développement est présentée comme suit.

Tableau 3.2.1 Principales politiques relatives aux plans et programmes appropriés

Infrastructures urbaines (routes)	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation et construction des routes intercommunales et des routes reliant les différents quartiers • Utilisation des bus de transport public pour réduire les embouteillages
Santé & salubrité	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement des zones de santé est l'axe principal de la stratégie pour renforcer le système de santé. • Il vise à améliorer le niveau de fonctionnalité des hôpitaux et des centres de santé afin d'offrir des soins de santé de qualité à la population. • Promotion du partenariat communautaire dans l'exécution de la politique sanitaire. • Evacuation des déchets et autre ordures • Restaurer et renforcer les brigades municipales d'aménagement/nettoyage • Organiser des campagnes d'éducation sanitaire et mésologique
Education & citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la scolarité de 64,1% en 2006 à 80% en 2008, et 100% d'ici à 2015. • Réhabilitation annuelle de 10% des salles de classe et les équiper du mobilier scolaire. • Former les enfants en bas âge ayant abandonné l'école et les envoyer dans les centres de formation professionnelle
Eau & énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation des infrastructures existantes, et ainsi faciliter l'accès à un plus grand nombre, • Identifier les besoins en eau et les inventorier

3.3 AVIS DE LA COMMUNAUTE

L'Equipe d'Etude de la JICA a tenu le 3 septembre 2008 un séminaire sur les résultats des enquêtes de profil communautaire afin de partager les données et les besoins identifiés avec les parties prenantes. Sur la base des informations présentées, les participants ont discuté des actions nécessaires pour le développement de la commune de N'djili, tel que présenté dans le tableau ci-dessous. Ce qui concerne les opinions des résidents sur le Projet d'Education Civique, un Projet Pilote de l'Etude, renvoie au Chapitre 4 « PROJET PILOTE » dans le Rapport du Texte Principal.

Tableau 3.3.1 Résultats des discussions sur les actions nécessaires pour le développement de N'djili

Priorités du Gouvernement Provincial	Actions
Réhabilitation des routes locales et amélioration des routes de raccordement	Réhabilitation des infrastructures routières pour améliorer la circulation interne Amélioration du transport public, plus la construction des arrêts-bus
Santé et salubrité	Amélioration de l'accès aux services de santé Amélioration de la situation d'évacuation des déchets et de l'environnement Construction des toilettes publiques
Maintien du secteur de l'éducation, formation et protection des citoyens	Réhabilitation des infrastructures scolaires Promotion d'une éducation attrayante et accessible Création des bibliothèques pour la jeunesse Création des installations pour les clubs des jeunes Lutte contre la délinquance juvénile Jumelage entre la jeunesse de N'djili et une ville du Japon Réhabilitation de l'éclairage public pour assurer la sécurité
Création d'emplois, retour au travail et lutte contre la pauvreté	Promotion de l'esprit d'entreprise par la création des institutions de micro-finance et les centres de formation d'affaires Promotion de l'agriculture Création des centres de formation professionnelle
Accès à l'eau et à l'électricité	Réhabilitation du réseau d'approvisionnement en eau de la REGIDESO et du réseau électrique de la SNEL*
Questions transversales	Installer une radio communautaire pour changer la mentalité de la population Participation accrue des femmes aux activités communautaires Campagne de sensibilisation de la population sur le développement communautaire Promotion de l'Esprit "Kaizen"**

* Les questions de l'eau et de l'électricité n'avaient pas été discutées en profondeur parce que la dimension de la question n'était pas du ressort des actions de développement de la commune.

** "Kaizen" est un terme japonais qui signifie 'amélioration permanente de la qualité'. C'est une clé pour le développement réussi du Japon de l'après-guerre.

3.4 VISION ET CONCEPT DE BASE DEVELOPPEMENT

3.4.1 Vision de Développement pour 2018

En considérant les potentiels et la prédominance dans la commune, le concept de base pour le plan de réhabilitation urbaine qui exploite les potentiels de la commune et augmente l'autonomie des habitants doit être établi comme suit.

Actions de la commune de N'djili

- *Commune modèle pour le développement et la reconstruction de Kinshasa*
- *Commune des actions menées à l'initiative propre de la population*

3.4.2 Concept de Base

Puisque le plan de réhabilitation est analogue aux plans pertinents du gouvernement, le concept de base du plan de réhabilitation urbaine est en accord avec les cinq piliers du Programme du Gouvernement Provincial 2007-2011, Province de Kinshasa. Les concepts de base classés dans les cinq piliers du programme sont comme suit.

- Bel Espace urbain (infrastructures urbaines)
- Ville propre (santé et salubrité)
- Citoyenneté (éducation et citoyenneté)
- Fabriqué à N'djili (industrie et emplois)
- Accès aux sources d'énergie (eau et électricité)

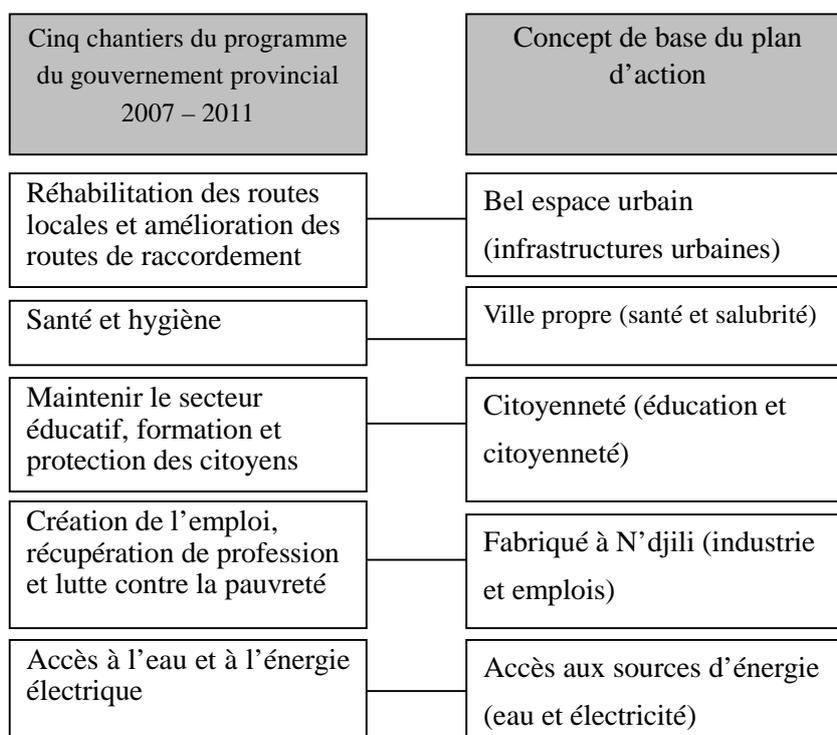


Fig.3.4.1 Relations entre les concepts de base et les cinq chantiers de la ville province de Kinshasa

En se basant sur la Fig.3.4.1, le Plan d'Action pour la Vitalisation de chaque concept de base est décrit dans le Chapitre 4 suivant.

3.4.3 Stratégie de Développement

(1) Objectif pour le court et le moyen terme (2009-2013)

- 1) Les conditions fondamentales pour la réhabilitation et le développement en général de la

commune seront préparées.

- 2) En vue de la réhabilitation et du développement de la commune, les structures des activités des habitants de la commune seront établies et renforcées.
- 3) En rétablissant les fonctions fondamentales par la réhabilitation des infrastructures de la commune, les conditions dans lesquelles la population peut jouir des services publics de base seront préparées.
- 4) La méthodologie de réhabilitation et de développement de la commune de N'djili sera étendue à la province de Kinshasa et sera déterminée comme approche - type.

(2)Phase de développement : moyen terme (2014-2018)

- 1) Une cité exceptionnelle, avec une population dynamique, sera créée et elle deviendra la cité-type de la province de Kinshasa.
- 2) Les activités positives menées par les habitants de la commune seront déployées dans divers domaines et ces activités permettront un développement durable.
- 3) En vue de faire de la commune de N'djili un milieu de vie doté d'un mode de vie parmi les plus élevés, les options et les niveaux de service des infrastructures seront améliorés.

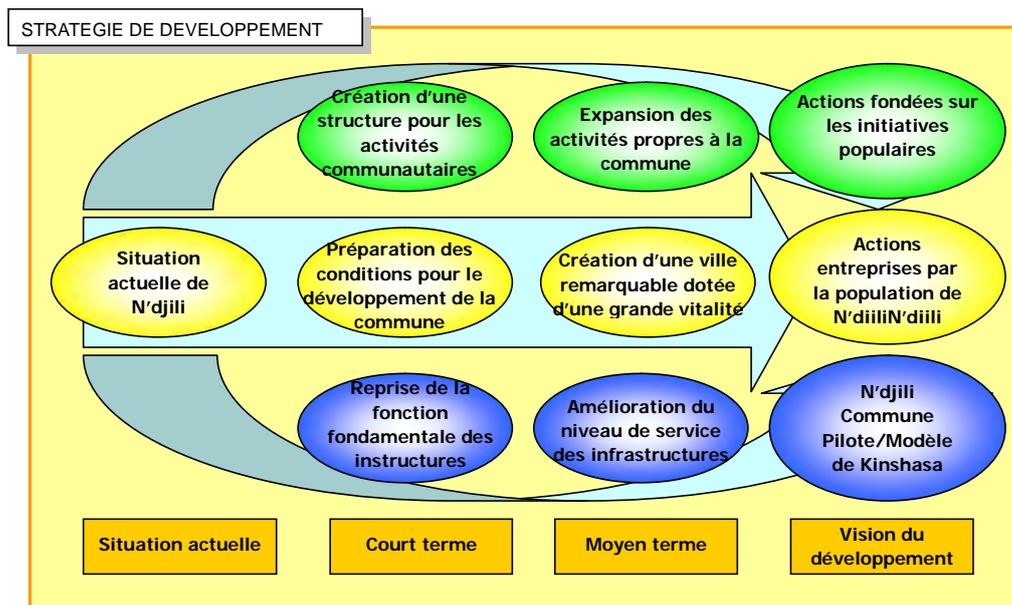


Fig. 3.4.2 Approche pour le développement de la Commune N'djili

3.4.4 Politique Appliquée pour réaliser l'objectif

(1) Court terme (2009-2013)

- 1) Une organisation et un système permettant à la population de la commune de participer à l'administration des communes seront établis.
- 2) En vue de l'instauration de cette organisation et de ce système, les projets-types de participation des habitants de la commune sont entrepris.
- 3) Le projet de participation des habitants de la commune sera déployé et étendu, en s'inspirant des résultats réalisés par le projet pilote.
- 4) La réhabilitation des infrastructures de base de la commune dans chaque quartier sera entreprise.
- 5) La participation des habitants de la commune dans la gestion et les activités d'entretien et de maintenance sera examinée, et dans la mesure du possible, exécutée par la commune.
- 6) La méthodologie de la réhabilitation de la commune de N'djili sera standardisée et étendue à d'autres communes avec une assistance fournie par le gouvernement provincial.

(2) Moyen terme (2014-2018)

- 1) La planification et la mise en œuvre de l'amélioration des conditions de vie et du milieu de vie seront favorisées par des initiatives propres de la population locale.
- 2) Le projet de participation des habitants de la commune sera déployé intensivement et de façon continue.
- 3) L'amélioration des infrastructures sera accélérée pour améliorer le niveau et les options de services.
- 4) La gestion et le suivi de l'entretien des infrastructures sont effectués par des activités autonomes.
- 5) Des questions relatives au développement à long terme de la commune seront abordées pour rendre la commune plus forte.

CHAPITRE 4

PLAN D'ACTION POUR LA REDYNAMISATION COMMUNAUTAIRE

CHAPITRE 4: PLAN D'ACTION POUR LA REDYNAMISATION COMMUNAUTAIRE

4.1 ORGANISATION INSTITUTIONNELLE POUR L'ACTION

Le Plan d'Action de N'djili est le plan de réhabilitation urbaine pour la commune. Le Plan d'Action comprend des concepts de développement, stratégies et actions prioritaires pour la vitalisation de la communauté. Le processus de préparation du Plan d'Action nécessite la participation et l'engagement actuels des parties prenantes, particulièrement le personnel officiel responsable provenant du Ministère provincial du Plan, du Budget et des Travaux Publics et de l'Infrastructure, le bureau communal de N'djili et les représentants du Comité Local de Développement (CLD). Enfin, le Plan d'Action a été préparé grâce aux efforts de ces parties prenantes ainsi qu'avec l'aide de l'équipe du projet JICA. Néanmoins, il est difficile de mettre en application le Plan d'Action sans un engagement fort des parties prenantes. Il est donc nécessaire d'établir un mécanisme de développement local. Dans cette section sont résumées les dispositions institutionnelles nécessaires pour les conditions ci-dessus.

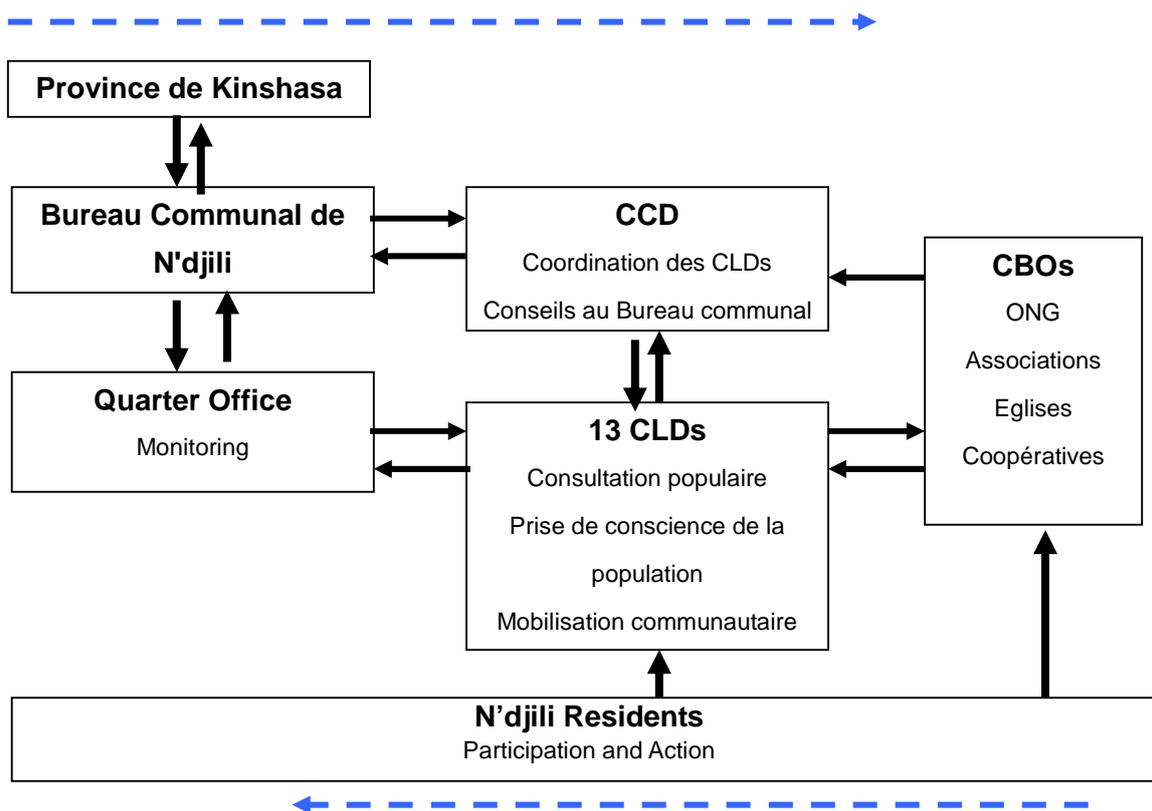
4.1.1 Mécanisme de développement local

La commune de N'djili a de l'expérience dans le développement communautaire. Dans le processus d'élaboration du DSCR, le plan de développement communautaire de N'djili (2007-2011) a été préparé par les cadres de la commune et les chefs des quartiers par la méthode participative. La CTB a également appuyé l'installation du comité communal de développement (CCD) et du comité local de développement (CLD) dans chaque quartier au titre d'organisation de base pour le développement de la commune de N'djili sous l'impulsion de PAIDECO. Dans le cadre du processus de l'étude du JICA, les membres réélus du CLD ont augmenté leur capacité de développement communautaire grâce à la participation aux réunions des parties prenantes et à la mise en œuvre de projets d'essai. Environ 80% des habitants n'ont pas reconnu le CLD au moment de l'enquête dans les foyers. A la fin de l'étude du JICA, cependant, plus d'un tiers de la population avait reconnu le CLD comme un acteur potentiel du développement communautaire à N'djili.

Un mécanisme de développement local devrait être une initiative significative pour le développement de la commune. Le gouvernement local, particulièrement l'autorité de la commune, devrait prendre un rôle de dirigeant pour le développement communautaire au niveau local. Ils ont la responsabilité de dessiner des plans de développement et de réaliser des dispositions administratives. De même, les donateurs internationaux peuvent soutenir ces efforts locaux. Cependant, à la fois le gouvernement et les donateurs ont une capacité financière limitée

pour résoudre les divers types de problèmes au niveau de la commune. Les mécanismes et initiatives de développement fondamentaux ou au niveau local sont significativement importants pour aborder les divers problèmes de la communauté. A cet égard, le gouvernement et les institutions fondamentales devraient collaborer dans le planning, la mise en œuvre et l'évaluation de ces activités de développement communautaire. Les CLD peuvent être des coordinateurs et facilitateurs clé pour mobiliser la population en coopération avec les églises, les ONG et les associations. Le schéma ci-dessous décrit un mécanisme de développement de la commune proposé. Ce schéma montre la collaboration étroite entre le gouvernement, les CBO et les CLD comme l'organisation des représentants des habitants. Un CCD formulé par les représentants des 13 CLD n'avait pas encore été établi à N'djili à la fin de l'étude du JICA, bien qu'il ait été formé avant la réélection des membres du CLD en octobre 2008. Il sera nécessaire d'établir les CCD de N'djili comme un organe de coordination entre 13 CLD et un organe de consultation pour l'autorité de la commune.

Approche descendante (direction et responsabilité)



Approche ascendante (participation avec responsabilité)

Fig. 4.1.1 Proposition du modèle de développement commune

4.1.2 Rôles et responsabilités des Parties prenantes

Pour le fonctionnement du mécanisme de développement local, les rôles et responsabilités suivants devraient être entrepris par les acteurs du développement communautaire.

(1)Gouvernement provincial de Kinshasa

En tant qu'organe gouvernant provincial, le gouvernement provincial doit respecter le Plan d'Action de N'djili pour l'intervention du développement au niveau de la commune et doit être coordonné avec les plans de développement à un niveau plus haut tel que le plan directeur de la ville de Kinshasa. D'un autre côté, les officiels responsables qui sont engagés dans le processus de l'étude du JICA peuvent utiliser à l'avenir le Plan d'Action comme un modèle de plan de développement de la commune pour les autres communes de la Province de Kinshasa.

(2)Bureau Communal de N'djili

Le bureau communal est le propriétaire du Plan d'Action de N'djili. Le bureau doit préparer le budget du développement en considérant la réalisation du Plan d'Action et l'année cible (2018). De même, le bureau de la commune doit contrôler la progression et l'achèvement du Plan d'Action et peut avoir à considérer la modification du Plan d'Action en respectant à la fois la politique du gouvernement concernant les interventions pour le développement et les opinions de la population. Les rôles et responsabilités du bureau communal sont significatifs. Le bureau communal devrait être le coordinateur et le facilitateur pour tenir des réunions de consultation avec les membres du CCD et du CLD.

(3)Comité communal de développement (CCD)

Le CCD est l'organe de consultation au plus haut niveau pour le développement communal en tant qu'institution fondamentale, bien que cela n'ait pas encore été établi. Il est nécessaire de prendre la responsabilité de coordonner les besoins et les intérêts des CLD en considérant les intérêts communs de la commune et en recommandant également le bureau communal comme représentant de la population. D'un autre côté, il peut apporter des possibilités de former ou d'instruire les dirigeants du CLD quand les membres du CLD ont besoin de mener des activités de développement avec la population en utilisant le soutien financier du gouvernement ou des donateurs.

(4)Comité Local de Développement (CLD)

Les CLD sont les institutions fondamentales proches de la population. Elles sont essentielles pour les activités de développement communautaires dans le domaine, en travaillant conjointement avec la population et les autres formes de CBO et en considérant les politiques du gouvernement et des donateurs. Ils doivent mener une consultation publique, une mobilisation

communautaire et une formation de la sensibilisation des habitants et des CBO, quand ils prévoient, font et supervisent les activités de développement communautaire. Le fait d'avoir une bonne relation et coopération avec les CBO comme les ONG, églises et associations est très important pour eux, car il leur est difficile de mettre en œuvre des projets de développement sans coopération avec les autres organisations civiles.

(5) Organisations civiles (CBO)

Les CBO de la commune incluent les ONG, églises et associations. Il existe de nombreuses CBO travaillant pour la population dans divers secteurs. Elles sont essentielles à la promotion et au renforcement des activités de développement ou actions communautaires. Les églises et les ONG ont des rôles significatifs dans la sensibilisation de la population à la fois aux problèmes de développement en général et aux problèmes spécifiques du secteur pour lequel elles travaillent. Les associations ou coopératives peuvent être un élément de mise en œuvre des activités de développement spécifiques telles que les associations de fermiers pour les projets agricoles et un comité de maintenance pour la réhabilitation des routes et caniveaux.

4.1.3 Réalisation du Plan d'Action et assurance de la durabilité

La mise en œuvre du Plan d'Action de développement avec durabilité requiert l'engagement du gouvernement et des donateurs et aussi de la société civile et de la population. En général, les dispositions suivantes de l'institution sont nécessaires pour chaque processus de préparation et de mise en œuvre du Plan d'Action.

(1) Processus d'organisation

L'équipe du projet JICA a, à travers l'Enquête Sociale sur le Profil communautaire, établi de bonnes relations avec les membres du CCD de même qu'avec les parties prenantes du bureau communal de N'djili et le Ministère provincial du Plan du Budget, des Travaux Publics et de l'Infrastructure. L'équipe a impliqué ces parties prenantes dans le processus de collecte des données, ateliers d'organisation et réunions des parties prenantes. Il est nécessaire pour les parties prenantes et particulièrement les homologues de participer aux activités d'organisation en travaillant conjointement avec l'équipe du projet JICA. D'un autre côté, l'équipe du projet doit être en coordination avec les donateurs pour financer le Plan d'Action dans le futur. Le Plan d'Action devrait être un plan faisable et un rêve pour le futur. Il est nécessaire d'examiner la capacité et les contraintes actuelles des institutions fondamentales, l'allocation du budget du gouvernement et des donateurs dans tout le processus d'organisation.

(2) Processus de mise en œuvre du Projet pilote

Les projets pilotes sont évalués comme un entraînement pour un Plan d'Action faisable. Les

leçons apprises seront tirées des projets pilotes. Les faisabilités concernant les aspects institutionnels et techniques doivent être vérifiées par la mise en œuvre. En particulier, les capacités et aptitudes des institutions fondamentales telles que les CLD seront évaluées par leur participation aux activités du projet. L'efficacité de l'utilisation des ressources locales particulièrement dans les ressources humaines pour les travaux sans compétences nécessaires, tels que les travaux de construction, seront de plus évalués par leur mise en œuvre.

(3) Mise en œuvre et Maintenance du Plan d'Action

Il faut considérer la mise en œuvre et la maintenance du Plan d'Action après l'achèvement de l'étude du JICA. Les homologues et le CCD doivent prendre des initiatives pour maintenir le Plan d'Action et des initiatives de développement local pour le développement durable de la commune. Le Ministère provincial du Plan du Budget, des Travaux Publics et de l'Infrastructure peut en effet étendre les activités d'organisation de développement au niveau de la commune en utilisant le modèle de N'djili.

4.2 INSTAURATION D'UNE POLITIQUE D'AMELIORATION DES QUESTIONS URBANISTIQUES

Correspondant aux questions mentionnées dans le Plan d'Action Chapitre 2 « Conditions Actuelles de la Commune de N'djili », les activités exigées pour l'amélioration de l'environnement urbain sont présentées dans le Tableau 4.3.1 au titre de politique d'aménagement.

Tableau 4.2.1 Politique d'Amélioration pour la Planification de l'Urbanisme / l'Aménagement et les Questions Foncières

Environnement urbain	Planification urbaine	Affaires Judiciaires, Exécution du plan
A-1. Réaménagement Urbain, réaménagement foncier - Utilisation foncière fréquente (aménagement et construction des maisons en étage) - restructurer l'espace public (réseau routier, parc.) - amélioration de l'espace public concernant les projets du développement	B-1. Recensement général de Base pour toute la Province de Kinshasa. B-2. Politique du développement pour faire et préparer le plan global Urbain pour toute la Province de Kinshasa - prise de décision politique - Conseil exécutif - discussion et négociation avec chaque commune pour la perspective d'avenir	C-1. Améliorer et compléter le système juridique à propos de l'Aménagement urbain/urbanisme, de construction et des questions foncières C-2. Renforcement des Capacités pour l'observation et la vérification des activités de construction - le confier à l'association des habitants/de la population locale par exemple
A 2. Construction et reconstruction d'installations du public individuelles	B-3. Prescription des règles de la construction d'après les conditions locales et coutumières	
A3. Prescription volontaire des règles de la construction dans la commune de N'djili		

Les détails de chaque activité se présentent comme suit :

A-1: Le Développement urbain, le réaménagement foncier

L'exécution combinée du projet de développement urbain et du projet de réaménagement foncier est requise pour améliorer l'espace urbain et son environnement à long terme. Par ce projet, une politique foncière efficiente, présentant assez d'espaces publics et l'amélioration du réseau routier, est escompté.

A-2: La Construction et la reconstruction des installations publiques individuelles

Les installations publiques individuelles devraient être réparées et devraient être construites conformément aux besoins à l'exception du projet d'amélioration et d'aménagement de l'espace urbain.

A-3: La Prescription volontaire des règles de construction dans la commune N'djili

L'Etude estime qu'on a besoin de beaucoup de temps pour établir l'organisation et les règles de l'urbanisme appliquées à la commune de N'djili sur la base du système juridique congolais. La procédure officielle pour sa reconnaissance sera également exigée pour mettre en vigueur son contenu. A court terme, le chemin le plus efficace et le plus facile pour l'amélioration et l'aménagement de l'espace urbain consiste à décider des plans et règles comme règles volontaires basées sur l'accord de la population locale.

B-1: L'Étude du Recensement Général pour la province de Kinshasa tout entière

Comme mentionné dans le Plan d'Action aux Chapitres 2 et 3, l'information de base pour la planification urbaine de la ville de Kinshasa est insuffisante ou demeure incomplète. Et c'est une des prémisses pour faire avancer le processus de l'organisation sur l'urbanisme/l'aménagement et les affaires foncières. Au moins, la population actuelle, la politique foncière et leur tendance devraient être prises en compte dans toutes les communes de la ville-province de Kinshasa. L'étude s'applique à l'analyse sommaire de la commune de N'djili avec la présomption due à une période limitée et à la zone cible de l'étude. Les études menées par la même méthode dans les autres communes doivent être faites dès la première étape.

B-2: La Politique de développement et la préparation du Plan Général d'Aménagement/ d'Urbanisme pour toute la Province de Kinshasa

Au sujet de l'urbanisme et de l'organisation foncière pour la province de Kinshasa, un cadre concret pour le développement, le système foncier et l'organisation d'indice devraient être discutés non seulement avec la commune et les bureaux locaux mais avec beaucoup plus de participants, y compris les ministères et le gouvernement central. En cas particulier, la période de temps adéquate pour la législation et la procédure appropriée devraient être considérées.

B-3: La Prescription des règles de construction selon les conditions locales et coutumières

Repris dans le Rapport Principal au Chapitre 3, les règlements précis pour contrôler le développement et les activités de construction devraient être étudiés. A ce sujet, les approches de deux côtés, celui du gouvernement et de la population locale, sont prises en considération. L'approche du gouvernement, quant à elle, consiste à prescrire des règles générales et de les institutionnaliser. L'on retiendra qu'en cette matière, il est indispensable d'obtenir la collaboration avec le Gouvernement Central. L'approche des habitants vise à prescrire des règles efficaces qui reflètent leurs opinions à travers l'approche participative. Pour son exercice, il s'avère essentiel d'établir un rapport plus étroit entre les représentants de la population locale, les experts de la commune et la province.

C-1: L'Amélioration et le complément du système juridique sur l'Urbanisme/l'Aménagement, la construction et les affaires foncières

Concernant la procédure de gestion du gouvernement mentionnée au point B-3, la Fig. 4.3.1 présente un plan d'essai pour compléter le système juridique actuel sur l'aménagement urbain, la construction et les affaires foncières. Le plan projette de renforcer la décision sur les problèmes intersectoriels publiés ainsi que les travaux préparatoires.

C-2: Le Renforcement des capacités pour la surveillance et la vérification des activités de construction

L'article 25 du Décret du 20 juin 1957 sur « l'Organisation de la Ville » prescrit que le gouverneur général peut désigner et nommer la personne responsable pour surveiller les activités de construction. Concernant cet article, il est proposé de commissioner officiellement une partie de surveillance des travaux à un groupe représentant la population locale. Cette proposition vise les effets secondaires suivants.

- Encourager l'information sur l'amélioration de l'environnement urbain et l'urbanisme à un groupe d'habitants locaux,
- Clarifier la gestion de la ville et les questions de planification urbaine/d'aménagement urbain
- Former le groupe d'habitants sur les problèmes volontaires, l'organisation et la gestion de l'environnement urbain

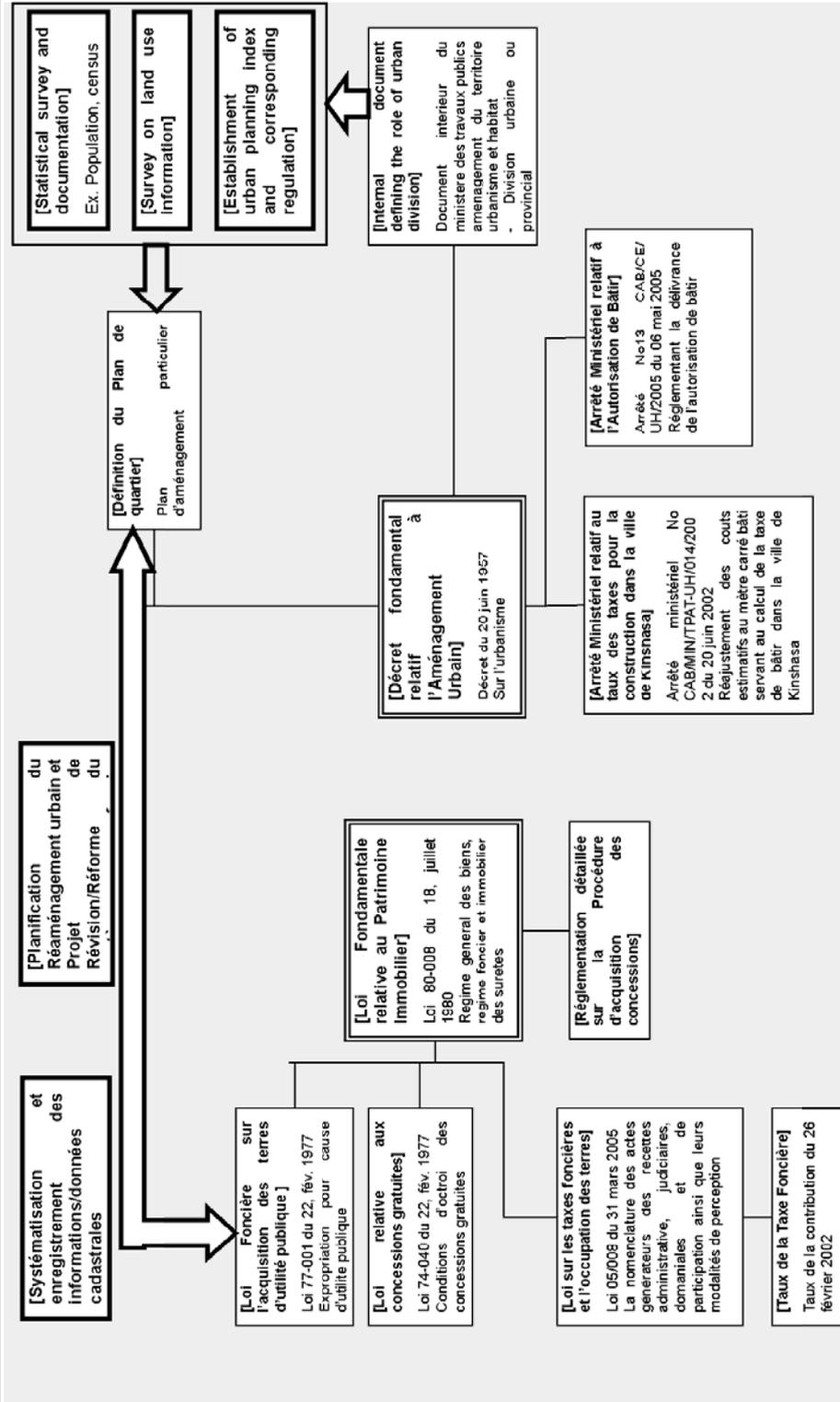


Fig. 4.2.1 Système juridique proposé pour l'urbanisme/ l'aménagement, la construction et les transactions ou affaires foncières

4.2.1 Le Programme d'Amélioration de l'urbanisme et les questions foncières

Correspondant aux politiques mentionnées ci-dessus, les activités proposées et leur périodicité opérationnelle sont présentées dans la Fig. 4.3.2. Les relations de chaque activité sont chiffrées, et deux programmes sont proposés comme résultat.

(1) Le Programme de gestion de groupes civils de la ville

Le programme projette de former des groupes de résidents sur la gestion urbaine et les questions de planification. La responsabilité sur une partie de travaux d'observation est destinée à l'indice des activités volontaires suivantes de gestion de la ville par la population locale. Ces activités doivent être présentées pour les projets d'amélioration de l'environnement urbain et du développement urbain à long terme.

(2) Le Programme d'amélioration des installations

Le programme prévoit de supporter le groupe d'habitants locaux en vue d'améliorer et de construire des nouvelles installations publiques pour les organisations concernées. Dans la commune de N'djili, l'amélioration de l'environnement du marché et la construction des installations pour les activités agricoles telles que les chambres froides publiques sont recommandées pour être prises en compte dans ce programme. L'application de ce programme aux autres questions sectorielles devrait aussi être prise en compte.

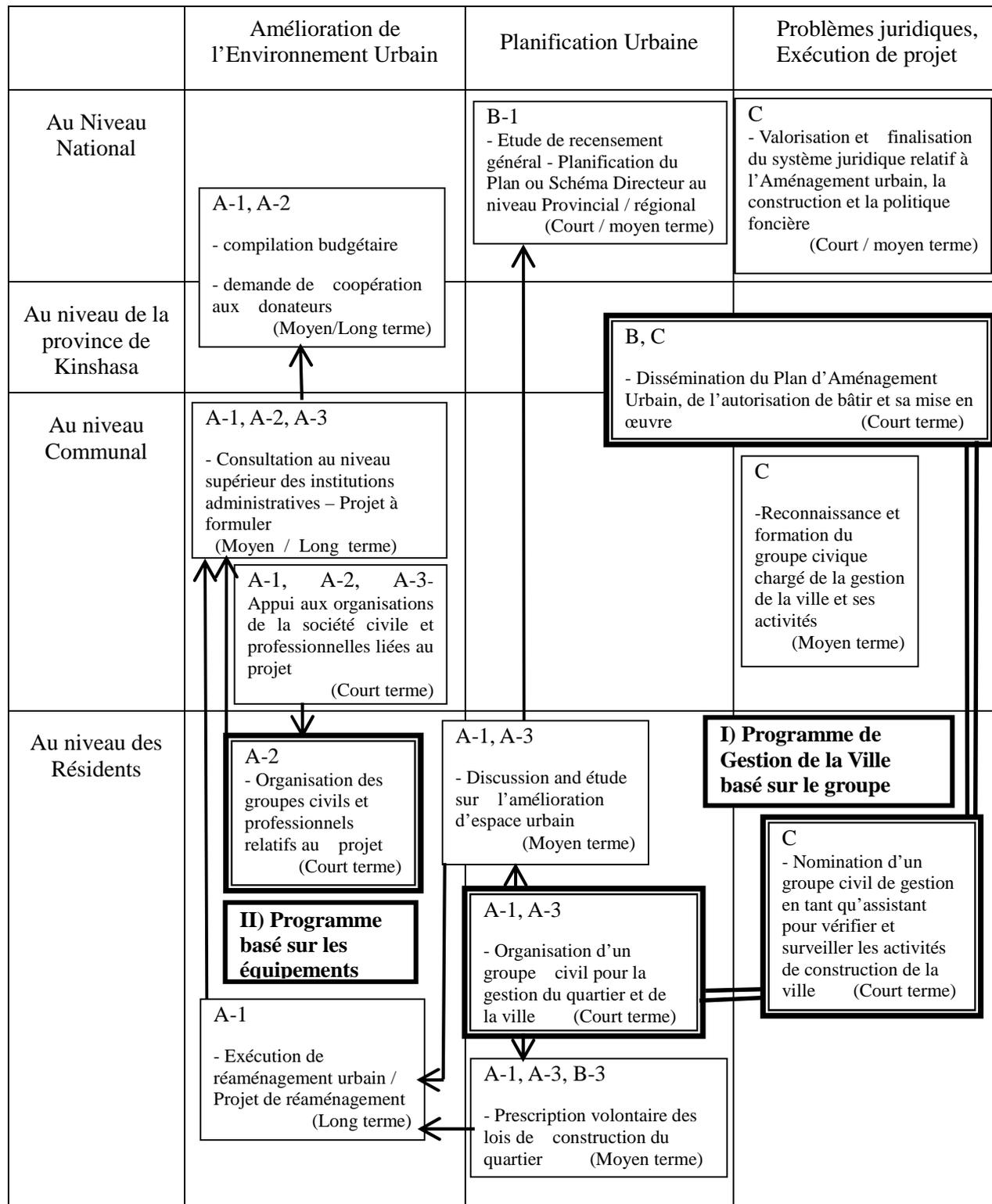


Fig. 4.2.2 Les activités pour améliorer l'aménagement urbain et les problèmes fonciers

4.2.2 Politique de la Restructuration foncière

En plus des programmes de l'amélioration de l'environnement urbain mentionnés au 4.2.1, le plan foncier général de la commune de N'djili est expliqué au point 4.2.2. Par le biais d'une série de discussions sur l'orientation de l'amélioration, le consensus pour perspective future sera obtenu entre les habitants et le gouvernement. Pour examiner la politique foncière et le projet de l'amélioration de l'environnement des espaces urbains à l'avenir dans la commune de N'djili, le contenu ci-après devrait être pris en compte en tant que politique de réorganisation foncière.

(1) Au sujet de l'aménagement du nouveau site/lotissement

Il n'existe plus de terrains/d'espaces nouveaux à lotir dans la Commune de N'djili. Il est donc nécessaire de réorganiser les blocs actuels dans une zone urbanisée afin de répondre à la surpopulation et de promouvoir leur utilisation ultérieure.

(2) Au sujet des terres arables

Les terres arables/cultivables à la lisière Est de la rivière N'djili constituent un site agricole important dans la ville pour les banlieues de Kinshasa. L'activité productive y est limitée à la survie pour les agriculteurs. En outre, il joue le rôle de zone tampon avec la rivière et provoque l'érosion.

Les caractéristiques géologiques du site agricole actuel sont considérées comme n'étant pas conformes à la construction. Le site doit, de ce fait, être protégé dans le plan d'aménagement futur.

(3) Au sujet du système foncier

Considérant la situation actuel du système foncier relatif à la planification de la ville et l'autorisation de bâtir sollicitée à la Commune de N'djili et à la ville de Kinshasa, l'on peut s'attendre à un effet à court et moyen terme par l'introduction des mesures de contrôle basées sur l'éclatement de la division des affaires foncières dans un pays avancé.

Le mécanisme d'une restriction foncière claire n'existe pas dans la législation et le système juridique actuel. De plus, des maisons à usages multiples associant des boutiques et des ateliers occupent une grande partie de la commune, à l'exception des installations spécifiques telles qu'un établissement commercial sur la route nationale, les marchés, les écoles et les hôpitaux, etc. Dans ce contexte, la possibilité de conception d'un système foncier détaillé et des règlements qui conviennent au style de vie locale est très faible.

De ce fait, l'étude propose que le renforcement des capacités soit envisagé pour la commune dans son ensemble et de tous les quartiers ainsi que la mise sur pied d'une politique foncière globale au niveau de la commune en lieu et place d'un zoning pré-dimensionné avec des catégories foncières.

(4) Assurer une capacité architecturale

Puisque la Commune souffre déjà d'une surpopulation, la remodelisation des bâtiments existants en structure multicouches est nécessaire pour assurer suffisamment d'espace au sol pour les habitants. Il n'est pas prévu que la remodelisation des bâtiments de la commune avance rapidement dans le court terme du point de vue de ses implications de coût. De plus, une forte introduction des bâtiments multicouches pourrait entraîner des bâtiments de faible qualité ce qui poserait un problème de sécurité. Si l'on considère ces situations en totalité, l'évolution des constructions de maisons à un étage en constructions à deux ou trois étages avec l'acquisition inclusive d'espaces publics et d'installations communales en conformité avec la construction de structures multicouches est une mesure réaliste et faisable à moyen/long terme.

(5) Réorganisation foncière

Après que l'objectif de mise en œuvre de la mesure susmentionnée et son contexte systématique sont établis, il est nécessaire de diviser les terrains à long terme pour un usage résidentiel, commercial et industriel.

La zone commerciale devrait être disposée le long de l'artère principale des quartiers, districts en tenant compte de leur fonctionnalité, de l'hygiène et des raisons sécuritaires. En outre, l'utilisation industrielle et artisanale des terrains devrait être planifiée près de la route primaire du district et son accès ainsi assuré.

4.2.3 Schema D'Amenagement Urbain

(1) Correspondance à la fonction d'une grande zone urbaine

Dans le plan directeur urbain élaboré par le BEAU en 1975, la route de liaison avec la commune de Matete voisine de la commune de N'djili et la route By-pass Est-Ouest que traverse la partie sud de la commune de N'djili sont prévues en plus du Boulevard Lumumba en rapport avec l'extension de la ville vers l'Est et l'Ouest de Kinshasa.

Concernant la route entre les communes de Matete et de N'djili, il est difficile de trouver un site de construction à cause de l'urbanisation avancée de la commune de Matete. En conséquence, le plan foncier de la commune de N'djili par rapport à cette route est inapproprié.

Cette question devra être examinée à l'avenir dans l'optique de l'amélioration de la circulation concentrée et excessive sur le Boulevard Lumumba et la réponse au développement, à l'extension de la ville vers la partie sud actuelle.

Il s'avère dès lors nécessaire de travailler dans le sens de la réhabilitation et de la standardisation/normalisation de la route N'sanda en considération de la partie sud vers la route du By-pass à l'avenir, et ce, en vue du plan futur de la commune de N'djili. Cependant, il est

inapproprié de planifier et de concevoir la Route N'sanda pour une bonne circulation à cause de la situation foncière autour de la route. Il est donc nécessaire d'augmenter et de compléter la circulation nord-sud dans la commune de N'djili par d'autres réseaux routiers même en considérant la Route N'sanda comme Route nationale.

(2) Collaboration ou Relation fonctionnelle avec les communes voisines

Il faut considérer la collaboration fonctionnelle du district (constitué de 5 communes) dont la commune de N'djili et qui correspond à l'extension de la ville dans la partie Est de la future ville de Kinshasa. Il est nécessaire à court et moyen terme d'assurer la correspondance/connexion aux systèmes de circulation entre les communes dans le futur et de continuer à protéger progressivement le site.

Il est également nécessaire de poursuivre l'aménagement et l'amélioration de la route radiale entre les quartiers 2 et 3 comme une route primaire avec la commune de Kimbanseke qui est voisine à l'Est. Il est également recommandé de procéder à l'aménagement et à l'amélioration environnementale de l'accroissement fonctionnel autour de la Route Bangala.

Dans le cadre de l'amélioration de la circulation avec la commune voisine de Masina au nord, il est nécessaire de poursuivre l'aménagement du croisement de la Route d'accès/d'entrée à la commune de N'djili et du Boulevard Lumumba.

(3) Reconstruction du réseau routier dans le district

Les grandes artères de la commune de N'djili furent construites lorsque les anciens quartiers (Quartiers 1-7) avaient été aménagés au début.

Tout le trafic a tendance à se concentrer sur la route périphérique centrale qui entoure le quartier 7, sous le réseau d'une route radiale actuelle. En considérant l'augmentation et un accroissement de population dans la commune de N'djili, il pourrait y avoir un problème d'efficacité et de sécurité du trafic. Dans un cadre à mi-parcours, une route existante est proposée pour raccordement et une route périphérique extérieure pour être construite.

(4) Développement foncier

La majeure partie de bâtiments de la commune de N'djili est constituée des constructions à un étage bien que ce soit une contrée à forte densité démographique. Dans la tentative d'améliorer l'environnement vital et les conditions de vie dans la situation de délimitation des terrains, il est nécessaire d'essayer des constructions à plusieurs étages et d'introduire des installations communales (routes, parcs et équipements des quartiers) en relançant concomitamment le développement du district.

Etant donné que le budget utilisé pour une telle relance du développement est présumé limité, il

s'avère nécessaire d'expérimenter l'aménagement stratégique de l'espace urbain en même temps que le cadre de la planification de la ville. Le problème à considérer pour chaque quartier est repris ci-après:

Quartier 7: c'est le quartier central de la commune et le seul quartier où les bâtiments administratifs et installations commerciales extérieures sont situés. C'est un quartier qui sert au développement de la commune avec comme objectif d'améliorer les infrastructures telles que les routes et les installations communales dans le quartier. Il est également nécessaire de poursuivre la construction des installations commerciales en étages.

Il est aussi préférable d'amorcer la modernisation des marchés.

Il est aussi préférable d'essayer de moderniser le marché. La surface totale du marché dans le Quartier 7 est d'environ 20.000 m², ce qui est représenté à l'échelle sur la carte. Mais il existe des magasins, certains bâtiments, des habitations construits en dur sur le site. Aussi, une surface d'environ 5.500 m² pourra-t-elle être utilisée pour l'amélioration du marché. En fait, quelque 250 boutiques sont actives sur le marché et paient la taxe quotidienne à la commune. 40% de la taxe est retourné au marché pour l'entretien et la maintenance. Avant le commencement du plan, le consensus de toutes les personnes concernées devra être obtenu et le déplacement à un autre lieu par les propriétaires de boutiques pendant la période de construction devra être recherché.

Le bureau actuel fut construit dans les années 1950. La structure est si vétuste au point que les murs et la toiture sont partiellement délabrés. Le programme de réhabilitation du Bureau de la Commune de N'djili sera pris en compte et étudié dans le cadre du Plan ou Schéma Directeur. Les bureaux administratifs comme ceux du Commissariat de la Police ou de la Poste se trouvent dans un espace ouvert autour du Bureau communal. Cette zone constitue le noyau central ou encore le cœur de la commune de N'djili. Le Plan de Développement pour la réhabilitation des espaces ou terrains publics sera examiné dans le cadre du Plan Directeur en conformité avec le Programme "Espace Nouvelle Kinshasa" de la Province de Kinshasa.

La relance du développement selon les nouvelles constructions de la boucle: la construction de la route et le réaménagement du quartier décrits au point (3) doivent se dérouler simultanément. L'amélioration des espaces publics et de l'environnement dans les quartiers résidentiels est prévue dans ce projet. De plus, il faudra développer et améliorer les infrastructures sociales qui correspondent aux bâtiments commerciaux du district et aux industries légères ou petites industries.

Un modèle concret de réaménagement est décrit au point 4-3.

Le réaménagement de l'environnement dans la zone autour de la Route N'sanda : l'aménagement de la route principale entre le Sud et le Nord et la relance des blocs de la ville

sur le côté Est de la route devraient être exécutés en même temps. Le modèle de relance du développement similaire à la boucle susmentionnée pourrait bien s'y appliquer.

L'amélioration de l'environnement au quartier 2. L'aménagement de la route frontière entre les quartiers 2 et 3 et les quartiers environnants pourra être relancé concomitamment.

(5) Construction des voies de desserte agricole

Etant donné que les quartiers 8 et 9 sont situés sur la pente relativement lisse qui descend vers la rivière N'djili et sont constitués d'une petite couche de terre molle, il est difficile d'envisager une relance de développement semblable à celle des autres quartiers.

L'amélioration de l'environnement du quartier est prévue d'exécution par la réhabilitation des voies de desserte agricole et de l'amélioration de l'environnement de la zone autour de la route.

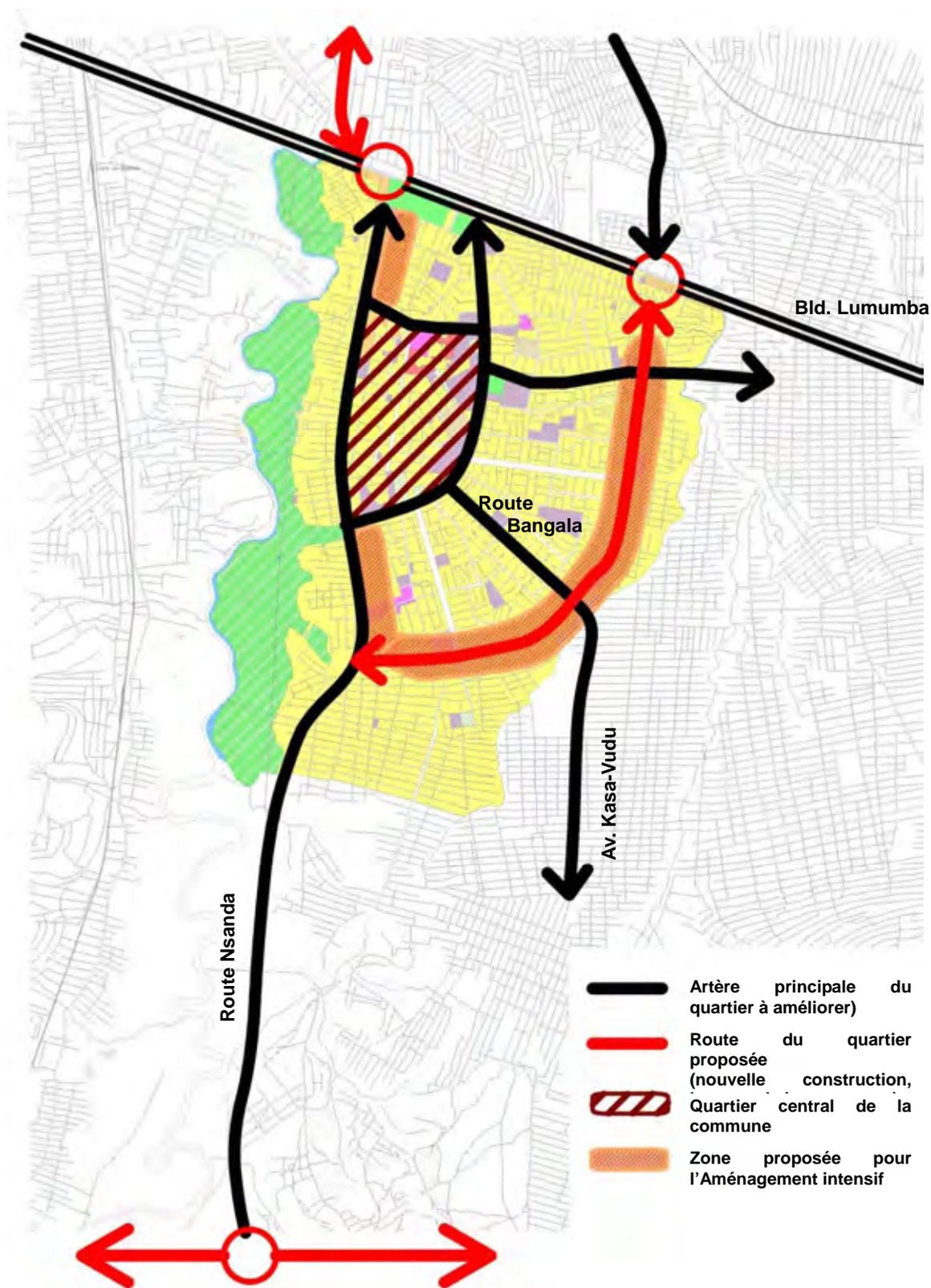


Fig. 4.2.3 Structure de l'espace urbain

4.2.4 Capacité de Développement

(1) Plan de développement de la commune

La capacité de développement est étudiée par rapport à l'amélioration de l'environnement autour de la boucle et de la Route N'sanda qui est liée à l'amélioration à moyen terme de l'environnement résidentiel, surtout dans les programmes d'aménagement des quartiers proposés au point 8-3. Le contenu ci-après est proposé au titre de programme d'aménagement des quartiers.

- Dans cette zone de réaménagement, la route d'une largeur de 15 m environ est construite au centre et la reconstruction en plusieurs étages est avancée sur les bords de la route.
- Un site d'installations publiques indispensables est prévu dans la zone de réaménagement. Les coûts de l'entretien de l'environnement dans les quartiers et la reconstruction des bâtiments en étages sont couverts par l'octroi et la vente des sites des installations et des routes dans la commune.
- Après l'aménagement, le plan foncier prévoit 75% pour la zone résidentielle et pour la zone d'usage mixte, 5% pour le site des édifices ou installations publiques, et enfin 20% pour les routes.
- Les bâtiments érigés après le réaménagement comportent trois niveaux ou étages. La promotion des activités commerciales peut se réaliser en augmentant la couverture de la construction à 50 pour cent en vue de contribuer à l'amélioration des conditions environnementales dans les quartiers.

(2) Test de la capacité de développement

La gestion foncière adéquate grâce à la relance du schéma repris au point 4.2.4(1) est indiquée au tableau 4.2.2. En outre, la gestion adéquate de la capacité de construire à travers le projet d'aménagement est présentée au tableau 4.2.3.

Tableau 4.2.2 Répartition des terrains par le projet

Quartier No.	Zone de réaménagement (ha)	Superficie des terrains actuels l (ha)		Superficie des terrains futurs (ha)		
		Résidence/ Usage mixte	Route	Résidence/ Usage mixte	Domaines publics	Routes
(Indexe de planification)				75%	5%	20%
Quartier 01	3,20	2,78	0,42	2,40	0,16	0,64
Quartier 02	(L'aménagement sera réalisé par un autre plan)					
Quartier 03	3,47	2,89	0,58	2,60	0,17	0,69
Quartier 04	4,55	3,73	0,81	3,41	0,23	0,91
Quartier 05	4,21	3,48	0,73	3,16	0,21	0,84
Quartier 06	7,47	6,48	0,98	5,60	0,37	1,49

Quartier 07	(L'aménagement sera réalisé par un autre plan)					
Quartier 08	(L'aménagement sera réalisé par un autre plan)					
Quartier 09	(L'aménagement sera réalisé par un autre plan)					
Quartier 10	12,22	10,97	1,25	9,16	0,61	2,44
Quartier 11	2,19	1,98	0,21	1,64	0,11	0,44
Quartier 12	1,04	0,85	0,19	0,78	0,05	0,21
Quartier 13	3,43	3,07	0,36	2,57	0,17	0,69

Tableau 4.2.3 Répartition de l'espace à bâtir par le Projet

Quartier No.	Superficie à réaménager (ha)	Superficie actuelle du rez-de-chaussée Immeubles Résidentiels/Usage mixte		Superficie du Site pour une politique foncière future		Maisons Résidentielles / Usage mixte des maisons en taille basse pour tous les quartiers		
		Site surface (ha)	Superficie à bâtir au rez-de-chaussée ()	Site surface (ha)	Terrain à bâtir (m ²)	Superficie actuelle (m ²)	Superficie après réaménagement (m ²)	Taux de croissance
		A	a*0.45*1.1	B	b*0.5*3	c	d	d/c
Quartier 01	3,20	2,78	13.740	2.40	36.000	179.685	201.945	1.124
Quartier 02	(L'aménagement sera réalisé par un autre plan)							
Quartier 03	3,47	2,89	14.285	2.60	38.981	209.187	233.883	1.118
Quartier 04	4,55	3,73	18.465	3.41	51.131	222.552	255.218	1.147
Quartier 05	4,21	3,48	17.224	3.16	47.363	247.896	278.034	1.122
Quartier 06	7,47	6,48	32.089	5.60	83.981	193.050	244.942	1.269
Quartier 07	(L'aménagement sera réalisé par un autre plan)							
Quartier 08	(L'aménagement sera réalisé par un autre plan)							
Quartier 09	(L'aménagement sera réalisé par un autre plan)							
Quartier 10	12,22	10,97	54.286	9.16	137.419	208.890	292.022	1.398
Quartier 11	2,19	1,98	9.803	1.64	24.638	230.324	245.158	1.064
Quartier 12	1,04	0,85	4.216	0.78	11.700	156.915	164.399	1.048
Quartier 13	3,43	3,07	15.212	2.57	38.588	461.142	484.518	1.051
Total						2.109.641	2.400.121	1.138

4.2.5 Evaluation relative aux projections estimatives et aux problèmes à venir

L'on prévoit une augmentation de la capacité des bâtiments à taille basse de 13, 8% en fonction de projections estimatives du point 4.4.2. De plus, si l'on considère l'effet de la reconstruction individuelle dans la commune et l'amélioration des quartiers 2 et 7, on peut s'attendre à une augmentation de la capacité de construction d'environ 16~17% pour toute la commune. Cependant, le taux d'augmentation annuel de la population étant prévu de 1.8%, les environnements de vie se détérioreront plus qu'avec le taux actuel si cela prend dix ans pour exécuter ce programme d'amélioration. Les problèmes ne seront pas du tout résolus avec cette

stratégie ; néanmoins le niveau de détérioration sur l'environnement peut être diminué par les améliorations.

En outre, le projet d'aménagement susmentionné est très vaste et la période de temps nécessaire à sa mise en œuvre peut aller au-delà de dix ans. Il s'avère dès lors nécessaire d'accélérer les petits projets d'aménagement relatifs aux installations privées et aux secteurs pour l'aménagement des quartiers dans la commune de N'djili tout en poursuivant, à long terme, la réorganisation foncière au niveau du quartier dans son ensemble.

De plus l'assistance du gouvernement central, de la ville de Kinshasa ainsi que des pays étrangers est indispensable en vue de l'exécution des projets de développement urbain.

Cependant, les accords mutuels entre les parties concernées, spécialement sur les problèmes fonciers sont indispensables en ce qui concerne les projets appuyés par les donateurs ou bailleurs des fonds. En poursuivant l'aménagement de l'environnement urbain et la réorganisation foncière dans la commune de N'djili, il est nécessaire de baser les actions sur la commune ainsi que sur les habitants ou résidents des quartiers au titre de personnes concernées en vue d'obtenir le consensus et de promouvoir le projet et poursuivre ainsi les efforts de participation de toutes les organisations. Il est également important d'organiser les Associations des populations locales dans leurs activités, et ce, au même niveau que la planification physique.

4.3 INFRASTRUCTURE URBAINE (ROUTES)

4.3.1 Principaux problèmes d'Infrastructure Urbaine /Voirie urbaine (Routes)

(1)Principaux problèmes

En se basant sur l'analyse des conditions actuelles de l'Infrastructure Urbaine, établie au Chapitre 2, les principaux problèmes identifiés sont décrits ci-dessous.

1)Manque de travaux de réhabilitation des routes

Les routes bitumées à N'djili représentent seulement 6.8km. De plus, l'état de la plupart de ces routes bitumées est sérieusement détérioré et nécessitent une réhabilitation urgente. Le volume et l'espace des routes et intersections ne convient pas non plus pour décongestionner les embouteillages actuels. Il n'y a pas de systèmes de saignées adéquats ni de services de nettoyage appropriés. Au minimum, les routes/rues principales du centre de la commune, comme le Boulevard Luemba nécessitent une réhabilitation urgente. A cause de la stagnation de la période de transition vers la décentralisation, les tâches et devoirs des autorités pertinentes pour l'administration des routes ne sont pas claires, pas plus que les budgets pour le développement. Par conséquent, l'approche de la participation communautaire pour les travaux de maintenance de l'infrastructure, connus généralement comme Technologie du Travail (LBT)

peut être recommandée pour introduction à N'djili

2)Le manque d'espaces urbains et d'infrastructures facilitent la croissance urbaine

La plupart des installations urbaines, telles que marchés public et toilettes sont obsolètes. L'environnement urbain à N'djili nécessite une amélioration. Certaines rues et certains espaces publics sont très sales avec des détritrus. La zone centrale urbaine (Q7) de N'djili, où se concentrent des bureaux administratifs et zones de services, nécessite des travaux de réhabilitation/réparation pour faciliter la croissance urbaine. Non seulement au niveau de la commune mais aussi au niveau du quartier, le développement de la zone centrale communautaire est également nécessaire. Bien entendu, pour atteindre l'objectif de ces activités, le Développement de Capacité pour les Sections de Planification urbaine de la Province et de la communauté sont des facteurs essentiels de succès.

3)Le manque d'installations routières peut gérer l'augmentation de la demande de trafic et assurer la sécurité du trafic

De nombreuses routes ne sont pas équipées d'installations/fonctions de sécurité routière adéquates. Les installations comme l'éclairage, les routes piétonnes, feux de circulation et ralentisseurs sont recommandés pour faciliter les améliorations de la sécurité.

4)Pas d'installations de transport public appropriées, telles qu'arrêts de bus

Malgré les 40% d'habitants de N'djili comptant sur les transports publics pour se déplacer, les réseaux de bus, services et installations nécessitent une amélioration.

5)Système de réseau routier insuffisant

Le plan directeur du réseau de transport/des routes à long terme est absent. C'est l'une des raisons des systèmes de réseaux insuffisants à N'djili. Après l'achèvement des actions de réhabilitation, dans le stade à long terme (2018-), un plan directeur routier intégré sera requis comme approche de mitigation pour les embouteillages.

(2)Action par le Gouvernement provincial, la commune et les habitants

Pour résoudre les problèmes principaux ci-dessus, des tâches identiques d'Infrastructure urbaine à N'djili pendant les stades à court et à moyen terme (2009-2018) sont proposées comme illustré ci-dessous.

1)Action par le Gouvernement Provincial

Activités urgentes requises par le Gouvernement

- Réhabilitation du Boulevard Luemba.
- Réhabilitation des routes bitumées existantes.
- Amélioration de la Jonction de N'djili pour décongestionner les embouteillages.
- Installation de trottoirs et installations de sécurité pour le trafic/passages piétons,

feux de signalisation, ralentisseurs, etc.

- Amélioration des routes de troisième ordre.
- Développement de capacité pour les Sections de Planification urbaine de la Province.
- Amélioration du réseau routier pour les bus, terminaux de bus, arrêts de bus
- Développement d'un plan de réseau routier intégré. (Long Terme)

2)Action par la Commune

Activités urgentes requises par la Commune

- Réhabilitation des routes communautaires par la Technologie du Travail (LBT).
- Réhabilitation de la zone centrale urbaine (Q7).
- Développement de la zone centrale communautaire.

3)Action par les Habitants

Activités urgentes requises par les habitants

- Nettoyage des caniveaux conjointement avec la Brigade sanitaire
- Planter des fleurs et des arbres le long des rues

(3)Objectif

L'objectif de l'Infrastructure Urbaine est : « Embellir l'espace urbain grâce à l'amélioration de l'accessibilité au transport et de l'état de la surface des routes, ainsi que l'expansion du réseau de services de transports publics ».

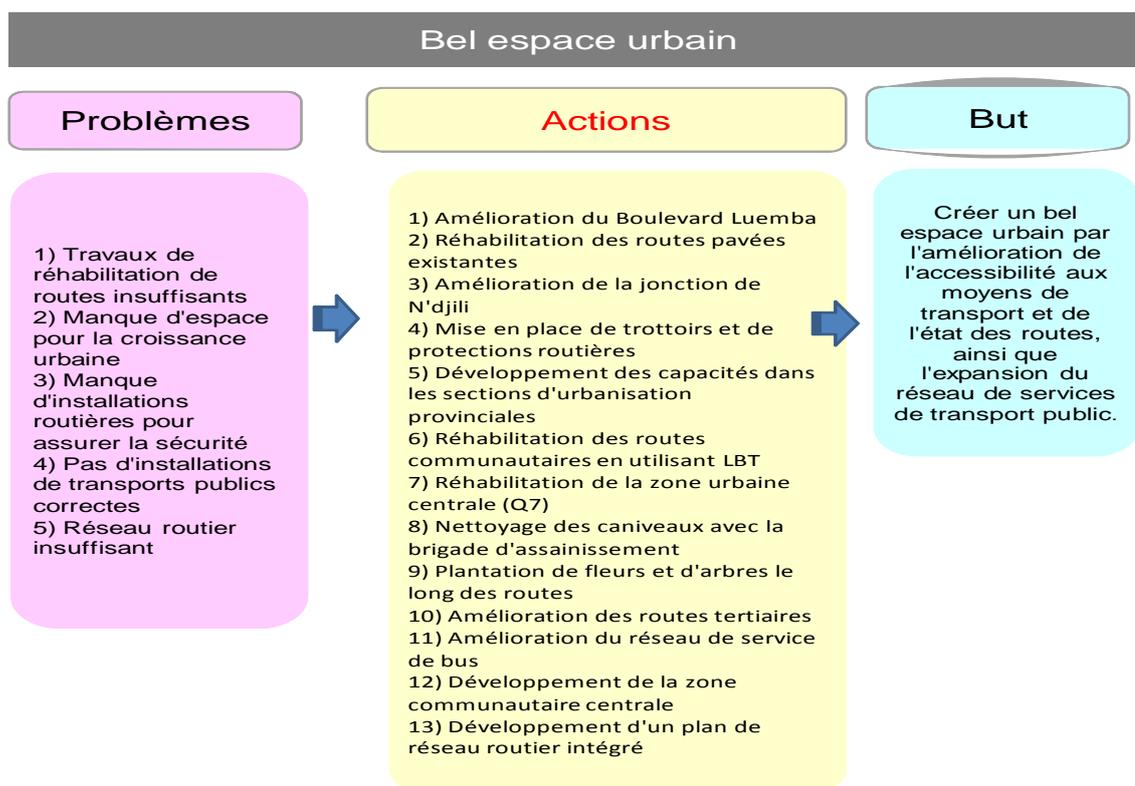


Fig. 4.3.1 Problèmes, Action et but des Infrastructures routières et du transport public

(4) Politique de développement

Pour atteindre le but assigné, les Politiques de développement suivantes en rapport avec des actions identiques sont établies comme suit.

Politique	Action
Etablissement des routes et système de maintenance de drainage adéquats avec participation des habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le boulevard Luemba comme une rue principale de N'djili. les rues délabrées Planter des arbres le long de rues et avenues • Réhabilitation des routes pavées existantes • Améliorer le jonction N'djili pour relia la congestion du trafic • Réhabilitation des routes communautaires par LBT. • Nettoyage des caniveaux avec brigade d'assainissement
Assurer une croissance urbaine durable avec une économie forte et stable	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des capacités des Sections de planification urbaine provinciales de la province • Réhabilitation de la zone urbaine centrale (Q7) • Développement de la zone communautaire centrale • Plantation de fleurs et d'arbres le long des rues • Renforcement de l'approche participative pour le développement communautaire
Satisfaire la demande de circulation croissante et assurer la sécurité de la circulation	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de trottoirs et d'installations de sécurité de la circulation/passages piétons, feux, bosses, etc. • Amélioration des routes tertiaires
Renforcer de l'accessibilité et promouvoir les transports en commun	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des réseaux de services d'autobus, des terminaux d'autobus, des arrêts d'autobus
Etablir un système de réseaux de routes adapté avec accessibilité (à long terme)	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un plan de réseaux de routes intégré

4.3.2 Critères de conception pour le développement des Infrastructures routières

Il y a les standards de conception en RDC. Cependant, ces standards sont conçus spécifiquement pour les routes rurales par l'Office des Routes. Les standards de conception du profil en travers et de la vitesse autorisée/de référence pour les routes urbaines à Kinshasa ont été décidés suivant les standards japonais. Les références pour le développement d'infrastructure routier, les standards des routes de la ville de Kinshasa sont résumés comme ci-après.

(1) Elément du profil en travers

1) Chaussée

a) Vitesse autorisée/ de référence

La vitesse de référence a été définie suivant la classification des routes selon les standards japonais en matière de routes qui fixent la vitesse de référence pour toutes les catégories de routes, exception faite pour les autoroutes.

Tableau 4.3.1 Largeur de la chaussée (Standards japonais)

Classification des routes		Vitesse (km/h)	
		Standard	Souhaitable
Route rurale	Classe-1	80	60
	Classe-2	60	50 ou 40
	Classe-3	60, 50 ou 40	30
	Classe -4	50, 40 ou 30	20
	Classe -5	40, 30 ou 20	-
Route urbaine	Classe -1	60	50 ou 40
	Classe -2	60, 50 ou 40	30
	Classe -3	50, 40 ou 30	20
	Classe -4	40, 30 ou 20	-

Notes: Toutes les routes, excepté l'autoroute

Source: Directives Japonaises en matière des routes, Association Japonaise des Routes

Tableau 4.3.2 Conception de la vitesse autorisée

Classification des routes	Vitesse (km /h)	Note
Route primaire	50-40	
Route secondaire	40-30	
Route tertiaire	30-20	
Route locale	20	

b) Emprise de la chaussée

Lorsqu'on considère l'emprise actuelle des routes dans la commune de N'djili, l'emprise de la chaussée avait été déterminée en conformité avec la classification de chaque route en se basant sur les normes japonaises en matière de routes étant donné que l'emprise de la chaussée est

similaire à celle des routes japonaises selon les résultats de l'Etude sur l'Inventaire des routes.

Tableau 4.3.3 Emprise de la chaussée (Standards japonais)

Classification des routes		Largeur (m)	Notes
Route rurale	Classe-1	3.50	
	Classe-2	3.25	
	Classe-3	3.00	
	Classe-4	2.75	
	Classe-5	-	Pas de ligne centrale
Route urbaine	Classe-1	3.25	
	Classe-2.3	3.00	
	Classe-4	-	Pas de ligne centrale

Notes: Toutes les routes, excepté les autoroutes

Source: Normes Japonaises en matière de routes, Association Japonaise des routes

Tableau 4.3.4 Largeur des bandes

Classification des routes	Largeur (m)
Route primaire	3.25
Route secondaire	3.00
Route tertiaire	3.00
Route locale	2.75

c) Largeur de l'accotement

La largeur des accotements a également été fixée selon les normes japonaises en matière des routes au Japon. La largeur des accotements des artères primaires et secondaires a été fixée conformément aux normes japonaises des routes de la classe/catégorie-1 ainsi qu'en fonction de normes/standards minima des aires de stationnement de la voirie urbaine au Japon. La largeur des accotements des routes/artères tertiaires et rurales était fixée à 0,5 m qui représente la largeur minimum des accotements selon les normes japonaises

Tableau 4.3.5 Largeur minimum de l'accotement (standards Japonais)

Classification routière		Largeur (m)					
		gauche			Droite		tunnel
		normal	spécial	souhaitable	normal	souhaitable	
Route rurale	Classe -1	1,25	0,75	1,75	0,50	0,75	0,50
	Classe -2	0,75	0,50	1,00	0,50	0,75	0,50
	Classe -3	0,75	0,50	0,75	0,50	0,50	0,50
	Classe -4	0,75	0,50	0,75	0,50	0,50	0,50
	Classe -5	0,50	-	0,50	0,50	0,50	0,50
Route Urbaine	tous	0,50	-	0,50	0,50	0,50	0,50

Notes: Toutes les routes excepté les autoroutes

Les routes urbaines ont généralement une aire de stationnement (minimum 1.5m)

Il n'y pas d'accotement gauche, sauf s'il y a le TPC.

Source: Directives Japonaises en matière de routes, Association Japonaise des Routes

Tableau 4.3.6 Largeur des accotements

Classification routière	Largeur (m)	
	Droite	Gauche
Route primaire	1,50	1,00
Route secondaire	1,50	1,00
Route tertiaire	1,00	0,50
Route locale	0,50	0,50

2) Trottoir

a) Politique d'aménagement des trottoirs/des bandes pour les bicyclettes

Etant donné que les piétons et les cyclistes impliquent un autre mode et des vitesses différentes de celles des automobiles. De manière générale, il est souhaitable de disposer des espaces réservés exclusivement à ces deux catégories. Néanmoins, il n'est pas économique de prévoir ces espaces sur toutes les routes. Les décisions doivent par conséquent se fonder sur une enquête générale des volumes du trafic routier, des différences de vitesses ainsi que les conditions de la lisière ou du bord de routes, etc. pour chaque catégorie de routes.

De manière générale, étant donné qu'il est dangereux pour les vélos de rouler sur les grandes artères et que ceci constitue également un obstacle pour les véhicules, il faudrait au minimum exiger de séparer ces deux catégories. D'autre part, au cas où les piétons et les cyclistes utiliseraient le même espace/trottoir, il y a risque de friction entre les deux avec un impact négatif sur la sécurité et la fluidité de la circulation pour les deux catégories. De même, dans le cas où le volume du trafic cycliste serait extrêmement important, il est donc nécessaire d'avoir des bandes exclusivement réservées aux vélos. La largeur ou l'emprise minimale était également déterminée en tenant compte de cette situation ainsi que des critères des routes au Japon (trottoir pour les piétons et passage pour les vélos).

Tableau 4.3.7 Largeur minimale des trottoirs

Item	Vélos	Piétons	Vélos et piétons
Largeur du trottoir	2,0 m	2,0m (1,5m)	3,0m

() Cas exceptionnel

b) Stratégie d'Aménagement des trottoirs et des pistes pour les vélos

Selon les points ci-haut repris, l'on propose des stratégies d'aménagement ci-après pour les trottoirs et les bandes des vélos selon la classification des routes. Les routes locales dans les communautés sont généralement exploitées et de manière exclusive par les habitants locaux ; les volumes du trafic routier étant limités.

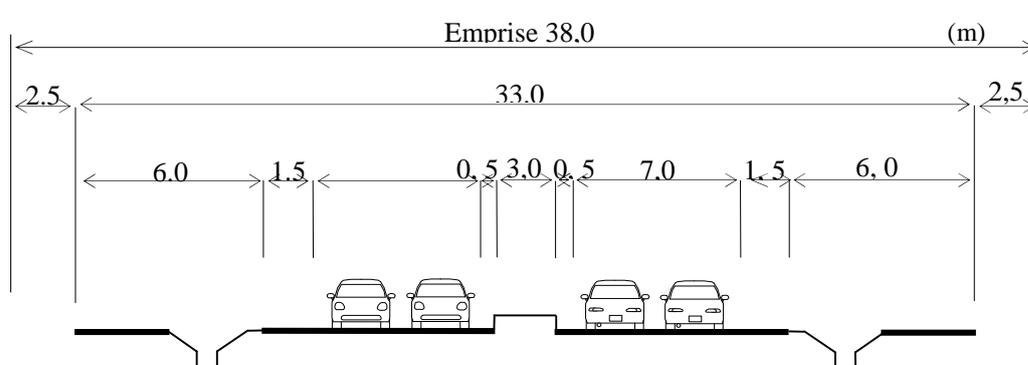
Tableau 4.3.8 Stratégie d'aménagement des trottoirs

Classification routière	Nombre des voitures	Nombre des piétons	Largeur souhaitable	Notes
Route primaire	Beaucoup	Beaucoup	3,0m	Séparer les piétons de véhicules, vélos
Route secondaire	Beaucoup	Beaucoup	2,0m	Séparer les piétons de véhicules
Route tertiaire	Peu	Peu	1,0m	Séparer les piétons de véhicules
Route locale	Peu	Peu	-	Ne pas séparer les piétons de véhicules

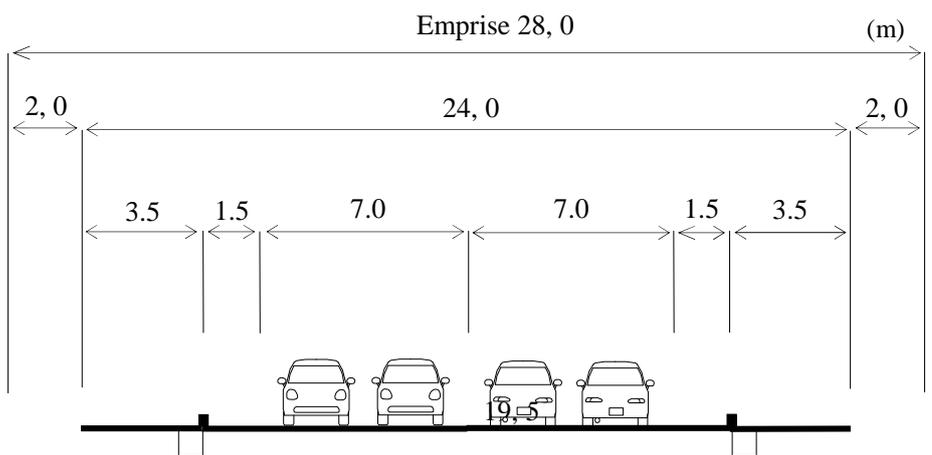
c) Profil en travers spécifique à chaque classification des routes

Route primaire

Profil à 4 bandes (Route Nationale)



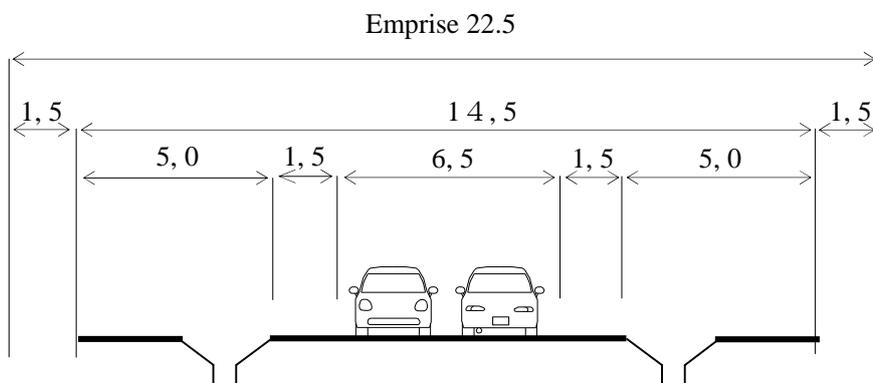
Profil à 4 bandes (Minimum)



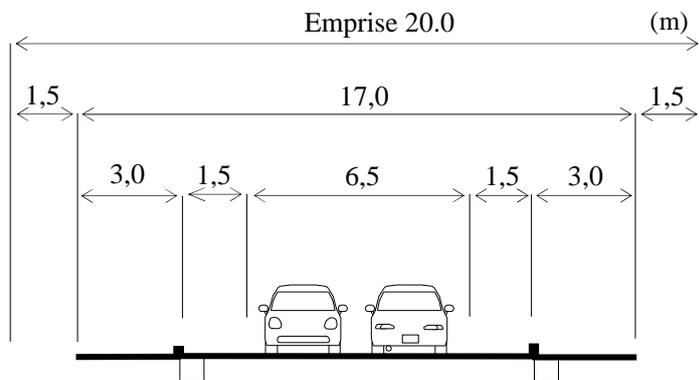
U-shaped Drain

Artère ou Route à 2 bandes (Route communale)

(m)



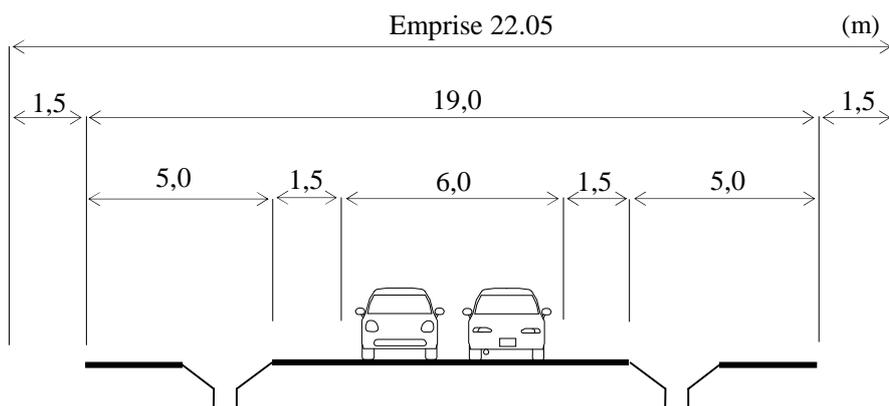
Artère à 2 bandes (Route communal/ Minimum)



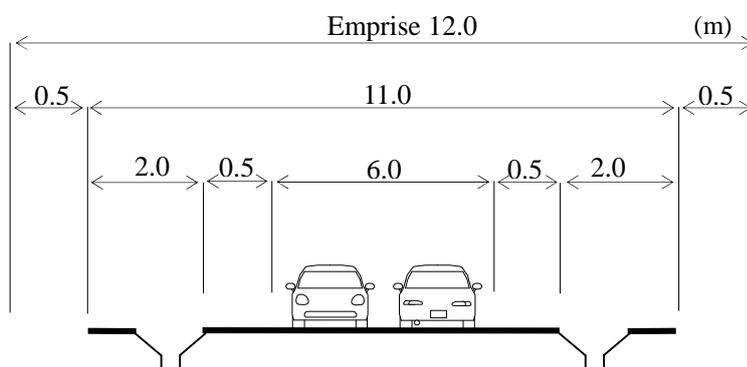
Caniveau en forme de U

Route secondaire

Artère ou route à 2 bandes

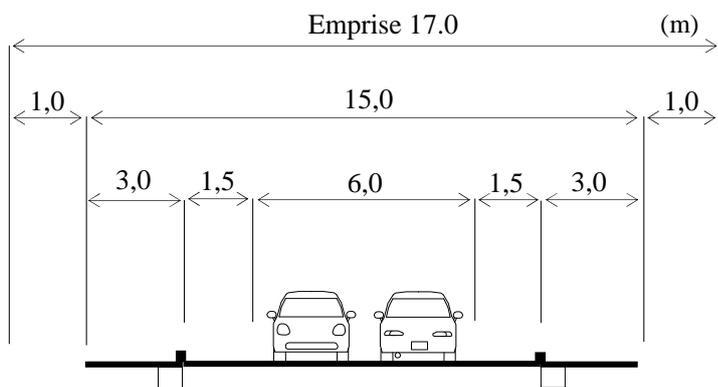


Route à 2 bandes



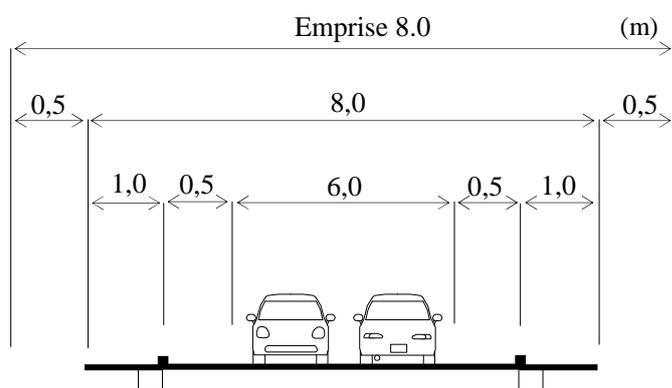
Route tertiaire

Route à 2



Caniveau en U

Route à 2 bandes



Caniveau en U

Route locale

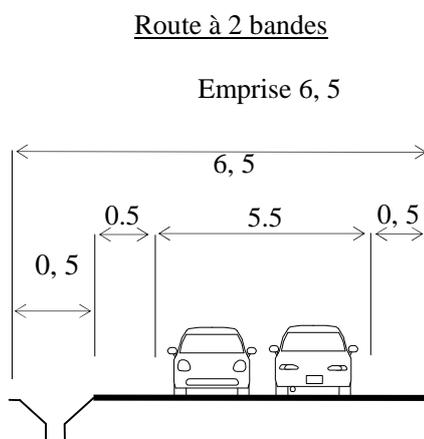


Fig. 4.3.2 Coupe/Profil transversal(e) Type par catégorie de routes

Tableau 4.3.9 Synthèse des critères de Design

	Catégorie de la route			
	Route primaire	Route secondaire	Route tertiaire	Route locale
Vitesse de référence (km/h)	50 - 40	40 - 30	30 - 20	20
Emprise (minimum)	38,0 (4 bandes) 27,0 (2 bandes)	23,5	20,0	12,5
Largeur de voie (m)	33,0 (4 bandes) 22,0 (2 bandes)	19,5	16,0	10,5
Bande	3,5	3,25	3,0	2,75
Accotement	1,5	1,5	0,5	0,5
TPC	3,0	1,0	-	-
Trottoir	3,5	3,0	2,0	-

4.4 SANTE ET HYGIENE/ASSAINISSEMENT

4.4.1 Problèmes principaux, action et objectif pour la santé

(1) Problèmes principaux

En se basant sur l'analyse des conditions actuelles du Secteur de la Santé, établie au Chapitre 2, les principaux problèmes identifiés sont décrits comme suit :

1) Détérioration des centres de santé et de leurs installations

En cas de problèmes de santé, les principales solutions sont la consultation dans un Centre de santé (Zone de Santé). Cependant les stratégies pour recourir à un centre de santé pour un premier secours peuvent également être influencées par la disponibilité des services médicaux et l'évaluation du temps moyen passé par les foyers pour atteindre le centre de santé le plus proche. Par conséquent, le Système de Gestion de la santé est un facteur indispensable pour le Secteur

de la santé. La politique du gouvernement pour le développement du Centre de santé est la ligne principale de la stratégie de renforcement du Système de santé.

Le manque d'approvisionnement en eau par le système REGIDESO (Compagnie Nationale des Eaux) et également mauvais et aussi l'état des réseaux de canalisations dont la majorité date des premières années de l'indépendance. Etant donné que le fait que parcourir plus de 300 mètres pour avoir accès à de l'eau potable est un réel problème en ce qui concerne l'approvisionnement en eau, alors 27.5% des foyers de la commune de N'djili sont estimés avoir des difficultés pour avoir de l'eau potable. Le manque de raccordements électriques, dans certains secteurs est généralement dû à l'agrandissement de la commune et à la division de certains terrains. Etant donné la faible qualité de services fournis par le SNEL (Compagnie Nationale d'Electricité) en charge de l'électricité, les foyers de la commune de N'djili utilisent régulièrement d'autres sources d'énergie pour effectuer leurs travaux domestiques.

2) Renforcement des Systèmes de gestion de santé

Il y a six Centres de santé privés dans le Quartier-1 mais aucun Centre de santé central. Le Ministère de la santé ne peut pas fournir de services médicaux cliniques tels qu'injections de vaccins, médicaments ou promotion sanitaire et médicale aux habitants du Quartier-1. On attend également un Système d'information de santé (HIS) sur les décès épidémiologiques et la santé génésique.

(2) Action par le Gouvernement Provincial, la Commune, les habitants

Pour résoudre les problèmes principaux ci-dessus, des tâches identiques dans le secteur de la santé à N'djili pendant les stades à court et à moyen terme (2009-2018) sont proposées comme indiqué ci-dessous.

1) Action par le Gouvernement Provincial

Il existe de nombreuses tâches indispensables pour le secteur de la Santé par le Gouvernement Provincial. Les activités suivantes sont requises de manière urgente par le Gouvernement Provincial.

- Réhabilitation et construction de centres de santé
- Construction de centre de santé maternelle et infantile avec unités chirurgicales
- Etablissement d'un système d'informations de santé (HIS)
- Etablissement d'un système de déploiement approprié de docteurs et d'infirmières dans la zone de santé de N'djili

2) Action par la Commune

En collaboration avec le Gouvernement Provincial et les habitants, les activités suivantes sont requises de manière urgente par la commune.

- Education d'hygiène et sanitaire à l'école

3) Action par les résidents

Les activités suivantes sont requises de manière urgente par les habitants.

- Sensibilisation aux problèmes sanitaires et d'hygiène

(3) Objectifs

L'objectif de la Santé est de créer une Ville de santé avec approche du renforcement du Centre de santé, établissement des systèmes de gestion de santé et sensibilisation, promotion des activités de santé pour la communauté.

4.4.2 Principaux Problèmes, Action et Objectif Pour L'Assainissement

(1) Problèmes principaux

En se basant sur l'analyse des conditions actuelles de l'assainissement, établie au Chapitre 2, les principaux problèmes identifiés sont décrits comme suit.

1) Pas de système de collecte et de traitement pour les eaux usées.

Actuellement, il n'y a pas de système de collecte et de traitement des eaux usées dans la commune de N'djili. Presque toutes les eaux usées sont déversées sur le sol et une partie de celles-ci déversées dans les rivières de N'djili ou de Tshangu.

2) Installations de toilettes et évacuation des matières de vidange dans les foyers

La disponibilité des toilettes intérieures est très basse, 61.5% dans la commune de N'djili. Cependant, à partir de la réponse à l'enquête sur les foyers dans la commune de N'djili, il a été observé qu'il n'y avait pas beaucoup de problèmes en rapport avec les installations de toilettes et matières de vidange dans les foyers et cela indique qu'aucun problème important ne s'est produit à cause des matières de vidange. Actuellement, la plupart des toilettes installées dans les foyers sont de type latrines à fosse. Elles sont couramment utilisées à cause des caractéristiques favorables du sol avec une forte perméabilité dans cette zone.

3) Manque de toilettes publiques

Seules quelques toilettes publiques existent. Les toilettes publiques doivent être prévues ou réhabilitées; particulièrement dans les endroits remplis de monde, tels que les marchés ou terminaux de circulation, ils sont absolument nécessaires.

4) Evacuation des eaux usées domestiques

Presque toutes les eaux usées domestiques sont déversées sur les cours et les routes, et une partie des eaux usées infiltre également le sol en peu de temps sans entraîner de stagnation de l'eau. Dans l'enquête sur les foyers, les réponses n'ont pas été nombreuses en rapport avec les problèmes des eaux usées domestiques et on suppose qu'il n'y a pas eu de problèmes importants

par rapport aux conditions de vie.

5) Drainage des eaux pluviales

Les eaux pluviales de la commune de N'djili sont éliminés par le réseau de drainage des rues, la rivière Tshangu, la rivière de N'djili et par l'infiltration dans le sol. Aucun problème de drainage ne s'est produit sauf dans le marché du Q-5 et dans certaines zones de la rivière Tshangu. On prévoit d'améliorer les conditions existantes du drainage des eaux pluviales dans la commune de N'djili dont la zone du marché du Quarter 5 par le développement d'un réseau de drainage des rues. Le problème du drainage des eaux usées affecte non seulement la commune de N'djili mais il est également rapporté dans d'autres communes, et des projets à grande échelle, tels que l'amélioration de la rivière sont requis pour résoudre le problème de drainage de la rivière Tshangu. Cette tâche est donc considérée comme étant la tâche de la province de Kinshasa au lieu de celle de la commune de N'djili. En se basant sur les discussions ci-dessus, on considère qu'il n'y a pas de besoin urgent d'un projet de développement concernant l'assainissement dans la commune de N'djili.

(2) Action par le Gouvernement Provincial, la Commune, les habitants

Pour résoudre les principaux problèmes ci-dessus, des tâches identiques d'assainissement à N'djili pendant les stades à court et à moyen terme (2009-2018) sont proposés ci-dessous.

1) Action par le Gouvernement Provincial, la Commune

Les activités suivantes sont requises de manière urgente par le Gouvernement, la Commune

- Réhabilitation et construction de toilettes publiques
- Formuler un programme de gestion sanitaire et d'hygiène
- Education d'hygiène et sanitaire à l'école

2) Action par les habitants

Les activités suivantes sont requises de manière urgente par les habitants

- Sensibilisation aux problèmes sanitaires et d'hygiène

(3) Objectifs

L'objectif de l'Assainissement est de créer une Ville de santé avec approche de l'établissement de systèmes de gestion sanitaire, installation d'installations sanitaires et sensibilisation, promotion des activités de santé pour la communauté.

4.4.3 Problèmes principaux, action et objectif pour l'évacuation des déchets

(1) Problèmes principaux

En se basant sur l'analyse des conditions actuelles de l'évacuation des déchets, établie au

Chapitre 2, les principaux problèmes identifiés sont décrits comme suit.

1) Pas de systèmes de ramassage

Puisqu'il n'existe pas de système de ramassage des déchets solides pour un ramassage régulier, on pratique le déversement inadéquat des déchets solides sur une zone vacante. Au fil du temps, il en résulte de nombreux sites de décharge inappropriés et l'accumulation de beaucoup de déchets solides dans la commune. De nombreux sites de décharge inappropriés sont situés dans la zone du logement et il en résulte des impacts adverses sur l'environnement de vie et l'éducation sociale des enfants.

2) Besoin de sensibilisation

Certains sites de décharge sur le côté escarpé de la rivière de N'djili entraînent un flux de déchets solides dans la rivière de N'djili pendant la saison des pluies et il y a une possibilité que ces sites de décharge aient des impacts négatifs sur la qualité de l'eau de la rivière et les installations de prises d'eau sur la rivière de N'djili qui est la source des installations d'adduction d'eau. Pour résoudre ces problèmes et améliorer la situation ci-dessus, il est important de considérer les facteurs clé suivants.

- Etablissement d'un système de ramassage périodique des déchets.
- Evacuation correcte des déchets solides ramassés.
- Nettoyage des sites de décharge ouverts existants.

(2) Demande future

Bien que le taux de fosses septiques demeure inconnu dans la commune de N'djili, l'on estime cependant qu'il n'en existe vraiment pas assez au regard de résultats de l'enquête menée sur terrain. De ce fait, le taux des toilettes à fosses septiques est indiqué dans le tableau 4.5.1 et la quantité des vidanges estimée.

Tableau 4.4.1 Estimation des vidanges produites

Année	Population	Taux d'installation des fosses septiques (Estimation)	Vidanges produites par tête d'habitant (lcd) ¹⁾	Production des vidanges (m ³ /jour)	Production des vidanges (m ³ /an)
2007	320.762	5 %	0,12	1,9	702
2013	358.800	20 %		8,6	3.143
2018	390.500	40 %		18,7	6.842

Note: 1) Programme Multisectoriel d'Urgence pour la Reconstruction et la Réhabilitation (PMURR) " 2006

(3) Action par le Gouvernement Provincial, la Commune, les habitants

Pour résoudre les problèmes principaux ci-dessus, des tâches identiques dans le domaine de l'évacuation des déchets à N'djili pendant les stades à court et à moyen terme (2009-2018) sont

proposées comme indiqué ci-dessous.

1) Action par le Gouvernement Provincial

Les actions dont le gouvernement provincial devrait se charger en ce qui concerne la gestion des déchets solides sont le transport des déchets solides ramassés depuis le site de transit vers le site de décharge finale et l'évacuation correcte des déchets solides sur le site de décharge finale. Par conséquent, les actions suivantes sont fortement requises.

- Etablissement de systèmes d'évacuation des déchets solides dans la Province.

Pour la mise en œuvre des actions mentionnées, l'établissement d'un système de transport des déchets solides, la construction d'un site de décharge finale (MPASA) et son fonctionnement approprié sont nécessaires et ce sont les deux conditions nécessaires pour commencer les services de ramassage de déchets solides à N'djili.

a) Construction et fonctionnement d'un site de décharge finale des déchets solides (MPASA)

Le site de décharge finale des déchets solides MPASA est situé dans la zone est de Kinshasa et c'est le site de décharge le plus proche de N'djili. Les travaux de construction sont déjà achevés depuis la fin 2008 et le début du fonctionnement est en cours de préparation.

b) Etablissement d'un système de transport du site de transit de la commune de N'djili vers le site de décharge finale

Le gouvernement provincial de Kinshasa a déterminé que le gouvernement provincial aurait en charge le transport des déchets solides des sites de transit vers le site de décharge finale. Il est nécessaire de décider des détails en rapport avec ces activités avant le démarrage du projet de déchets solides pour N'djili.

2) Action par la Commune

Le site de décharge finale de déchets solides MPASA est situé dans la zone est de Kinshasa et c'est le site de décharge le plus proche de N'djili. Les travaux de construction sont déjà achevés depuis la fin 2008 et le début du fonctionnement est en cours de préparation.

- Formuler un programme de gestion sanitaire et d'hygiène
- Etablir un système de gestion des déchets solides dans la Commune

Les grandes lignes des activités des trois éléments ci-dessus sont décrites ci-dessous.

a) Formuler un programme de gestion sanitaire et d'hygiène

L'instauration d'un organe de gestion des déchets solides exige les trois étapes importantes ci-après :

- Mise sur pied d'une politique de gestion et d'administration
- Acquisition des terres et construction du site de transit ou temporaire,
- Instauration d'un système de collecte et d'évacuation des déchets solides.

b) Instauration d'une politique de gestion et d'administration

Dans le cadre de l'instauration de la politique de gestion et d'administration des déchets solides, le Gouvernement Provincial de Kinshasa a préparé un plan qui consiste à transférer la responsabilité des services de ramassage/collecte des déchets solides à une société privée. Toutefois, compte tenu de points de vue suivants, il serait souhaitable d'examiner, non seulement le système de privatisation, mais également la création d'une joint-venture 'public-privé' ou encore d'une société publique en vue d'un niveau approprié des services de collecte des déchets solides dans la commune de N'djili.

- A ce jour, les services de collecte des déchets solides entrepris par une société privée au centre de la ville de Kinshasa n'assurent pas le ramassage des déchets solides de tous les ménages. L'on retiendra ici que seuls les ménages qui sont capables de s'acquitter des frais de collecte des déchets jouissent de ces services.
- L'on estime que les déchets solides ménagers qui n'ont pas été ramassés par la société privée le sont à travers des individus qui en assurent l'évacuation vers un site proche et inapproprié en plein air.
- Dans la commune de N'djili, lorsque la collecte des déchets solides est entreprise suivant le même système, il n'est cependant pas certain si l'évacuation des déchets vers la décharge temporaire actuelle en plein air devra être interrompue ou non.
- La population locale autant que l'administration communal devraient examiner un système qui puisse convenir à la commune de N'djili. Il est ainsi demandé à tous les ménages d'envisager l'instauration d'un système des services de niveau approprié.

c) Acquisition du terrain et Construction du site temporaire de décharge

Dans le cas où l'acquisition du terrain serait nécessaire pour la construction du site de transit au profit des services de ramassage des déchets solides dans la commune, cet aspect devrait requérir toute son importance. Après avoir accumulé les déchets solides ramassés auprès de ménages vers le site de transit, les matières recyclables doivent être transportées jusqu'à l'usine de recyclage des déchets, dans quel cas, seuls les déchets solides qui nécessitent d'être évacués seront transportés vers la décharge finale. Considérant l'importance capitale du site des services de collecte des déchets solides, il est souhaitable d'acquérir immédiatement le terrain.

d) Instauration d'un système de collecte et d'évacuation/transport des déchets solides

Quoiqu'il soit nécessaire d'acquérir les équipements appropriés aux services de ramassage des déchets solides, ces équipements varient considérablement selon les systèmes de collecte des déchets solides. Le système de collecte des déchets solides pour la commune de N'djili est proposé ci-dessous et les spécifications des équipements nécessaires sont repris au Chapitre 5.

Compte tenu de la situation actuelle de la commune de N'djili et de la demande formulée par la population locale et recueillie lors de l'enquête effectuée sur terrain, il est proposé un système de collecte et d'évacuation/transport des déchets solides dans la commune de N'djili.

Le procédé du système de collecte et d'évacuation des déchets solides est présenté à la Fig. 4.5.3 et les raisons en faveur du projet du système de collecte et de transport des déchets solides sont expliquées comme ci-dessous :

- A présent, plusieurs ménages évacuent les déchets solides grâce aux services des transporteurs privés. Et ainsi, le système de collecte des déchets solides assure le ramassage des déchets auprès de chaque ménage (Service de collecte de porte-à-porte).
- La quasi-totalité de routes de la commune n'est pas asphaltée et il existe des tronçons où il est difficile de passer même avec une voiture à double traction.
- La collecte des déchets solides est assurée selon la classification en deux étapes en tenant compte notamment de l'état actuel de la chaussée. La première étape consiste dans le transport des déchets solides des ménages vers la benne- poubelle/container placée sur l'avenue principale et la seconde étape est celle du container vers le site de transit ou temporaire.
- La collecte des déchets solides de la première phase utilise un chariot et la seconde étape un camion-benne,
- Le container de l'avenue principale est installé le jour de ramassage des déchets solides et aussitôt la collecte terminée, le container est transporté vers le site de transit par le camion-benne.

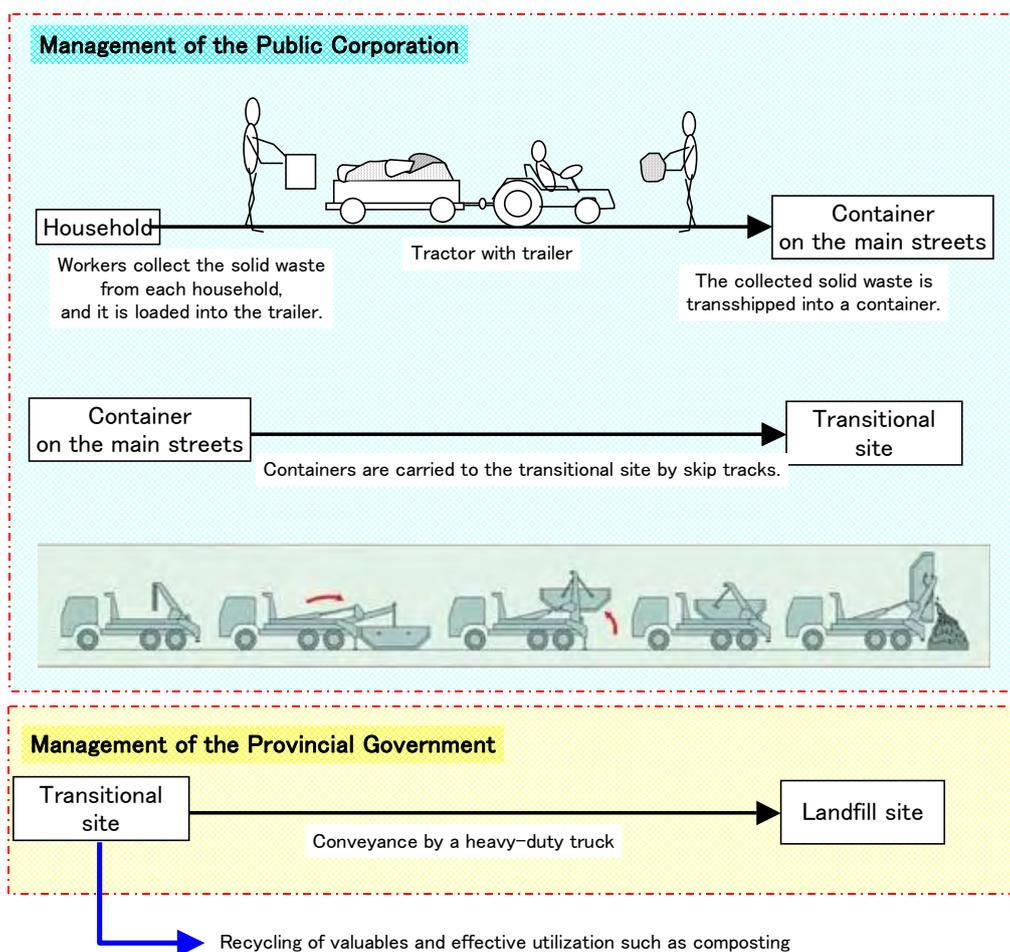


Fig. 4.4.1 Image du Système de Collecte et d'Evacuation des déchets solides

e) Mise en œuvre de la Collecte et de l'Evacuation des déchets solides

Les activités suivantes sont celles qui doivent être entreprises pour la collecte et l'évacuation des déchets solides dans la commune de N'djili.

- un système d'évacuation/de transport du site de transit/ de transport vers le site de la décharge finale par le Gouvernement provincial de Kinshasa
- l'exploitation ou l'opérationnalité du site de décharge finale (de MPASA) par le Gouvernement provincial de Kinshasa,
- Création d'un organe de gestion des services de collecte des déchets solides
- Acquisition du terrain et construction du site de transit
- Fourniture des équipements nécessaires aux services de collecte des déchets solides.

f) Amélioration du Système juridique pour l'Evacuation des déchets solides

Le Système juridique nécessaire au contrôle de l'évacuation illégale des déchets solides est promulgué. L'impact de la collecte des déchets solides est clairement présenté par le système juridique et la prévention de la production et de l'expansion des sites de décharge en plein air par l'évacuation illégale est régie par les lois et règlements.

3) Action de la population locale

Les activités suivantes doivent être menées par les habitants de la commune en vue d'apporter leur appui au système de gestion des déchets solides:

- Mise en œuvre de la campagne d'éducation et de sensibilisation sur les déchets solides
- Conception et mise en œuvre d'un programme de nettoyage des sites de décharge en plein air dans la commune de N'djili grâce à la participation des habitants.

En vue d'éliminer les déchets solides dans l'environnement vital et d'assurer la mise en œuvre du projet de collecte des déchets solides, ce projet ne peut pas réussir uniquement à travers les activités du gouvernement provincial de Kinshasa et de l'administration communale de N'djili, mais il est indispensable d'obtenir la collaboration totale de la population locale.

a) Mise en œuvre de la Campagne d'Education et de Sensibilisation sur les déchets solides

La campagne d'éducation et de sensibilisation sur les déchets solides peut se faire à travers la campagne de 3R dont la matière est reprise ci-dessous :

- Les points suivants sont observés afin de réduire les déchets solides plastiques
- l'on interdit l'usage des sachets plastiques
- le sachet plastique est réutilisé,
- les déchets plastiques solides sont recyclés et transformés en matières premières plastiques,
- les déchets solides organiques qui peuvent servir de compost sont ramassés séparément et un projet de compost préparé.

b) Conception et mise en œuvre d'un programme de nettoyage, grâce à l'implication de la population locale, des sites actuels de décharge en plein air dans la commune de N'djili

Le programme de nettoyage des sites de décharge en plein air dans la commune de N'djili devrait être exécuté grâce à la participation de la population locale. Les déchets solides accumulés au cours des années dans la zone habitée de la commune peuvent être éliminés grâce à cette activité. De plus, il faudra essayer de prévenir et de mettre fin aux ordures en installant des poubelles. L'on estime qu'il est possible de promouvoir un environnement sain et confortable et sans déchets solides à travers ces activités.

(4) Objectifs

L'objectif de l'évacuation des déchets est de créer une Ville de santé avec approche de l'établissement de systèmes de gestion sanitaire, installation d'installations sanitaires et sensibilisation, promotion des activités de santé pour la communauté.

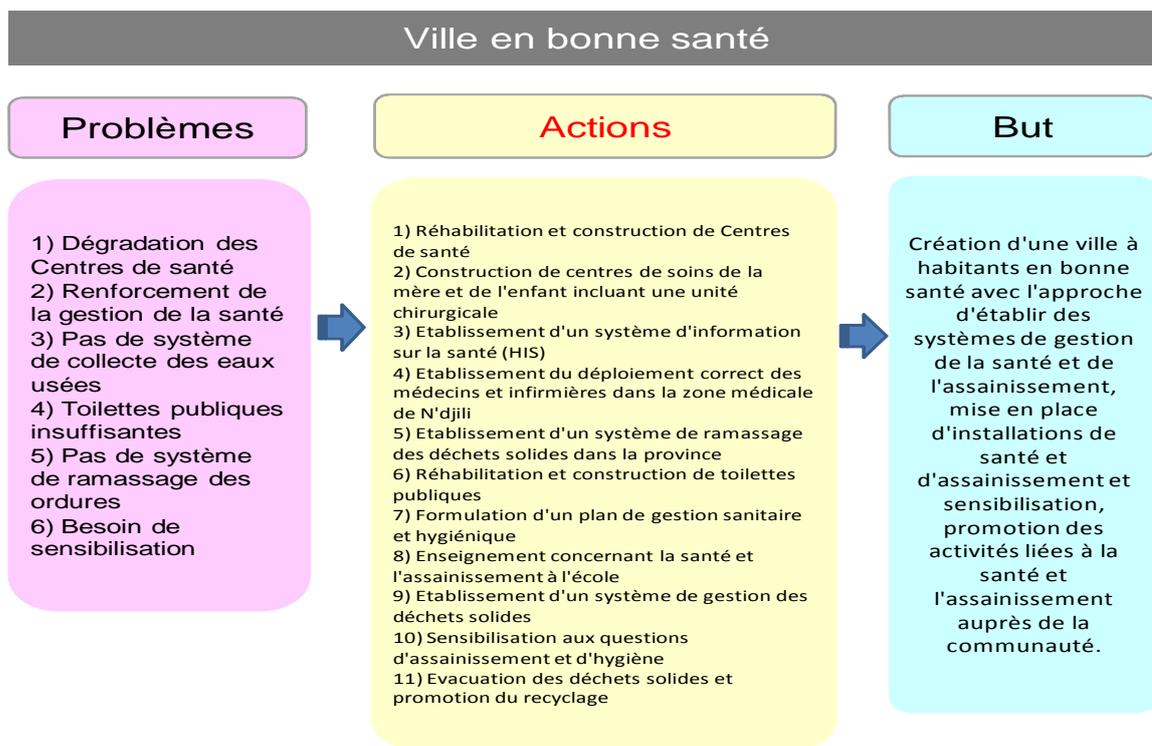


Fig. 4.4.2 Problèmes, Action et Objectif du Secteur des déchets solides

4.4.4 Politique/Stratégie de Développement pour la santé et l'Assainissement

Pour atteindre l'objectif assigné, les Politiques de développement intégrées suivantes en rapport avec des actions identiques sont établies comme suit :

Politique	Action
Réhabilitation des Centres de santé, Aménagement des Centres de santé Système d'entretien (Action ou rôle du gouvernement provincial)	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation et construction des centres de santé comme points focaux des services de santé locaux • Instauration d'un système d'affectation approprié pour les médecins et les infirmiers dans la Zone de Santé de N'djili • Construction d'un Centre des Soins Maternels Infantiles, y compris la chirurgie • Fourniture des équipements médicaux aux centres de santé • Construction et exploitation du site de décharge finale des déchets solides (de MPASA)

Instauration des Systèmes de Gestion des Etablissements de Santé et d'Assainissement/d'Hygiène, Installations sanitaires (Action du niveau communal)	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation et construction des toilettes publiques • Formulation du Plan de Gestion de l'Assainissement et d'Hygiène • Instauration un système de gestion des déchets solides, • Construction d'une fosse septique dans le périmètre maraîcher.
Sensibilisation, Promotion des activités de Santé et d'Assainissement (Action à mener par les habitants)	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur les questions d'assainissement et d'Hygiène • Evacuer les déchets solides et promouvoir le recyclage.

4.5 EDUCATION ET CITOYENNETE

4.5.1 Situation actuelle/Etat des lieux et Tâches correspondantes

(1) Problèmes principaux

En se basant sur l'analyse des conditions actuelles de l'Education et de la Citoyenneté, établie au Chapitre 2, les principaux problèmes identifiés sont décrits comme suit :

1) Détérioration des installations et matériel éducatif

Récemment, le budget de contribution du Gouvernement pour le Secteur de l'éducation a augmenté de 10%. Cependant, les installations et le matériel scolaires sont assez obsolètes. Par exemple, la plupart des écoles ont été fondées dans les années 1950 et ont de nombreuses parties endommagées : particulièrement les toits qui sont complètement abîmés et laissent l'eau de pluie fuir par des trous dans les toits jusqu'aux salles de classe. De nombreuses salles de classe n'ont pas de bureaux, bancs ou tableaux. Les élèves s'assoient directement par terre dans la classe pendant les cours. La plupart des écoles font face à un problème de toilettes en nombre insuffisant. En outre, de nombreuses écoles ont des barrières cassées, endommagées et vieilles. Par conséquent, la réhabilitation des salles de classe et installations scolaires telles que barrières, portes et systèmes sanitaires et d'eau est requise de manière urgente.

2) Demande de soutien des organisations civiles

L'engagement des organisations civiles est essentiel pour les actions de développement communautaire. Le gouvernement et aussi les donateurs ont une limitation dans le soutien pour la réalisation du Plan d'Action. Les organisations civiles importantes comprennent les CLD, ONG et les Eglises qui travaillent en étroite collaboration avec les habitants. Les capacités nécessaires comprennent des compétences d'organisation, mobilisation communautaire, contrôle et évaluation et résolution des conflits. De manière essentielle, ceux qui sont engagés dans les travaux de développement communautaire doivent motiver et encourager les gens à participer aux activités de développement. Le projet du JICA a impliqué ces organisations dans l'enquête à profil communautaire et les projets de tests. En particulier, le projet d'éducation

civique dans le cadre du projet du JICA a motivé les dirigeants communautaires des CLD et amélioré leurs connaissances sur le développement communautaire. Cependant, ils doivent avoir d'autres capacités pour identifier les besoins des personnes, formuler des projets de développement communautaires et gérer ces projets de manière effective et efficace.

3) Demande de changement d'attitude

Parmi les jeunes en âge scolaire, seul 1 enfant sur 5 suit vraiment l'école. Le phénomène d'abandon de l'école a été observé dans la majorité des quartiers de la commune de N'djili. En ce qui concerne les abandons de l'école, à N'djili, on indique actuellement une corrélation significative de 72% à la fois pour les garçons et les filles. La raison la plus importante est l'incapacité notoire des parents à pouvoir se permettre les frais d'éducation de leurs enfants. Néanmoins, le manque d'éducation et la délinquance des jeunes sont reliés à une cause de délits importants et de troubles sociaux. Par conséquent, l'éducation civique des habitants est nécessaire non seulement pour le secteur de l'Education mais également pour chaque secteur d'activités civiles et de la commune

(2) Action par le Gouvernement provincial, la commune et les habitants

Pour résoudre les problèmes principaux ci-dessus, des tâches identiques d'Education et de Citoyenneté à N'djili pendant les stades à court et à moyen terme (2009-2018) sont proposées ci-dessous.

1) Action par le Gouvernement Provincial

Il y a de nombreuses tâches indispensables à réaliser pour le secteur de l'Education par le Gouvernement Provincial. A long terme le gouvernement provincial doit suivre une diversité de défis pour la réforme de l'éducation.

- Développer et mettre en œuvre des mécanismes pour remplacer la contribution des parents pour les frais de fonctionnement scolaire.
- Réduction progressive des frais pour les écoles primaires.
- Etablissement de nouvelles procédures pour la formation des professeurs.
- Adoption d'une stratégie pour la formation tertiaire professionnelle et technique.
- Développer et adopter un cadre de partenariat entre le secteur industriel, les universités et les centres de formation.

Cependant, en se basant sur l'environnement éducatif critique auquel ils font face, les actions urgentes suivantes, la plupart d'entre elles concernant la réhabilitation des installations scolaires, doivent être entreprises immédiatement par le Gouvernement provincial.

- Réhabilitation des barrières de sécurité pour les écoles primaires et secondaires
- Réhabilitation des toilettes pour les écoles primaires et secondaires
- Réhabilitation des salles de classe

- Apport en matériel pour les écoles primaires et secondaires

2)Action par la Commune

La capacité administrative de la commune et des quartiers est significativement plus importante pour faciliter la mise en œuvre des projets énumérés dans le Plan d'Action. Le développement de capacités à la fois individuelles et institutionnelles est nécessaire en ce qui concerne l'organisation, la gestion, les compétences administratives et la stabilisation de la comptabilité et de la transparence. Le processus du projet du JICA a contribué à transférer les connaissances et compétences pour l'organisation participative et la gestion de projet vers ceux qui sont engagés dans le projet. Cependant ils doivent avoir d'autres développements de capacités. L'action suivante est donc requise pour la Commune.

- Renforcement de la capacité de l'Administration de la Commune

3)Action par les habitants

Une campagne d'éveil à la sensibilisation par l'Education Civique effectuée par le JICA apporte des impacts positifs pour les habitants. En se basant sur l'expérience préalable, les habitants veulent étendre leur activité civique de manière plus large. Par conséquent les actions suivantes sont requises pour les habitants.

- Education civique
- Education informelle pour les enfants hors du système scolaire
- Promotion des sports et de la culture dans la commune et les écoles

(3)Objectifs

L'objectif de l'Education et de la Citoyenneté est de « Cultiver la citoyenneté parmi les habitants de N'djili avec des approches de réhabilitation des écoles et d'amélioration de ces environnements, autorisation d'organisations civiles, par action des habitants ».

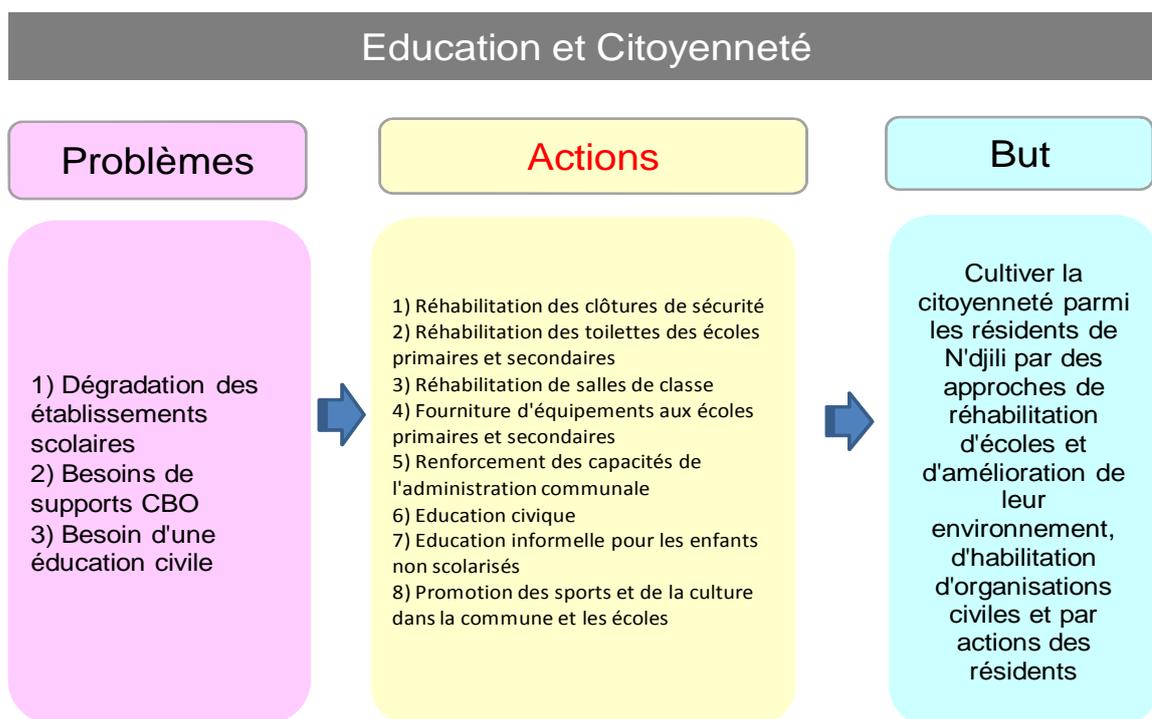


Fig. 4.5.1 Problèmes, Action et Objectif du Secteur de l'Education et de la Citoyenneté

4.5.2 Politique de Développement

Pour atteindre les objectifs définis, les politiques de développement suivantes en vue des actions identiques sont définies comme suivantes.

Politique	Action
Réhabilitation des écoles et Amélioration de l'Environnement, Appuyer les établissements scolaires et fournir les équipements. (Action ou Rôle de la province)	<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation du mur de clôture et des toilettes pour les écoles primaires et secondaires, Réhabilitation des toilettes pour les écoles primaires et secondaires, Réhabilitation ou Réfection des salles de classes, Fournir des équipements supplémentaires aux écoles primaires et secondaires,
Renforcement des capacités de la Société Civile (Action à mener par la Commune)	<ul style="list-style-type: none"> Instauration d'un système de suivi des ONG locales;
Action de la population locale ou de la communauté (Action par les habitants)	<ul style="list-style-type: none"> Education Civique, Education non-formelle en faveur des enfants ayant abandonné l'école, Promotion des sports et de la culture à travers la commune et les écoles.

4.6 INDUSTRIE ET EMPLOI

4.6.1 Principaux problèmes, action, objectif et politiques de développement pour l'industrie et l'emploi.

(1) Principaux problèmes

En se basant sur l'analyse des conditions actuelles de l'Industrie et de l'Emploi, établie au Chapitre 2, les principaux problèmes identifiés sont décrits comme suit.

1) Manque d'opportunités de travail et augmentation du taux de chômage

Le manque d'opportunités de travail et l'augmentation du taux de chômage sont une cause sérieuse de pauvreté dans la commune. La demande la plus importante des habitants de N'djili est de générer des opportunités d'emploi.

2) Dysfonctionnement des systèmes de soutien aux petits vendeurs

La contribution aux revenus du foyer par les petits vendeurs femmes est significative selon l'enquête sur les foyers et l'atelier de groupe central. Cependant, ils ont tendance à être vulnérables en ce qui concerne la capacité financière et la position sur les marchés, car ils n'ont qu'un pouvoir limité pour négocier avec les agents du marché et les grossistes. Bien qu'il y ait des plans de microfinance, ils ont du mal à les utiliser efficacement.

3) Soutien requis pour la production agricole

Il y a un certain nombre de fermiers à N'djili qui travaillent pour des jardins potagers non seulement dans la commune de N'djili mais aussi dans la ferme et les jardins SECOMAF dans la commune de Kimbanseke. Ces fermes ont un avantage compétitif de production de légumes, bien que les fermiers aient des problèmes de transport pour vendre leurs produits. Si l'on considère la réhabilitation de la route SECOMAF par BTC, le problème de transport sera minimisé. Cependant il n'y a pas de plan d'action établi pour utiliser ses potentiels.

4) Pas d'activation de la fonction ITI

Dans la Province de Kinshasa, il y a quatre écoles ITI. L'ITI dans la commune de Gombe est la plus grande et l'ITI à N'djili est la deuxième par ordre de grandeur. Le Gouvernement a un certain montant de budget pour l'ITI, mais actuellement environ 65% du budget est mis en œuvre. Après être sorti de l'ITI, la majorité des élèves peuvent créer un magasin indépendant. Et certains élèves deviendront des employés ou iront à l'Université. Certains d'entre eux iront à l'INPP pour apprendre des techniques de pointe. L'industrie automobile dans la commune de N'djili est essentielle et peut offrir de nombreuses opportunités d'emploi. Mais leur équipement, matériel et outils éducatifs sont très anciens. Il est nécessaire d'apporter du matériel éducatif et un transfert technique et aussi de former les professeurs.

(2) Action par le Gouvernement Provincial, la Commune, les habitants

Pour résoudre les problèmes principaux ci-dessus, des tâches identiques dans le domaine de l'Industrie et de l'Emploi à N'djili pendant les stades à court et à moyen terme (2009-2018) sont proposées comme indiqué ci-dessous.

1) Action par le Gouvernement Provincial

N'djili est célèbre pour être la ville des ouvriers, particulièrement la mécanique de réparation automobile et les menuisiers pour les cercueils. Ils disposent d'avantages à la fois d'échelle et de technique sur les autres communes. La promotion des industries potentielles, particulièrement dans la réparation automobile et les travaux de menuiserie peuvent contribuer à absorber les jeunes au chômage. De plus, la collaboration avec l'ITI de N'djili peut renforcer la capacité de gestion et la qualité des usines ou des ateliers. Dans le secteur agricole, l'introduction de nouvelles cultures doit être examinée en considérant le marché de Kinshasa et peut être des marchés en Europe. Les actions suivantes sont donc requises de manière urgente par le Gouvernement Provincial.

- TOT des maîtres ITI de N'djili
- Réhabilitation des marchés, stockages
- Etablir et faire fonctionner le marché des fermiers à SECOMAF

2) Action par la Commune

L'établissement de systèmes d'appui à l'industrie est proposé. Il est également nécessaire d'établir une association d'affaires à N'djili qui ait des fonctions de financement pour les sociétés membres. La commune doit les coordonner et les aider à établir de tels systèmes. De plus, la promotion de partenariats privés, particulièrement avec les sociétés privées dans des pays industriels est nécessaire pour une amélioration de l'industrie. Par conséquent les actions suivantes sont requises de manière urgente par le Gouvernement Provincial.

- Etablissement de systèmes d'appui à l'industrie

3) Action par les habitants

Le réseau de petits ateliers et le partage d'installations et d'outils peut contribuer à réduire les coûts de production et à améliorer la promotion des affaires. Le réseau de ces petits vendeurs est très important pour stabiliser leur revenu journalier et pour empêcher les négociations abusives. Le réseau doit comprendre des informations à partager et aussi l'établissement d'un système de sécurité et d'un plan de microfinance. Par conséquent les actions suivantes sont requises de manière urgente par les habitants.

- Etablir une association des industries à N'djili

(3) Objectif

L'objectif de l'industrie est le « Fabriqué à N'djili » grâce à la promotion de l'industrie de

N'djili, l'amélioration de la production agricole et l'établissement de systèmes d'appui à l'industrie, de même que l'établissement d'une association des industries à N'djili ».

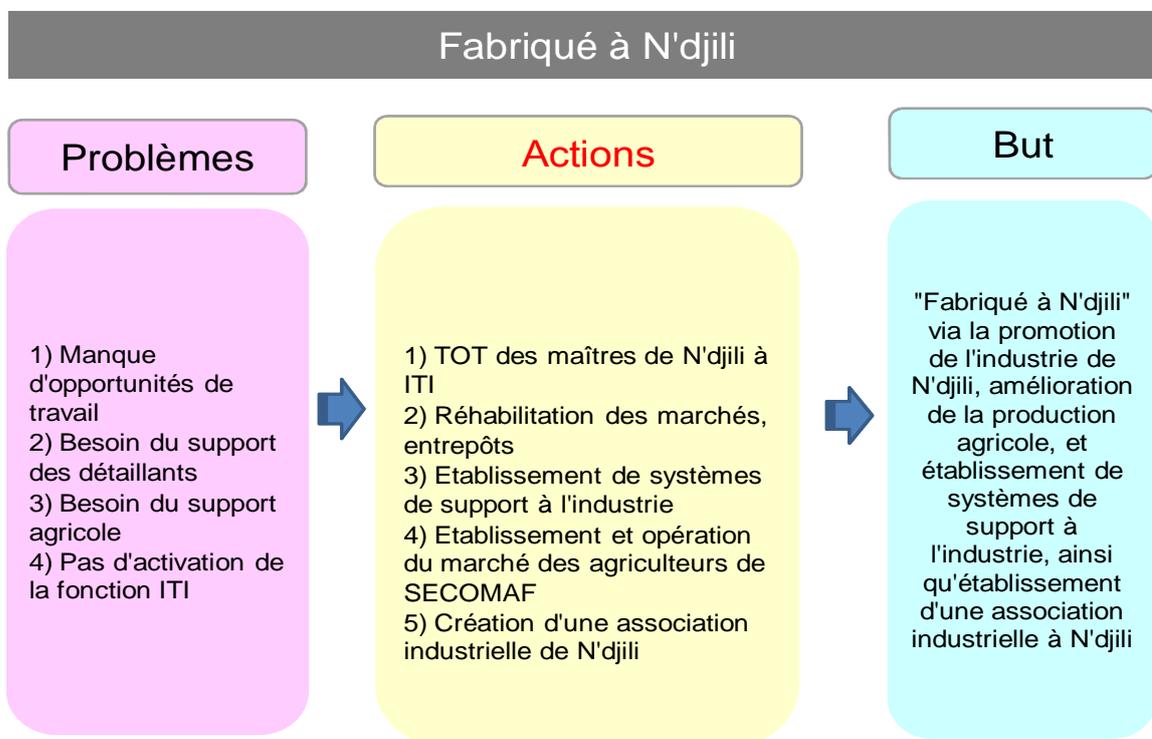


Fig. 4.6.1 Actions de l'Industrie & de l'Emploi

4.6.2 La Politique du Développement de l'Industrie & de l'Emploi

Politique	Action
Promotion Industrielle de N'djili, Amélioration de Production Agricole (Action du Gouvernement Provincial)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des formateurs - maîtres de N'djili à l'ITI • Réhabilitation des marchés, stockages • Création et réalisation du marché des cultivateurs à CECOMAF
Promotion de l'Industrie de N'djili (Action de la Commune)	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un système d'appui à l'industrie
Réseau des petits Vendeurs (Action des habitants)	<ul style="list-style-type: none"> • Création de l'association des industries de N'djili

4.7 L'ACCÈS A L'EAU ET A L'ELECTRICITE

4.7.1 Principaux problèmes, action, objectif pour l'approvisionnement en eau

(1) Principaux problèmes

En se basant sur l'analyse des conditions actuelles de l'approvisionnement en eau, établie au Chapitre 2, les principaux problèmes identifiés sont décrits comme suit.

1) Vieillessement des installations

Puisque 75% du réseau de distribution de l'eau a été construit dans les années 1950, le vieillissement du réseau de distribution progresse. En conséquence d'une pression d'eau négative dans les canalisations dues aux pannes d'eau, on suppose une intrusion des eaux usées dans la conduite de distribution et la sécurité de l'approvisionnement en eau peut comprendre un risque. Pour les raisons mentionnées ci-dessus, l'obstacle se produit dans les services d'approvisionnement en eau d'environ 36% des foyers raccordés tel que le phénomène de panne d'eau, coupure de l'approvisionnement en eau et arrêt de l'approvisionnement en eau. De plus, on ne réalise pas de système de collecte des charges correspondant à la consommation d'eau actuelle du fait de la rupture du compteur ou de l'absence de compteur.

2) Service/gestion d'approvisionnement en eau insuffisant

L'amélioration des services d'approvisionnement en eau est indiquée comme une forte demande dans l'enquête sur les foyers. Le taux de foyers équipé d'un raccordement à l'eau est de 86%. A partir des conditions et problèmes existants, pour le manque de maintenance du réseau de distribution de l'eau et des équipements d'eau, il devient clair qu'une détérioration des services d'approvisionnement en eau s'est produite. Par conséquent, l'obtention d'un « niveau de service d'origine » est définie comme cible du projet d'amélioration.

(2) Action par le Gouvernement Provincial, la Commune, les habitants

Pour résoudre les principaux problèmes ci-dessus, des tâches identiques d'approvisionnement en eau à N'djili pendant les stades à court et à moyen terme (2009-2018) sont proposés ci-dessous.

1) Action par le Gouvernement Provincial (et REGIDESO)

Pour atteindre l'objectif, les deux activités suivantes doivent être entreprises par le Gouvernement Provincial.

- Amélioration du réseau de distribution et des équipements d'eau.
- Etablissement du système de gestion du réseau de distribution

a) Amélioration du réseau de distribution et des équipements d'eau

Les grandes lignes du projet d'amélioration des services d'eau mentionnés ci-dessus et le rôle des agences responsables sont décrits ci-dessous.

- La zone du projet couverte par le projet d'amélioration des services d'eau est toute la zone de la commune de N'djili.
- Le remplacement du réseau de distribution doit inclure principalement les canalisations de troisième ordre (moins de 90mm de diamètre), considéré comme ayant affecté le service d'approvisionnement en eau de manière significative. De plus les équipements d'eau comprenant un compteur dans chaque foyer doivent être

remplacés.

- Le remplacement de la conduite de distribution principale dans le réseau doit être considéré comme minimum nécessaire selon les suggestions de REGIDESO.
- La principale agence responsable du projet ne doit pas être le gouvernement central/gouvernement provincial mais le REGIDESO qui est la société publique de services des eaux.

b) Etablissement du système de gestion du réseau de distribution

L'établissement du système de gestion du réseau de distribution est mentionné comme action à moyen-long terme. Il a pour but l'établissement du système de gestion du réseau de distribution comprenant la base de données du réseau de distribution et la recherche de fuites d'eau afin que la détérioration du niveau de service d'approvisionnement en eau par le manque de maintenance du réseau de distribution ne se produise pas. Le contenu de cette action est principalement la formation personnelle par le transfert de technologie.

2)Action par la Commune et les habitants

En accord avec les actions consécutives par REGIDESO, les habitants doivent participer et coopérer rapidement pour une mise en œuvre homogène du projet d'amélioration. De plus, les habitants et la communauté doivent faire face à l'interruption de la fourniture en eau causée par les travaux de construction pendant le projet d'amélioration. L'éducation sociale doit être réalisée dans le cadre de ce projet et doit comprendre « l'amélioration du service de fourniture en eau » et « l'amélioration de la prise de conscience des économies d'eau ».

(3)But

Le service de fourniture d'eau sûr et suffisant sera repris par le projet d'aménagement de la REGIDESO, et un environnement de vie confortable sera instauré. En plus, la collecte de la charge basée sur le montant réel de consommation d'eau par mètre cube d'eau installé sera atteinte, et l'amélioration de la conscience d'économie d'eau et une amélioration d'un taux de collecte de charge sont prévues.

4.7.2 Principaux problèmes, actions, objectif pour la fourniture en courant électrique

(1)Principaux problèmes

En se basant sur l'analyse des conditions actuelles de la fourniture en courant électrique/cordage, établie au Chapitre 2, les principaux problèmes identifiés sont décrits comme suit.

1)Détérioration des installations

Basées sur la situation actuelle de fourniture du courant électrique en République Démocratique du Congo, l'amélioration des installations, l'expansion de la capacité, et la sécurité de

préservation sont exigées pour toutes les installations électriques telles que les groupes électrogènes, le transport du courant, le réseau de distribution principale, et les installations de fournitures électriques dans chaque maison.

2)Service/gestion du courant électrique insuffisant

Selon les résultats de l'Enquête sociale sur les ménages, il est indiqué que bien que 80% de maisons dans la commune de N'djili soient raccordées au réseau de la SNEL par un contrat, le service suffisant de courant électrique n'existe pas. Par conséquent, le problème d'incendie provoqué par la bougie ou la lampe-tempête, et le poids économique de l'application des prix exorbitants de bois de chauffage et de charbon de bois qui remplacent le courant électrique constituent un problème.

(2)Action par le Gouvernement Provincial, la Commune, et les habitants

1)Action par le Gouvernement Provincial

À propos de l'amélioration de fournitures de courant électrique, la portion du projet de l'amélioration que le gouvernement central, le gouvernement provincial de Kinshasa et la SNEL devraient prendre en charge est très vaste et importante. Après la mise en œuvre des mesures relatives aux installations de courants électriques de base par le gouvernement central, le gouvernement provincial de Kinshasa et la SNEL, la proposition pour le projet de l'amélioration de la commune N'djili devrait être prise en considération.

2)Action par la Commune et les habitants

En accord avec les actions consécutives par le SNEL, les habitants doivent participer et coopérer rapidement pour une mise en œuvre homogène du projet d'amélioration. De plus, les habitants et la communauté doivent faire face à l'interruption de la fourniture en courant électrique causée par les travaux de construction pendant le projet d'amélioration. L'éducation sociale doit être réalisée dans le cadre de ce projet et doit comprendre « l'amélioration du service de fourniture de courant » et « l'amélioration de la prise de conscience des économies de courant électrique ».

(3)But

Quand le futur plan d'aménagement du gouvernement central, du gouvernement provincial de Kinshasa et de la SNEL sera effectif, il y aura alors des fournitures suffisantes et régulières de courant électrique. Cela résultera en un éclairage amélioré et en une énergie thermique convenable pour cuire, instaurant ipso facto un environnement approprié pour une vie confortable des habitants.

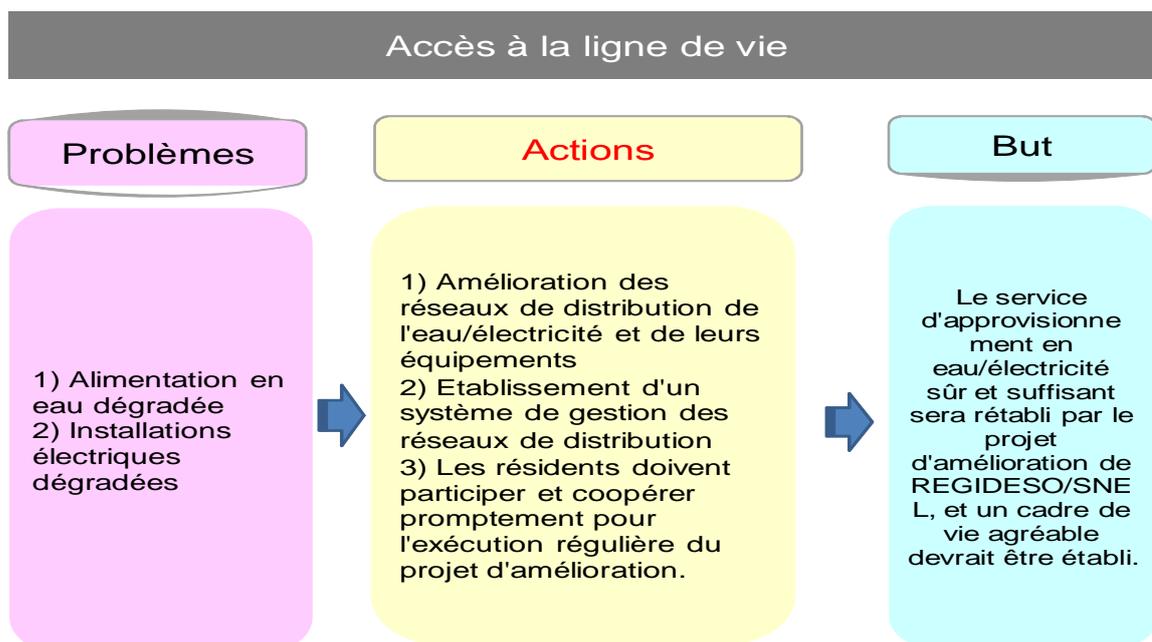


Fig. 4.7.1 Les problèmes, l'Action et le But dans le secteur de Fourniture d'Eau

4.7.3 Politiques de développement intégrées pour la fourniture en eau et courant électrique

Pour atteindre les objectifs assignés respectivement, les politiques de développement intégrées suivantes en rapport avec les actions pertinentes sont établies comme suit.

Politique	Action
Gestion du réseau de distribution (Action par le Gouvernement Provincial)	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du réseau de distribution d'eau/courant électrique et de l'équipement d'eau. Etablissement du système de gestion du réseau de distribution
Coopération des habitants dans les travaux d'amélioration par REGIDESO, SNAIL (Action par la Commune & les habitants)	<ul style="list-style-type: none"> Les habitants doivent participer et coopérer rapidement pour une mise en œuvre homogène du projet d'amélioration. Les habitants et la communauté doivent faire face à l'interruption de la fourniture en eau /courant électrique causée par les travaux de construction pendant le projet d'amélioration. L'éducation sociale doit être réalisée dans le cadre de ce projet et doit comprendre « l'amélioration du service de fourniture d'eau /de courant » et « l'amélioration de la prise de conscience des économies d'eau /de courant électrique ».

CHAPITRE 5

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

CHAPITRE 5 : CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

5.1 CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

5.1.1 Infrastructures urbaines

(1) Concept de développement

En ce qui concerne l'Infrastructure urbaine, décrite au Chapitre 4, les principaux problèmes d'Infrastructure Urbaine sont les 5 problèmes suivants:

- Manque de travaux de réhabilitation des routes.
- Manque d'espaces urbains et d'infrastructures qui facilitent la croissance urbaine.
- Manque d'installations routières qui peuvent gérer l'augmentation de la demande de trafic et assurer la sécurité du trafic.
- Pas d'installations correctes de transport public, telles qu'arrêts de bus.
- Système de réseau routier insuffisant.

Pour s'attaquer aux problèmes mentionnés, le Concept de développement d'Infrastructure Urbaine est indiqué comme « Réhabiliter l'infrastructure urbaine essentielle face à la croissance économique avec la Participation Communautaire » pour les mises en application de projets. Néanmoins, afin d'assurer de manière réussie la disponibilité des actions proposées, la Politique d'amélioration de l'urbanisme, décrite au 4.2 « ETABLISSEMENT DE LA POLITIQUE D'AMELIORATION POUR LES PROBLEMES D'URBANISME » du chapitre 4 de ce rapport est indispensable pour introduire les sections de planning du gouvernement de province et du bureau de la commune auparavant. Par conséquent, on prévoit de démarrer immédiatement une action nécessaire pour la politique d'Amélioration Urbaine qui a des fonctions d'Environnement urbain, d'Urbanisme, d'Affaires légales et de Mise en application du Plan.

1) Concept de développement du Projet de la Phase de Réhabilitation (période à court terme : 2009-2013)

Sous le Concept de Développement général, les 3 Concepts de Développement suivants sont définis pour des projets d'infrastructure urbaine dans la Phase de Réhabilitation.

- Réhabilitation urgente de l'infrastructure urbaine existante.
 - Amélioration de l'infrastructure urbaine et capacité de gestion de la croissance économique.
 - Compréhension de l'environnement du trafic avec sécurité et confort
 - Encourager la participation communautaire pour le développement de l'infrastructure.
-

En conséquence, les 9 projets suivants sont proposés dans la Phase de Réhabilitation :

- Améliorer le Boulevard Luemba en rue principale de N'djili.
- Réhabilitation des routes bitumées existantes.
- Développement de capacité pour les Sections d'Urbanisme Provincial de la Province.
- Amélioration de la Jonction de N'djili pour réduire les embouteillages.
- Installation de trottoirs et d'installations de sécurité routière/ passages piétons, feux de circulation, ralentisseurs, etc.
- Réhabilitation des routes communautaires utilisant le HIMO (Application de la technologie « Do-Nou »).
- Réhabilitation de la zone centrale urbaine (Q7).
- Nettoyage des caniveaux avec la brigade sanitaire
- Plantations de fleurs et d'arbres le long des rues

2) Concept de développement du Projet de la Phase de Réhabilitation (période à moyen terme : 2014-2018)

Sous le Concept de Développement général, les 3 Concepts de Développement suivants sont définis pour des projets d'infrastructure urbaine dans la Phase de Réhabilitation.

- Amélioration des Transports Publics.
- Amélioration de l'environnement/conditions de vie de la commune.

En conséquence, les 3 projets d'Infrastructure urbaine suivants sont proposés pour une mise en application dans la Phase de Développement.

- Amélioration des routes de troisième ordre.
- Amélioration du réseau routier des bus, terminaux de bus, arrêts de bus
- Développement de la Zone centrale communautaire.

3) Concept de développement du projet à long terme (après 2018)

A la suite, après l'achèvement des Projets de phase de développement, il est prévu de mettre en application un Projet d'infrastructure urbaine pour le compléter.

- Développement d'un plan de réseau routier intégré.

(2) Projet proposé

1) Projet de la Phase de Réhabilitation

La Phase de Réhabilitation comprend les 10 Projets d'Infrastructure Urbaine suivants pour une mise en application.

a) Réhabilitation du Boulevard Luemba.

Ce projet a été achevé en 2010 en tant que Projet pilote par l'étude de la JICA. Pour de plus

amples informations sur le Projet on peut se référer au Chapitre 4 dans le Rapport principal du texte.

b) Réhabilitation des routes bitumées existantes

Objectif du Projet :

Réduction des embouteillages et des accidents

Sites du Projet : routes bitumées du Quartier 7

Grandes lignes :

Réhabilitation des routes bitumées existantes et système de drainage approprié jusqu'à la sortie existante, L=4,93km, l=7m (2 voies)

- Terrassement (nivellement, etc.)
- Travaux de chaussée (pour la chaussée: couche d'usure bitumée, couche de base, couche de fondation, rapiéçage des nids-de-poule, trottoirs)
- Travaux de drainage (Réhabilitation et nouvelle installation de conduites en U et de ponceaux croisés)
- Travaux complémentaires (marquages des voies, ralentisseurs et mesures de sécurité routière)

Résultats :

- Conception de base et conception détaillée de la réhabilitation des routes bitumées existantes
- Les routes bitumées existantes détériorées ont été bitumées.
- Le système de drainage approprié a été amélioré jusqu'à la sortie existante.
- L'installation de trottoirs, passages piétons et ralentisseurs de vitesse a été mise en place pour la réduction des accidents de la circulation.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2011 à 2013).
Conception de base et conception détaillée: 1 an et Construction et supervision: 2 ans.

Coûts du projet estimés (USD) : 4.826.000

c) Amélioration de la Jonction de N'djili pour réduire les embouteillages

Objectif du Projet :

Réduction des embouteillages et des accidents à la Jonction de N'djili.

Sites du Projet : 1 emplacement de jonction. 4 voies avec voie de tourne à droite et voie de tourne à gauche le long du Boulevard Luemba, 2 voies avec voie de tourne à droite et voie de

tourne à gauche le long de la Route CECOMAF.

Grandes lignes :

- Amélioration de la Jonction en T existante avec signaux de circulation et canalisation, marquage de voie.
- Installation d'une voie supplémentaire comme voie de tourne à droite et voie de tourne à gauche le long du Boulevard Lumumba. (la longueur de la voie supplémentaire est d'environ 100m. La longueur de la voie supplémentaire sera déterminée par l'analyse de l'enquête sur la circulation).
- Installation d'une voie supplémentaire comme voie de tourne à droite et voie de tourne à gauche le long de la Route CECOMAF.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2014).

d) Installation de trottoirs et d'installations de sécurité routière/ passages piétons, feux de circulation, ralentisseurs, etc.

Objectif du Projet :

Réduction des accidents de la circulation

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili

Grandes lignes :

- Formation à la sécurité routière avec une campagne pour les conducteurs, les enfants, étudiants et autres.
- Manière de conduire, Comment traverser la route et autres

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2013 à 2017).

e) Renforcement des capacités pour les Divisions Provinciales de l'Urbanisme.

Objectif du Projet :

La capacité à la fois individuelle et institutionnelle des Divisions de l'Urbanisme de la Province est renforcée.

Sites du Projet : La Division de l'Urbanisme du Bureau du Gouvernement Provincial

Grandes lignes :

- Coopération technique pour le renforcement de capacité sur l'Urbanisme pour la Section d'Urbanisme.
- Grâce à l'expérience de projets pilotes, les homologues (fonctionnaire de l'Etat de la Division de l'Urbanisme) se familiarisent pratiquement aux méthodes d'Urbanisme.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2014).

f) Réhabilitation des routes communautaires utilisant la Méthode IMO/LBT (Application de la Technologie « Do-Nou »).

Objectif du Projet :

La mise en place d'actions de base pour réduire les ordures et pour l'entretien des caniveaux sera établie dans chaque quartier.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili

Grandes lignes :

- Envoyer un expert en Technologie « Do-nou »
- Formation sur la méthode de la Technologie « Do-nou »
- Sélection des routes cibles pour la réhabilitation
- Mise en œuvre des travaux de réhabilitation

Résultats :

- Les routes non bitumées ont été réhabilitées par la technologie « Do-nou » sur la commune de N'djili.
- La capacité des routes du CLD et de l'entretien des outils a été développée et améliorée.
- Les CLD ont été équipés d'outils de travail pour la réhabilitation des routes. La circulation des utilisateurs sur les routes de la commune de N'djili a été améliorée.
- Renforcement de la capacité d'entretien.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2010 à 2018).

Coûts du projet estimés (USD) : 2.620.000 sur 5 ans.

g) Réhabilitation de la zone centrale urbaine (Quartier 7 :Q7).

Objectif du Projet :

- Créer la zone centrale de la commune pour l'activation de l'économie et de la vie urbaine de la commune.
- Augmenter les Fonctions Urbaines de manière effective et économique, concentrer les installations et l'infrastructure dans le Quartier 7 (Q7)

Sites du Projet : Quartier 7 (Q7)

Grandes lignes :

- Réhabiliter le bureau de la commune avec des installations publiques environnantes dont une nouvelle installation du Centre de la Commune pour utilisation par les
-

habitants.

- En tant que zone centrale de la commune, réhabiliter/développer un espace public dans le Q7.
- Des toilettes publiques et réverbères seront installés sur des espaces ouverts.
- Sélection de l'ONG qui s'occupe de la gestion et fait fonctionner le Centre.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2015).

h) Nettoyage des caniveaux avec la brigade sanitaire

Objectif du Projet :

La mise en place d'actions de base pour réduire les ordures et pour l'entretien des caniveaux sera établie dans chaque quartier.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili

Grandes lignes :

- Les rues et caniveaux cible sont trouvés.
- La méthode / le(s) site(s) de décharge finale sont identifiés. Les décharges illégales doivent être interdites. Le recyclage/la réutilisation des ordures doit être conseillée.
- Concevoir des activités de nettoyage détaillées et décider des rôles et responsabilités des membres et des participants du CLD en ce qui concerne les activités.
- Sélectionner les participants aux activités et à la formation sur le nettoyage
- Une formation sur l'hygiène et un enseignement sur l'environnement sont menés pour les participants aux activités de nettoyage.
- Les participants formés propagent l'enseignement sur l'hygiène et l'environnement à leurs voisins au niveau du réseau des rues.
- Nettoyage des rues et caniveaux sélectionnés
- Apporter les ordures ramassées au(x) site(s) de décharge finale ou à (aux) l'atelier(s) de recyclage.

Résultats :

- Un système d'évacuation des déchets sur une base communautaire sera établi dans chaque quartier.
- Les participants acquerront des connaissances sur la manière de réduire les déchets.
- Les rues et les caniveaux seront nettoyés par les participants.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2009 à 2018).

Coûts du projet estimés (USD) : 167.000 sur 10 ans.

i) Plantations de fleurs et d'arbres le long des rues

Objectif du Projet :

- Créer un environnement urbain grâce à la participation communautaire.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili

Grandes lignes :

- Synchroniser l'activité de « Nettoyage des caniveaux avec la Brigade sanitaire », nettoyer non seulement les caniveaux, mais également les espaces publics et les rues piétonnes.
- Planter des arbres et des fleurs le long des rues et aménager des espaces ouverts en face des maisons des résidents.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2011 à 2018).

j) Accroissement de l'approche participative pour le développement communautaire

Objectif du Projet :

La capacité à la fois individuelle et institutionnelle et des résidents des Organisations basées sur la communauté (CBO) pour une approche participative pour le développement communautaire est renforcée.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili

Grandes lignes :

- Examen des déclarations de mission des organisations, les TDR de chaque section et membres de l'équipe.
- Mener une analyse SWOT et/ou analyse de problème.
- Analyser le résultat du SWOT et des autres analyses et identifier les actions nécessaires.
- Mener les formations nécessaires, par exemple, un apprentissage et des actions participatives, demande d'appréciation, gestion du cycle de projet pour le planning méthode de contrôle et d'évaluation pour la gestion de projet, gestion de la comptabilité et de la conformité pour l'administration et gestion des bureaux comprenant le KAIZEN de style Japonais, formation de dirigeants pour la gestion.
- Les membres de l'équipe formés mettront en pratique de petites actions d'amélioration en utilisant l'esprit KAIZEN.

Résultats :

- Un système d'évacuation des déchets sur une base communautaire sera établi dans
-

chaque quartier.

- Les compétences de l'équipe/des membres cibles sont identifiées.
- Des actions nécessaires pour améliorer le système de gestion/d'administration sont identifiées.
- L'équipe/les membres cibles acquièrent les connaissances et compétences nécessaires grâce aux formations.
- L'équipe/les membres formés peuvent améliorer les systèmes de gestion/d'administration de manière continue.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2013 à 2018).

2) Le projet de la phase de Développement

La phase de développement propose les 3 projets d'infrastructure urbaine suivants pour une mise en application.

a) Amélioration des routes tertiaires

Objectif du Projet :

- Améliorer les routes tertiaires/routes de dessertes dans la commune.
- Aider au développement des réseaux de la commune.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili.

Grandes lignes :

- Analyse de l'inventaire des routes tertiaires/routes de dessertes dans la commune.
- Réhabilitation de l'établissement de la priorité des routes tertiaires/routes de dessertes dans l'analyse de l'inventaire des routes.
- Accomplir les travaux de dérivation nécessaires pour accéder aux routes avoisinantes.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2014 à 2018).

b) Amélioration du réseau routier des bus, terminaux de bus, arrêts de bus

Objectif du Projet :

- Un réseau de transport public efficient et efficace sera développé.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili

Grandes lignes :

- Examen de l'étude de la JICA concernant le réseau des transports et les conditions de circulation à N'djili.
 - Décider des lignes de bus efficientes et efficaces en considérant l'accessibilité des
-

habitants, particulièrement dans les zones non couvertes.

- Répartir les bus et les conducteurs à des emplacements appropriés de la commune.
- Mettre des conducteurs sur les lignes de service préalablement désignées.

Résultats :

- Amélioration des services de transport public.
- Décision des lignes de bus qui couvrent toute la commune de N'djili.
- Les parcours de bus/taxi-bus sont respectés par les conducteurs.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2014 à 2018).

c) Développement de la Zone centrale communautaire.

Objectif du Projet :

- Pour stimuler l'économie communautaire, créer une zone centrale communautaire dans chaque Quartier.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili

Grandes lignes :

- En utilisant l'étude de la JICA et les analyses pertinentes, des zones/points potentiels ont été trouvés pour une zone centrale communautaire dans chaque Quartier.
- Ebauche de plan d'aménagement foncier pour le développement de la zone centrale communautaire.
- Dans le plan d'aménagement foncier, allouer un espace approprié pour le développement communautaire avec facilités pour l'infrastructure nécessaire.
- Pour l'activation de la zone centrale, étendre le réseau communautaire pour faire usage de la zone centrale.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2014 à 2018).

3) Le projet à long terme (Après 2018)

Réalisé dans les projets de phase de développement, le plan de développement du projet à long terme a un « Développement de plan de réseau routier intégré » qui prévoit de rénover les réseaux routiers dans la commune pour un développement des transports avancé. Afin d'établir le plan de réseau routier dans le futur, les données de circulation actuelles, les prévisions de volume de trafic et divers résultats d'analyse de la circulation effectués par l'étude de la JICA sont résumées dans les sections ci-dessous.

(3) La demande future

1) Généralités sur la demande future

L'estimation de la densité de la circulation future est faite sur la base de la tendance du volume de trafic actuel et de la croissance de la population ainsi que du produit intérieur brut régional (PIBR). Le volume de trafic des minibus par rapport aux piétons a augmenté suite au revêtement du tronçon Maître Croquet-Kimbanseke.

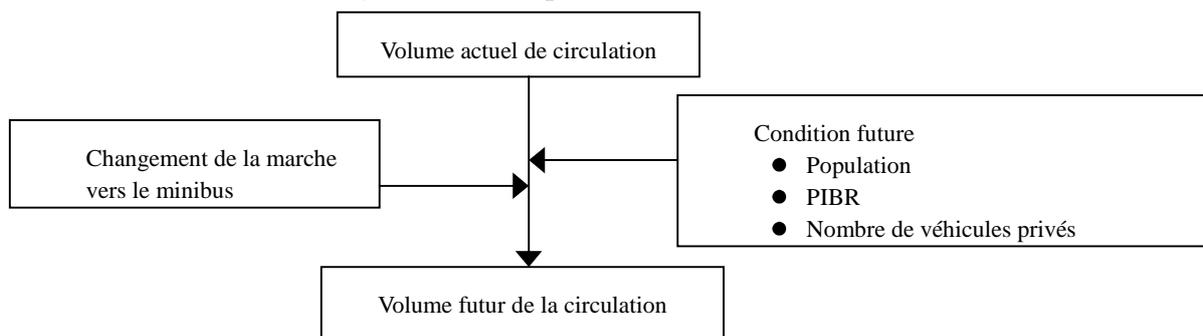


Fig. 5.1.1 Organigramme des prévisions de la demande

2) Volume du trafic futur sur la base de la tendance

Le volume du trafic futur est estimé sur la base de l'évolution du volume de trafic actuel combiné au taux de croissance démographique et au PIBR (Produit Intérieur Brut Régional). Le taux de croissance de PIBR multiplié par le PIBR par tête d'habitant est utilisé comme indicateur. Le volume du trafic à venir sur la base de l'évolution est obtenu en multipliant le volume actuel du trafic par l'indicateur.

Tableau 5.1.1 Changement annuel de chaque indicateur

Indicateur	2007	2018	Croissance/an
Population de la commune de N'djili	320.762 (1,00)	390.448 (1,22)	1,80%
PIBR/habitant	\$260 (1,00)	\$354 (1,36)	2,85%
PIBR	\$83.398.120 (1,00)	\$138.219.641 (1,66)	4,70%

Attention: Les données entre “()” sont des données relatives à l'année 2007, comme (1,00).

3) Changement de la marche à pieds au minibus sur l'avenue Maître Croquet vers Kimbanseke par l'asphaltage de la chaussée

Le volume des piétons sur Croquet-Kimbanseke était de 13.047 personnes/ 12h selon l'enquête sur le trafic par l'Equipe du Projet. Le volume des piétons était de plus de 6.000 personnes/ 12h sur les routes bitumées sauf sur la Route Bikali en construction. La zone autour de Croquet-Kimbanseke ne convient pas pour l'utilisation des transports publics. On

considère que les personnes qui vont ou qui viennent d'autres communes excepté la commune de Kimbanseke, montent et descendent aux arrêts de bus sur la Route CECOMAF ou 2^{ème} République. Par conséquent, les piétons traversant Croquet-Kimbanseke passent dans des communes intermédiaires comme le quartier 7 ou entre la commune de N'djili et Kimbanseke du fait de transports publics peu pratiques. Quand Croquet-Kimbanseke sera bitumée, environ 6.000 personnes/ 12h modifieront leur mode de transport, de la marche à pied au minibus, selon les routes bitumées ou non bitumées. Par conséquent 400 minibus de passagers seront générés selon ces modifications, avec une estimation de 15,1 personnes/ bus comme moyenne de passager de chaque bus. Ils iront jusqu'au croisement de N'djili-Kimbanseke.

4) Différence entre l'offre et la demande de trafic

Le croisement sur le Boulevard –N'djili a compté le plus lourd volume de circulation avec 31.700 unités-voiture/ 12h. 10.000 unités-voiture/jour est utilisé comme critère sur les voies des routes dans une zone urbaine au Japon. Dans l'état actuel, il y a 6 voies au total (la Route Cecomaf a 2 voies, la Route Bikali a 4 voies). C'est-à-dire que la capacité de la route est de 30.000 unités-voiture / jour. Cela implique que le futur volume de circulation ne sera pas traité par le réseau actuel. Le réseau de la commune N'djili devrait donc être amélioré avec de nouvelles routes ou grâce à l'amélioration de routes existantes. Cette dernière possibilité est plus souhaitable car elle affecte également l'avancement de la densité routière sur les faces est et sud de la commune de N'djili.

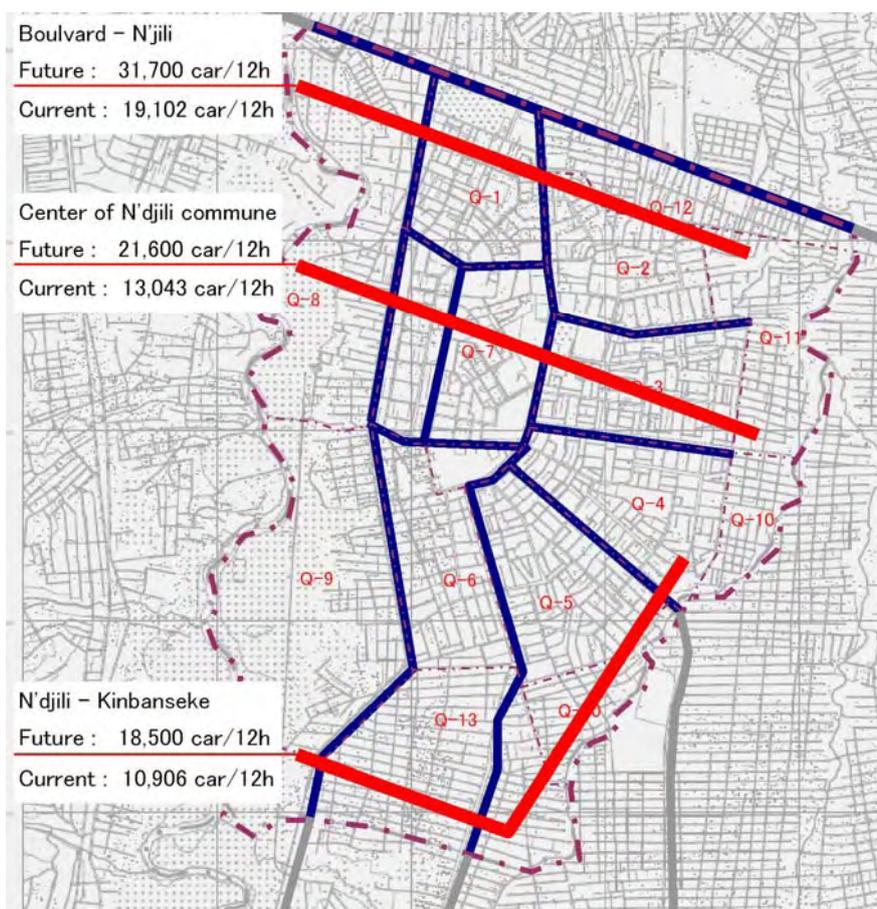


Fig. 5.1.2 Densité du trafic ou volume à venir

(4) Catégorisation des routes selon leurs fonctions

Les routes de la commune de N'djili sont classées selon leur fonction comme ci-dessous. La catégorie est constituée de 5 niveaux : artère principale, artère, artère auxiliaire, route collectrice et route locale. L'axe de chaque niveau est également présenté ci-dessous.

Tableau 5.1.2 Catégories des routes

Catégorie de routes	Interprétation
Route primaire/Route Nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Route nationale de base reliant les villes et districts principaux de la RDC • Routes reliant les fonctions urbaines majeures
Route primaire/Route communale	<ul style="list-style-type: none"> • Routes reliant les quartiers/communes de la ville de Kinshasa • Route de desserte locale reliant les artères principales entre elles ou les artères à la commune
Route secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • Routes reliant les routes tertiaires aux artères • Routes reliant les fonctions de la commune
Route tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> • Route d'accès reliant au réseau du trafic
Route locale	<ul style="list-style-type: none"> • Petite route dans le réseau du trafic différente des catégories ci-dessus

1) Futur réseau routier

Le futur réseau routier, catégorisé selon leurs fonctions, est représenté ci-dessous. Le Boulevard Lumumba n'est classé que comme route nationale principale. La Route CECOMAF, route centrale et périphérique du Quartier 7, la route Bikali, 2^{ème} République et Kimbanguiste sont classées comme routes principales. La route périphérique contournant la commune de N'djili, la route radiale complémentaire, la route de desserte agricole le long de la rivière N'djili et la route d'accès à la commune de Kinseso sont classées comme routes secondaires. La perspective de chaque route est détaillée à la page suivante.

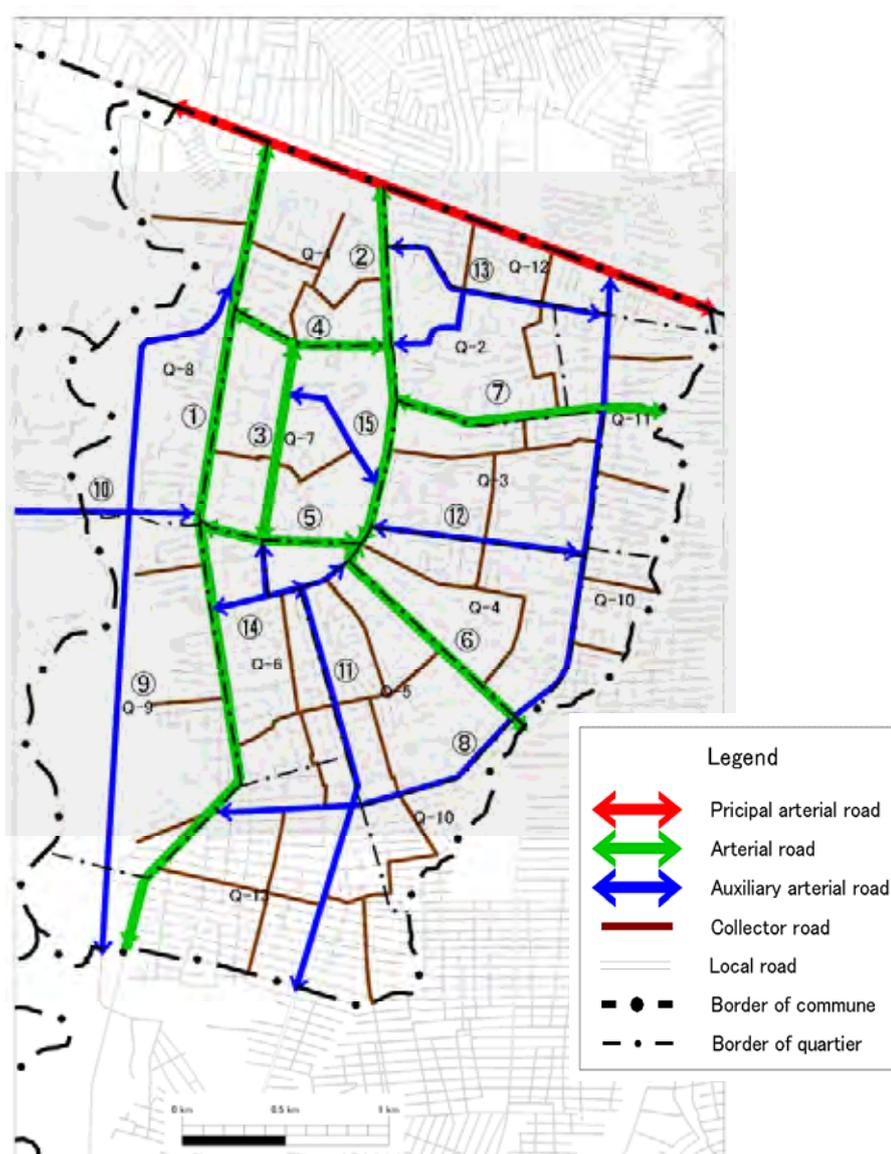


Fig. 5.1.3 Futur réseau routier

Tableau 5.1.3 Perspective de chaque route

No.	Nom	Perspective
1	Route CECOMAF	<ul style="list-style-type: none"> • Grande route radiale reliant la commune de N'Djili au boulevard Lumumba • Grande route radiale connectant la province de Kinshasa à la ville de Matadi par le Sud du centre-ville de Kinshasa • Route connectant la commune de N'djili à la commune de Kimbanseke • Route contournant la zone urbaine du côté ouest
2	Route Bikali	<ul style="list-style-type: none"> • Grande route radiale reliant la commune de N'djili au Boulevard Lumumba • Route contournant la zone urbaine du côté Est
3	Boulevard Luemba	<ul style="list-style-type: none"> • Route constituant l'axe principal de la zone urbaine de la commune de N'djili • Route d'accès aux institutions publiques telles que le bureau communal et la station de police situées le long de la route, pour toute la population locale de la commune
4	Route périphérique nord du quartier 7	<ul style="list-style-type: none"> • Route contournant la zone urbaine du côté sud • Route d'accès aux institutions publiques telles que le Bureau communal et le Commissariat de police situées le long de la route N°3 pour tous les habitants de la commune
5	Route périphérique Sud du quartier 7	<ul style="list-style-type: none"> • Route contournant la zone urbaine du côté sud • Route d'accès aux institutions publiques telles que le bureau communal et le Commissariat de police situé le long de la route n° 3 pour tous les habitants de la commune
6	2 ^{ème} République	<ul style="list-style-type: none"> • Grande route radiale reliant la commune de N'djili au Sud-ouest de la commune de Kimbanseke
7	Kimbanguiste	<ul style="list-style-type: none"> • Route radiale reliant la commune de N'djili au nord de la commune de Kimbanseke
8	Route de ceinture	<ul style="list-style-type: none"> • La boucle reliant chaque route radiale du côté Sud-est de la commune de N'djili • Route destinée à améliorer l'accessibilité au transport public
9	Route de desserte agricole de CECOMAF	<ul style="list-style-type: none"> • La boucle reliant la ferme de CECOMAF à la route CECOMAF pour la croissance de la productivité agricole • Route complémentaire destinée au trafic par la route CECOMAF
10	Route d'accès à la commune de Kinsenso	<ul style="list-style-type: none"> • Route d'accès à la commune de Kinsenso sur la rivière N'djili pour la liaison au Boulevard Lumumba et l'accroissement des échanges entre les communes
11	Maître Croquet, tronçon Croquet-Kimbanseke	<ul style="list-style-type: none"> • Route reliant le Sud au centre de la commune pour la liaison à la route CECOMAF et 2^{ème} République • Route destinée à améliorer l'accès au transport public
12	Direction Vodacom	<ul style="list-style-type: none"> • Route reliant l'Est au centre de la commune pour la liaison aux avenues 2^{ème} République et Kimbanguiste • Route destinée à améliorer l'accès au transport public
13	Route frontière entre les quartiers 2 et 12	<ul style="list-style-type: none"> • Route reliant l'Est au centre de la commune pour la liaison au boulevard Lumumba et Kimbanguiste • Route pour améliorer l'accès au transport public
14	Route complémentaire de la route périphérique Sud du quartier 7	<ul style="list-style-type: none"> • Route connectant CECOMAF à 2^{ème} République pour la liaison à la route périphérique Sud
15	Route d'accès au bureau communal	<ul style="list-style-type: none"> • Route reliant la route Bikali au boulevard Luemba pour l'accès aux institutions publiques telles que la commune
16	Route collectrice	<ul style="list-style-type: none"> • Route destinée à ramasser le trafic en provenance de chaque maison et institution et reliant à une artère principale ou une artère ou une artère auxiliaire • Route constituant l'axe principal de la commune • Route ayant comme principaux utilisateurs des piétons et des cyclistes

2) Réseau de transport public

Le transport public est renforcé avec la réhabilitation des routes asphaltées existantes et la construction d'une route de dégagement et de routes auxiliaires. Les terminaux de bus et les arrêts de bus devraient être construits avec des aires appropriées ayant un espace d'attente suffisant et

avec guidage détaillé pour garantir un mouvement de circulation correct.

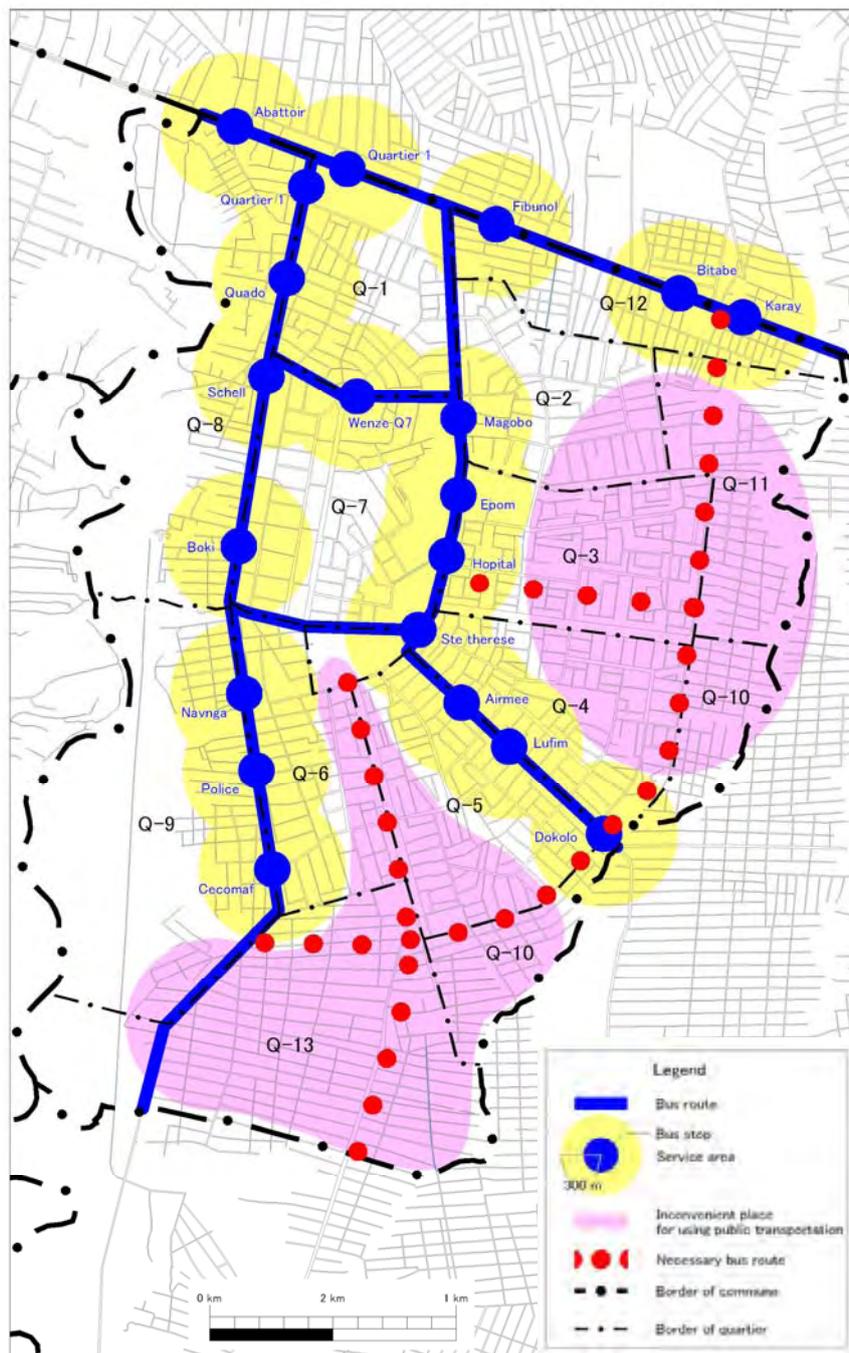


Fig. 5.1.4 Réseau de transport public

3) Création de l'espace pour les piétons et les cyclistes

La route collectrice récupère la circulation depuis chaque maison et institution jusqu'à une route de plus haut niveau que la route collectrice. La route collectrice est la route pour les piétons et les cyclistes. Le pavage en pierre est acceptable puisque les habitants de la commune de N'djili sont disponibles pour réparer les dégâts des routes par eux-mêmes s'ils peuvent avoir des matériaux

pour la réparation. Les piétons et les cyclistes doivent être séparés sur les routes de plus haut niveau que la route collectrice pour assurer leur sécurité et l'espace pour communiquer.

4) Plan de transport urbain pour chaque terme (court, moyen et long terme)

Les projets suivants seront menés dans le cadre du plan de transport urbain à court terme.

- Trafic fluide sur de longues distances
 - Réhabilitation de la chaussée actuelle
 - Amélioration le carrefour de N'djili
 - Construction d'artères principales et artères auxiliaires
- Réhabilitation de la commune de N'djili
 - Construction de routes radiales de liaison
- Renforcement du réseau de transport public
 - Effet de levier des routes radiales
- Amélioration de l'accessibilité aux grands axes routiers et activation dans la commune de N'djili
 - Transfert de technologie pour la construction de routes collectrices et sensibilisation sur l'importance de l'entretien des routes
 - Construction de routes collectrices par la population locale
- Instauration d'un système de circulation routière sûre et confortable
 - Amélioration des dispositifs de sécurité dans la circulation routière lors de la construction des routes
 - Renforcement des capacités d'organisation pour l'exploitation et la gestion (avec création de bases de données sur le profil et le plan d'entretien des routes)
 - La formation sur la sécurité routière pour la population locale.

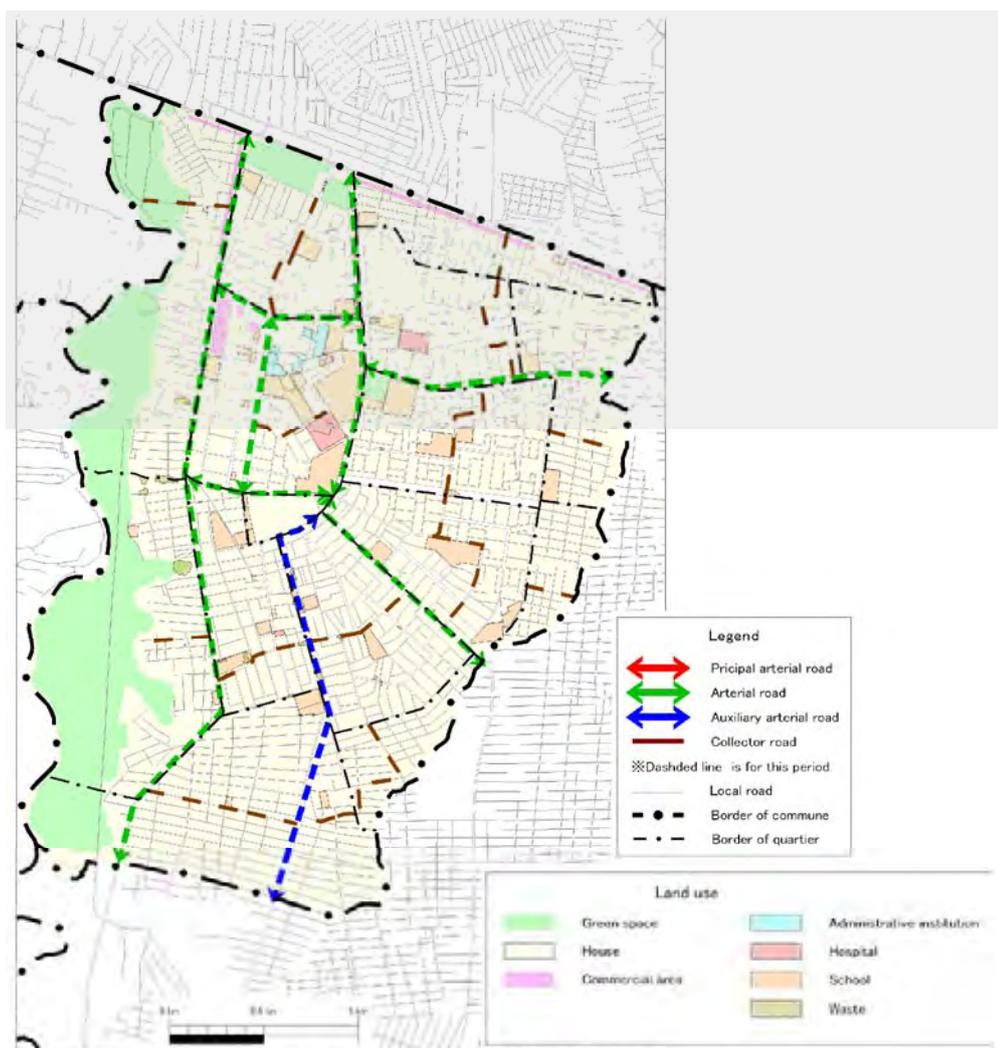


Fig. 5.1.5 Réseau routier futur à court terme

Les projets suivants seront mis en œuvre au titre de plan de transport urbain à moyen-terme :

- Trafic fluide sur des longues distances
 - Construction d'une artère auxiliaire
- Activation de la commune de N'djili
 - Construction d'une route de ceinture/ boucle
- Amélioration du réseau de transport public
 - Participation des routes de ceinture/boucles
 - Construction des terminaux et arrêts de bus lors de la construction des routes
- Amélioration de l'accessibilité aux grands axes routiers et activation dans la commune de N'djili
 - Construction des routes collectrices par la population locale
 - Entretien durable des routes collectrices par la population locale
- Intégration de la sécurité et du confort dans le secteur de la circulation routière

- Formation à la sécurité routière pour la population locale

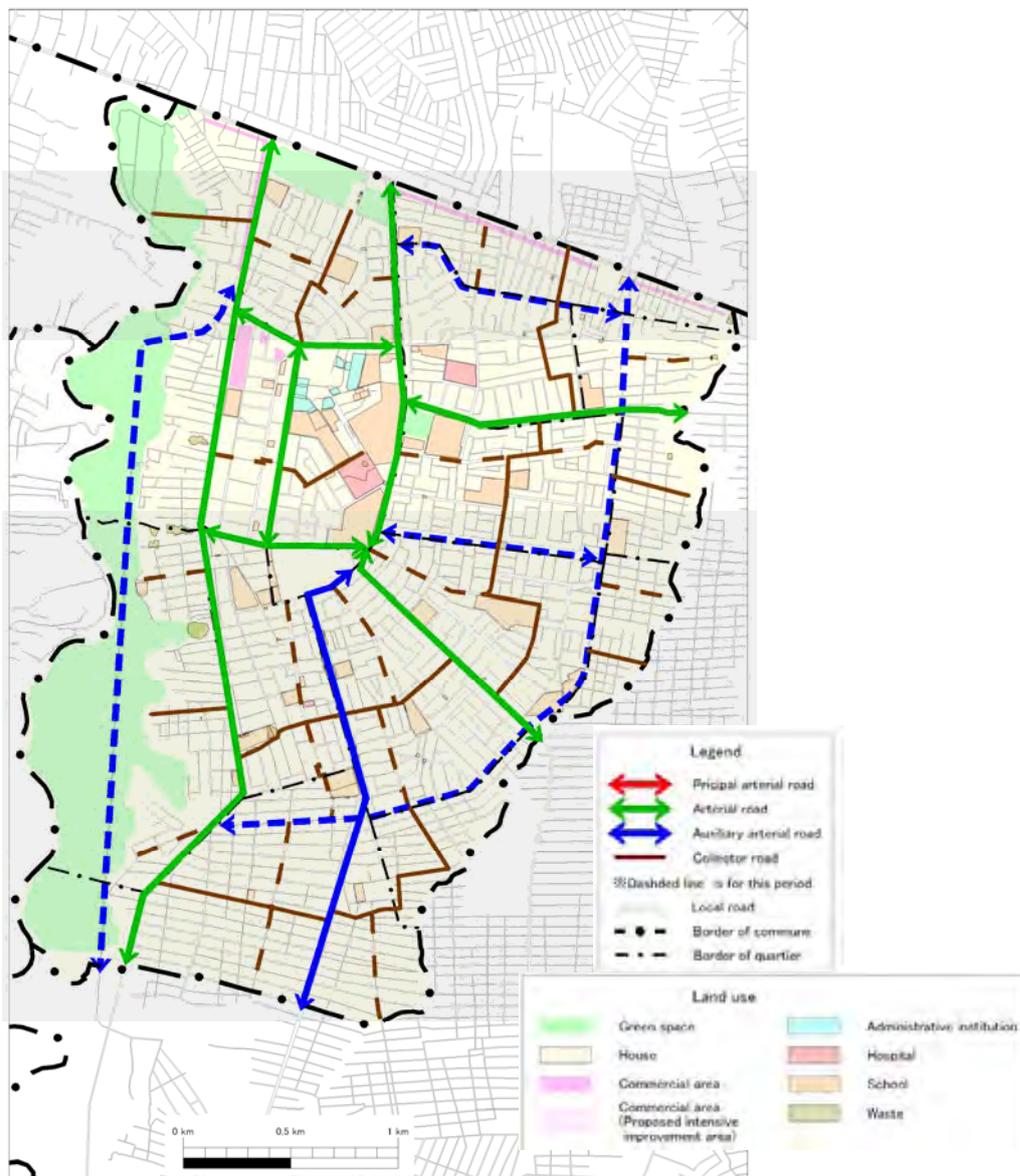


Fig.5.1.6 Futur réseau routier à moyen terme

Les projets ci-dessous seront mis en œuvre dans le cadre du plan de transport urbain à long terme:

- Réhabilitation de la commune de N'djili commune
 - Construction de la route d'accès à la commune de Kisenso et au centre de la commune
- Amélioration du transport public
 - Restructuration du réseau de transport public en tenant compte des besoins des passagers
- Amélioration de l'accessibilité aux routes principales et activation dans la commune de N'djili
 - Entretien régulier durable des routes collectrices par la population

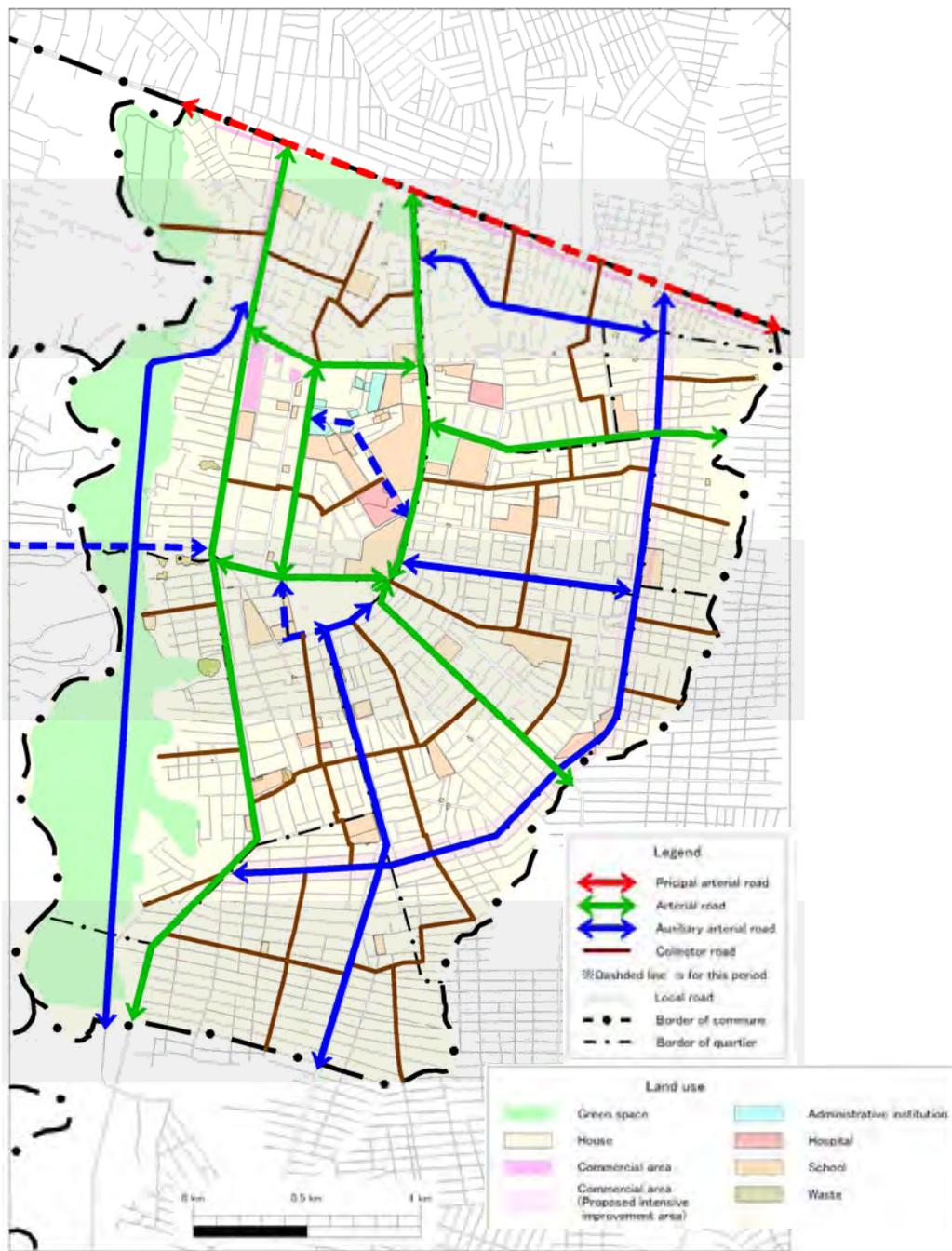


Fig. 5.1.7 Futur réseau routier à long terme

(5) Plan d'entretien/plan d'utilisation et participation de la communauté

L'entretien des routes est une question très importante pour leur durabilité. Toutefois, l'état des routes et du système de drainage actuel est très délabré, en raison du manque d'entretien des routes. Une politique d'entretien des routes devrait être instaurée pour leur durabilité. L'entretien des routes est constitué de trois catégories.

Tableau 5.1.4 Type d'entretien

Type d'entretien	Activité	Action
Entretien de routine	Nivellement, réparation des nids de poule, nettoyage de la chaussée (enlèvement de la terre et des ordures), Nettoyage des caniveaux/gouttières ouverts existants (enlèvement de débris de verres et d'ordures), Nettoyage et curage des conduites et des bouches d'égouts existantes	Avec la participation de la communauté
Entretien périodique	Rebouchage/revêtement et reconstruction et amélioration du système de drainage	Par l'OVD
Entretien d'urgence	Réparation urgente de la détérioration des routes	Par l'OVD

Le programme d'entretien périodique et de routine devrait être établi par l'OVD pour faire un entretien approprié et efficace des routes. L'entretien périodique et l'entretien d'urgence devraient être effectués par l'OVD. L'entretien de routine doit être effectué par la communauté. Un comité d'entretien devra être mis sur pied dans la commune de N'djili pour l'entretien de routine avec la participation de la communauté. Avant l'installation du comité d'entretien, une formation sur le renforcement des capacités est nécessaire pour la communauté. Et également un petit matériel d'entretien tel que pelles, brouettes, dameurs, etc. doit être préparé au comité d'entretien.

(6) Coût estimatif préliminaire

Le budget préliminaire des projets d'aménagement et de réhabilitation des routes de la commune de N'djili est repris dans le Tableau 5.1.5.

Tableau 5.1.5 Budget préliminaire pour la réhabilitation des routes de la commune de N'djili

Projet	Description	Longueur de la route (km)	Coût total (USD)
- Réhabilitation des routes revêtues existantes	- Réhabilitation de la boucle du O7 et du Blv. Bangala	L= 4,93km	3.778.900USD
- Amélioration de l'intersection de N'djili	- Installation des feux de signalisation et des canalisations	1 place	130.000USD
- Construction d'une artère et d'une artère auxiliaires	-	L=3,6km	5.486.000USD
- Construction des routes radiales complémentaires	- Chaussée à 2 bandes avec trottoirs	L=3,95km	5.940.800USD
- Construction d'une boucle	- Chaussée à 2 bandes avec trottoirs, pont L = 100m	L=1.000m	2.800.000USD
- Construction d'une route d'accès à la commune de Kisenso	-	L=800m	1.200.000USD
- Construction d'une route d'accès vers le centre de la commune	- Introduction de nouvelles lignes de bus le long de la route radiale		-
- Renforcement du réseau de transport public avec effet de levier sur la route radiale	- Introduction de nouvelles lignes de bus le long de la route de ceinture		-
- Amélioration du réseau de transport public avec effet de levier sur la boucle	- 32 arrêts et un terminal de bus		1.503.200USD
- Construction d'un terminal et d'un arrêt de bus et arrêt bus au cours de la construction des routes	- Introduction de nouvelles lignes de bus		-
- Restructuration du réseau de transport public selon les besoins des passagers	- Envoi des experts pour le programme d'entretien des routes en HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre)		212.000USD
- Transfert de technologie pour la construction des routes collectrices et encadrement sur l'importance de l'entretien des routes	- Réhabilitation d'environ 150km de routes locales		1.171.000USD/an
- Réhabilitation de la route locale avec participation de la communauté	- L = 8,6 km, route revêtue et route radiale existantes		47.000USD/an
- Entretien durable des routes locales avec participation de la communauté	- Envoi des experts pour l'exploitation et l'entretien des routes		1.970.000USD
- Amélioration des dispositifs de sécurité routière pendant la construction de routes	- Marquage des voies sur la route		424.000USD
- Renforcement des capacités d'organisation liée à l'exploitation et l'entretien des routes	- Signalisation		
- Formation à la sécurité de la circulation pour les populations locales	- Éclairage public		
	- Dos d'âne		
	- Transfert de technologie à l'organisation appropriée/ Envoi d'experts (0,5 années x 2 fois)		100.000USD
	- Campagne sur la sécurité de la circulation par les ONG ou autres organisations		
Coût total (USD)			

5.1.2. Plan d'action pour l'infrastructure urbaine

Le Plan d'action décennal pour l'infrastructure urbaine de 2009 à 2018 est décrit dans le tableau ci-après.

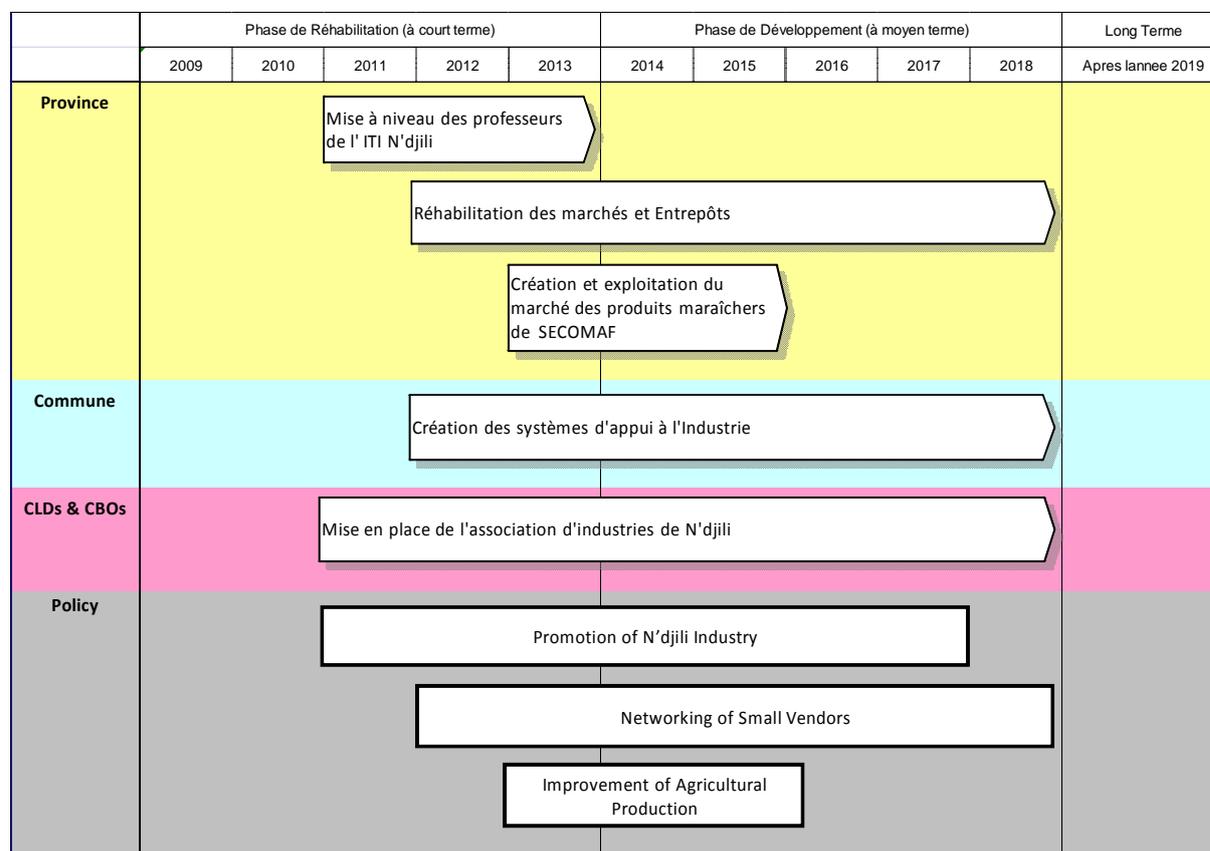


Fig. 5.1.8 Plan d'action pour les infrastructures urbaines

5.2 SANTE ET SALUBRITE

5.2.1. Santé

(1) Concept de Développement

Le manque d'institutions médicales et le peu de services donnent une impression négative de la commune. Afin de gérer les services de santé appropriés sur la commune, l'établissement de Systèmes de Gestion du Centre de Santé et la rénovation de cette installation sont assez significatifs pour le secteur. Par exemple, le nombre moyen d'accouchements est de 21 cas/1.000 résidents. En saison de pic, les installations de la maternité sont entièrement utilisées. Évidemment, la capacité des installations et du matériel médical n'est pas suffisante. Une réhabilitation urgente des Centres de Santé qui peut avoir des impacts rapides sur le service médical est donc un Concept de Développement de base pour la Santé.

1) Concept de développement du Projet de Phase de Réhabilitation (Période à court-terme : 2009-2013)

Un des problèmes de santé cruciaux est la détérioration des Centres de Santé et de leurs installations. Le dysfonctionnement des services médicaux et des systèmes de gestion doit également être amélioré de façon rapide. La politique du gouvernement pour le développement du Système de Santé est la priorité première du secteur de la Santé. Cependant, les installations en question sont obsolètes et en mauvais état. Certains Centres de Santé ont un nombre insuffisant de lits pour la maternité et de matériel médical. Dans le cas du Quartier 1, il y a six Centre de Santé privés dans le Quartier, mais il n'existe pas de Centre de Santé Central. Pour cette raison, le Ministère de la Santé ne peut fournir de services médicaux tel qu'injection de vaccin, médicaments ni promouvoir les services médicaux ou de santé aux habitants du Quartier 1.

En outre, les maladies infectieuses comme la malaria et la typhoïde de même que la diarrhée sont courantes à N'djili. Ces maladies peuvent être évitées grâce à des formations sur l'hygiène et un plaidoyer pour la santé. Il y a des efforts sur les activités de prévention de la santé par les centres de santé dans chaque quartier avec une aide financière de donateurs comme l'UNICEF. Une promotion de la santé est nécessaire au niveau communautaire pour étendre les connaissances et le comportement de santé préventive parmi la population. Il faut considérer la formation de certains habitants au niveau de la rue comme promoteurs de santé communautaires pour l'hygiène, le planning familial et les maladies sexuellement transmissibles (MST) comme le HIV.

Dans le secteur de la Santé, il est conseillé d'exécuter de manière urgente les 4 actions suivantes au Chapitre 4.

- Réhabilitation et construction des centres de santé.
- Construction de centres de santé maternelle et infantile avec unité chirurgicale
- Etablissement de système d'informations sur la santé (HIS) sur les décès épidémiologiques et la santé génésique.
- Education sanitaire & de santé à l'école.

2) Concept de développement des Projets de la Phase de Développement (Période à moyen-terme : 2014-2018)

Sans projet réussi depuis le début de la Phase de Réhabilitation, il n'y a pas de projet de mise en œuvre proposé devant démarrer dans la Phase de Développement.

(2) Projet proposé

Les objectifs pour la Réhabilitation des installations médicales et de santé sont comme suit:

1) Projet de Phase de Réhabilitation

La Phase de Réhabilitation doit mettre en œuvre les 4 Projets de santé suivants.

a) Réhabilitation et Construction des Centres de Santé

Objectif du Projet :

- Actuellement, un Centre de Santé Central dans le Q1 où il n'y a pas de centre de santé pour le moment. Après achèvement du Projet, les personnes de chaque zone de santé pourront obtenir de manière égale un service de soin de santé.
- Réhabiliter l'autre Centre de Santé pour maintenir les services médicaux nécessaires pour tous.

Sites du Projet ; Quartier-1 et autre quartier de N'djili

Grandes lignes :

- Etude nécessaire (étude de faisabilité, conception de base, conception détaillée).
- Construction et Supervision.
- Fourniture de matériel.
- Réhabilitation et Maintenance des Centres de Santé existants dans les Quartiers 2 à 13.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2015).

Coûts du projet estimés (USD) : US\$901.000 pour le coût de construction du Centre de Santé du Q1

b) Construction de centres de santé maternelle et infantile avec unité chirurgicale

Objectif du Projet :

- Etablir une capacité adaptée d'installations et d'équipements.
- Réduire la mortalité infantile et maternelle.

Sites du Projet : Quartiers-2, 3, 5, 7,13A

Grandes lignes :

- Etude nécessaire (étude de faisabilité, conception de base, conception détaillée).
- Construction et Supervision.
- Fourniture de matériel.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2015).

Coûts du projet estimés (USD) : US\$2.844.000 pour tout le coût du projet (5 installations). Les coûts d'acquisition de terrain et de délocalisation des maisons sont exclus.

c) Etablissement de système d'informations sur la santé (HIS) sur les décès épidémiologiques et la santé génésique

Objectif du Projet :

- Réduire les décès épidémiologiques.
- Grâce à la collecte/analyse de données médicales, une politique de soins de santé préventifs prévaut dans la commune.

Sites du Projet : commune de N'djili (site spécifié pas encore décidé)

Grandes lignes ;

- Etude nécessaire (étude de faisabilité, conception de base, conception détaillée).
- Construction et Supervision.
- Fourniture de matériel.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2015).

d)Education sanitaire & de santé à l'école.

Objectif du Projet :

Les élèves/habitants auront une sensibilisation aux problèmes de santé préventive par le promoteur de santé communautaire formé.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili

Grandes lignes :

- Les professeurs d'école/promoteurs de santé communautaires sont formés dans le domaine de la santé préventive.
- Les professeurs d'école/promoteurs de santé communautaires formés, partagent les idées de santé préventive qu'ils ont apprises avec leurs voisins dans les rues.

Activités:

- Les professeurs d'école/promoteurs de santé communautaires sont formés sur la santé préventive qui comprend les problèmes de maladies infectieuses et MST en utilisant les textes existants.
- Les professeurs d'école/promoteurs de santé communautaires formés, partagent ces problèmes avec leurs élèves/voisins dans les rues.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2018).

5.2.2 Assainissement

(1) Concept de Développement

Comme il a été mentionné, les Politiques de Développement pour la Santé et la Installations

Sanitaires au Chapitre 4, telles que: 1) Etablissement de Systèmes de Gestion de la Santé & Sanitaire, 2) Installation d'installations sanitaires et 3) Sensibilisation, Promotion de la Santé & Activités Sanitaires sont recommandées pour réaliser ces actions. Pour atteindre ces Politiques de Développement mentionnées, les concepts de développement de l'assainissement suivants peuvent être destinés à des promotions et mises en œuvre spécifiques du projet.

1) Concept de développement du Projet de Phase de Réhabilitation (Période à court-terme : 2009-2013)

Tout d'abord, la plupart des foyers de la commune de N'djili ont des toilettes et les latrines à fosse ont été adoptées comme toilettes de référence. En outre le taux de distribution du service de l'eau de la commune de N'djili est élevé (la plus grande partie de l'eau domestique et à boire provient de l'eau du robinet) tandis que les caractéristiques géographiques et l'état des sols conviennent à des latrines à fosse. D'un point de vue environnemental, on a jugé qu'il n'y avait pas d'urgence. Dans les conditions actuelles, les eaux usées ne s'écoulent pas sur les routes ni sur les zones innocuées ; on pense que le déversement des eaux usées s'effectue par infiltration. De la même manière, il a été estimé en considérant l'environnement que cela est relativement plus abordable que dans les communes avoisinantes. On a rapporté également que de légers écoulements sont générés par le drainage des eaux usées du Marché du Quartier 5, il est possible que le problème du drainage puisse être amélioré par des contremesures individuelles. En outre, le fossé du bas-côté de la route construit dans le programme d'amélioration des routes contribuerait à l'amélioration du drainage des eaux usées.

Cependant, le manque de toilettes publiques, tels que Marchés, terminaux de bus, parcs et autres espaces/zones de services publics est une condition extrêmement importante. Pour garder l'environnement de la commune propre, la mise à disposition d'installations sanitaires est une approche indispensable et urgente. Le manque de toilettes publiques dans la commune entraîne un environnement peu sûr et expose les habitants à des maladies. L'assainissement abandonné pour le drainage par le sol contamine les rues, avenues et parcelles des foyers jusqu'en amont de la Rivière de N'djili, les usines de Traitement des Eaux et de Captage des Eaux sur la Rivière de N'djili exposent les habitants et pas seulement ceux de N'djili mais aussi la population de Kinshasa à diverses maladies comme le choléra, des diarrhées chroniques, des dysenteries, vers intestinaux, etc. Le projet ci-dessous est donc proposé dans la Phase de Réhabilitation.

- Réhabilitation et Construction de toilettes publiques

2) Concept de développement des Projets de Phase de Développement (Période à moyen-terme : 2014-2018)

Sans projet réussi depuis le début de la Phase de Réhabilitation, il n'y a pas de projet de mise en œuvre proposé devant démarrer dans la Phase de Développement.

3) Concept de développement du Projet de la Période à long-terme (après 2018)

Le gouvernement de la province de Kinshasa recommande des fosses septiques avec toilettes avec fosse de lessivage afin d'améliorer la santé et l'environnement. Puisque les toilettes sont des installations principalement domestiques appartenant au foyer, leur amélioration devrait être entreprise de manière privée par chaque foyer. En outre, les installations telles qu'écoles, hôpitaux et marchés devraient être munies de toilettes publiques. L'augmentation de la quantité de vidanges des fosses septiques est prévue avec l'amélioration des installations de toilettes. Le traitement et l'élimination inappropriés des boues de fosses septiques sont susceptibles de devenir une cause supplémentaire des nouveaux problèmes de santé ou de pollution ainsi que de détérioration de l'environnement. Par conséquent, la construction des installations pour l'élimination et le traitement des vidanges ainsi que l'établissement d'un système de collecte et de transport des vidanges des fosses septiques sont nécessaires.

Actuellement, le gouvernement de la province de Kinshasa a des plans de construction pour une usine de traitement des boues sur les sites de décharge des déchets solides. Les systèmes de ramassage et de transport pour les boues des fosses septiques doivent être construits pour la commune de N'djili. Les éléments suivants sont donc établis comme objectifs du plan à moyen terme.

- Mise en place d'un système de collecte et de transport des vidanges des fosses septiques.
- La prise en charge, par une société publique des déchets solides, du service de collecte/transport des vidanges des fosses septiques.
- Établissement de règlements en rapport avec ces vidanges.
- Une activité éducative et une campagne visant à l'amélioration de l'information/la prise de conscience en matière de santé.

(2) Projet proposé

1) Projet de Phase de Réhabilitation

La Phase de Réhabilitation doit mettre en œuvre le Projet d'Assainissement suivant.

a) Réhabilitation et Construction de toilettes publiques

Objectif du Projet : Hygiène pour bonnes conditions de santé, salubrité, prévention des maladies.

Sites du Projet : Six sites parmi lesquels 4 places de marché et 2 squares publics dans la commune de N'djili (Quartiers 7, Q 6 Q5, Q2 places de marché Sainte Thérèse et square de Dokolo).

Grandes lignes : Construction de toilettes publiques en matériaux durables sur 6 sites sélectionnés, ce qui résout ainsi le problème des excréments ou fèces humains sur les rues et les avenues. Les toilettes publiques réalisées conjointement par les CLD, ADEC/ ONG et la Commune assurent la gestion des revenus générés pour assurer la maintenance régulière et le fonctionnement. C'est la différence majeure dans la procédure de gestion des toilettes publiques construites, par comparaison aux toilettes publiques à l'entrée principale de la Commune de N'djili qui étaient gérées par l'Hôtel de Ville, n'impliquant pas la communauté locale (CLD) ni le bureau de la commune (CLD). Ces toilettes sont un modèle pour d'autres quartiers et communes.

Résultats du Projet :

- 6 toilettes publiques ont été construites en matériaux durables
- Les habitants les utilisent en payant 100FC pour assurer leur entretien.
- Près des toilettes, l'assainissement n'est plus sur les rues ni sur les parcelles des foyers.
- Il n'y a plus de drainage vers la Rivière de N'djili sans infiltration.
- L'environnement vital direct a été nettoyé.
- L'état de santé des habitants a été amélioré.
- Les habitants apprennent ainsi à assurer de bonnes conditions de santé en maintenant leur environnement sûr et sain.
- La pollution environnementale a beaucoup diminué.
- Les eaux de la rivière de N'djili n'ont maintenant plus d'excréments humains qui étaient quotidiennement drainés vers le Centre de Captage des eaux et l'Usine de traitement des eaux REGIDESO sur la rivière de N'djili.

Planning de mise en application : la mise en application couvre 3 mois. Elle sera développée de manière plus explicitée dès que le budget sera alloué et les fonds levés.

Coûts du projet estimés (USD) : US\$99.198.00

2) Projet à long terme

À l'avenir, l'augmentation de la quantité de vidanges des fosses septiques est prévue avec l'amélioration des installations sanitaires des toilettes à puits perdus à celles avec fosses septiques dans la commune de N'Djili. Sur la base de cette hypothèse, l'objet du Projet à moyen terme consiste à apporter des équipements pour la collecte et le transport des vidanges des fosses vers l'usine de traitement des vidanges. La liste des équipements nécessaires est donnée dans le Tableau 5.2.1.

Tableau 5.2.1 Projet pour l'élimination des vidanges des fosses septiques

Section	Élément	Description
Assistance en équipements	Collecte des vidanges	- Un aspirateur (micro-aspirateur avec réservoir d'aspiration et motopompe)
	Collecte/transport des vidanges	- Camion vidangeur

Le nombre d'équipements nécessaires mentionnés ci-dessus est déterminé comme suit.

- Quand une route d'accès est étroite, les vidanges des fosses septiques sont recueillies par l'ancien équipement (aspirateur UN), qui, à son tour, transvase les vidanges dans le camion vidangeur. Si la route est de largeur suffisante, les vidanges sont récupérées directement par le camion vidangeur. Un tuyau aspirateur UN constitue un seul ensemble.
- La capacité du réservoir d'un camion vidangeur est de 5 m³. Il effectue 2 rotations vers l'usine de traitement et travaille 5 jours par semaine.
- Les conditions de calcul du nombre nécessaire d'équipements sont considérées comme la collecte et le transport de la quantité de vidanges produits.
- 10% de marge s'ajoutent au nombre nécessaire.
- Le résultat du calcul est repris dans le tableau 5.2.2.

Tableau 5.2.2 Nombre d'équipements nécessaires pour la collecte des vidanges

Production de vidanges (m ³ /jour)	Production de vidanges (m ³ /semaine)	Capacité de charge d'un véhicule (m ³ /semaine)	Nombre de véhicules nécessaires avec couverture additionnelle de 10%	Nombre réel de véhicules nécessaires
18,7	131,2	50 (5 m ³ x 5 jours x 2 cycles)	2,9 Camions vidangeurs et Vacutug	3 ensembles de Camions vidangeurs et Vacutug

3) Budget préliminaire

Le budget préliminaire pour le projet de traitement des vidanges des fosses septiques est repris dans le Tableau 5.2.3.

Tableau 5.2.3 Budget préliminaire pour le projet d'élimination des vidanges des fosses septiques

Description	Quantité	Prix unitaire	Coût total
- UN Vacutug (micro-aspirateur avec réservoir d'aspiration et motopompe) :	3	6.500	19.500
- Camion vidangeur (5 m ³)	3	282.000	846.000
Coût total (\$US)	-	-	865.500

5.2.3 Évacuation Des Déchets

(1) Concept de développement

Pour atteindre l'objectif pour la santé et assainissement, les concepts de développement d'élimination des déchets suivants peuvent être établis et réalisés pour le projet.

1) Concept de développement pour la phase de réhabilitation (Période à court terme ; 2009-2013)

Les problèmes urgents concernant les déchets solides de la commune de N'djili sont indiqués ci-dessous.

- Le ramassage périodique des déchets solides n'est pas effectué.
- Les déchets solides sont déversés dans les sites de décharge ouverts dans la commune de N'djili.
- Les déchets solides continuent à être abandonnés depuis des années et déversés à de nombreux endroits de la commune.

Afin de résoudre ce problème, il est souhaitable de commencer la collecte et l'évacuation des ordures immédiatement vers une décharge ou un site d'enfouissement. Toutefois, la situation réelle est que l'administration communale n'a ni structure organisée, ni la capacité ou les fonds pour la mise en œuvre de cette action dans l'immédiat. Le Gouvernement Provincial de Kinshasa recommande que les sociétés privées ou des sociétés publiques se chargent de la collecte et l'évacuation des déchets solides. Comme indiqué au Chapitre 3, une société a déjà effectué un ramassage des déchets solides et leur déversement dans la province de Kinshasa.

Toujours dans la commune de N'djili, il est souhaitable de créer une société publique ou une entreprise privée pour assurer la collecte et l'évacuation des déchets solides. On constate cependant qu'il n'est actuellement pas facile d'imposer une corporation publique ou une société privée en charge du système de ramassage et de transport des déchets solides et d'effectuer une gestion appropriée. Dans ce contexte, les projets suivants sont proposés comme objectifs de la Phase de Réhabilitation.

- Etablir des systèmes de décharge des déchets solides dans la Province
- Formuler un plan de gestion d'hygiène et sanitaire
- Etablir un système de gestion des déchets solides dans la Commune
- Education sanitaire & de santé à l'école
- Sensibilisation sur les problèmes sanitaires et de santé
- Nettoyage des déchets solides et promotion du recyclage

2) Concept de développement du Projet à moyen-terme

Sans projet réussi depuis le début de la Phase de Réhabilitation, il n'y a pas de projet de mise en

œuvre proposé devant démarrer dans la Phase de Développement.

3) Concept de développement du Projet à long-terme

Les éléments suivants sont indiqués comme cible du projet à long-terme pour l'avancement du ramassage et du déversement des déchets solides, et il propose de réaliser ces éléments comme projet d'assistance technique.

- Mise en œuvre de ramassage séparé et encouragement de l'utilisation et du recyclage effectifs des déchets solides.
- Etablissement des systèmes de régulation et d'amende en relation avec les déchets solides.

(2) Demande future

Le volume des déchets solides produits dans la commune de N'djili est indiqué au tableau 5.2.4.

Tableau 5.2.4 Production des déchets solides dans la commune de N'djili

Année	Population	Production des déchets solides par habitant (lcd) ¹⁾	Production des déchets solides par habitant (kgcd) ¹⁾	Taux pour le commerce/des institutions /industrie ²⁾	Production des déchets solides (m ³ /jour)	Production des déchets solides (tonne/jour)
2007	320.762	1.214	0,422	5%	397	138
2013	358.800	1.286	0,458	7%	489	174
2018	390.500	1.352	0,482	10%	581	207

Notes : 1) "Programme Multisectoriel d'Urgence pour la Reconstruction et la Réhabilitation (PMURR)" 2006

2) Le taux de déchets solides provenant des activités commerciales, institutionnelles et industrielles a été évalué à 10% pour 2018.

(3) Projets proposés

1) Le Projet de Phase de Réhabilitation

La Phase de Réhabilitation doit mettre en œuvre les 6 Projets d'élimination des déchets suivants. Pour le Projet « Education sanitaire & de santé à l'école », veuillez vous référer au Projet de Santé de la Phase de Réhabilitation.

a) Etablir des systèmes de décharge des déchets solides dans la Province

Contexte : résoudre les problèmes des déchets solides; ce projet est formulé comme projet d'assistance technique pour la gestion des déchets solides, l'organisation qui gère le ramassage et l'évacuation des déchets solides est établie. On considère que l'étape de mise en œuvre des services de ramassage des déchets solides a été préparée grâce à une campagne d'éducation pour les habitants et une considération technique sur la méthode de ramassage des déchets solides. Si les équipements requis pour le ramassage et le transport des déchets solides peuvent être obtenus, le ramassage et le transport des déchets solides peuvent commencer.

Objectif du Projet : mise en œuvre d'un service de ramassage et d'évacuation des déchets

solides

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili.

Grandes lignes : ce projet est un projet d'approvisionnement en équipement pour le ramassage et le transport des déchets solides. Les éléments qui composent le projet d'approvisionnement en équipement ayant pour but le ramassage et le transport des déchets solides sont indiqués au Tableau 5.2.5.

Tableau 5.2.5 Eléments du projet pour la gestion des déchets solides

Section	Eléments	Spécifications	Quantité
Approvisionnement en équipement	Ramassage et transport des déchets solides	- Tracteurs et remorques	16
		- Camions-bennes (10 m ³)	13
		- Conteneurs à benne produits localement (10 m ³)	104
		- Outils à main	1
	Site de transition	- Bulldozer	ensemble

Le calcul quantitatif des équipements est estimé comme suit.

- Le champ d'application des activités de services de l'entreprise publique/société privée est considéré comme ramassage et transport vers le site de transition.
- Les ouvriers ramassent les déchets solides de chaque foyer, et les déchets solides ramassés sont transportés vers le conteneur placé sur les rues principales par un tracteur. Les déchets solides dans le conteneur sont transportés vers un site de transition par des camions-bennes.

Le nombre de tracteurs a été calculé comme suit.

Nombre de sites de ramassage prévus (foyers) :	17.000
Intervalle prévu entre chaque foyer :	15 m (puisque'un foyer est de chaque côté, ce peut être 7,5m/foyer)
Distance prévue entre les ramassages :	4 fois la distance d'intervalle (50 m/foyer = 12,5 m/hh x 4)
Vitesse des tracteurs prévue :	3 km/h.
Fréquence de ramassage des déchets solides :	2 fois /semaine (6 jours/semaine)
	La zone d'opération quotidienne représente 1/3 de la commune
Nombre d'heures de ramassage:	4 heures
Couverture supplémentaire :	10%

Nombre de tracteurs requis

$$= (17.000 \text{ hh} \times 7.5 \text{ m/hh} \times 4 \text{ fois} / 1.000 \text{ m/km}) / 3 \text{ km/h} \times 4 \text{ h} / 3 \text{ zone} \times (100\% + 10\%)$$
$$= 16$$

Le nombre de conteneurs a été calculé comme suit.

Volume quotidien prévu de déchets solides ramassés : 1/6 du volume total hebdomadaire

Capacité du conteneur : 10 m³

Couverture supplémentaire : 10%

Nombre de conteneurs requis

$$= (581 \text{ m}^3/\text{jour} \times 7 \text{ jours/semaine}) / 6 \text{ jours} / 10 \text{ m}^3/\text{conteneur} \times (100\% + 10\%)$$

$$= 104$$

Le nombre des camions-bennes a été calculé comme suit.

Fréquence de transport des déchets solides : 6 fois / jour (6 jours / semaine)

Volume quotidien prévu de déchets solides ramassés : 1/6 du volume total hebdomadaire

Couverture supplémentaire : 10%

Nombre de camions requis

$$= (581 \text{ m}^3/\text{jour} \times 7 \text{ jours} / \text{semaine}) / 6 \text{ jour} / 10 \text{ m}^3/\text{conteneur} / 6 \text{ fois} / \text{jour} \times (100\% + 10\%)$$

$$= 13$$

Résultats du Projet :

- La poussière répandue sur la commune a considérablement diminué.
- Le bord de la rivière de N'djili, souillé par les détritiques est devenu propre.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2011 à 2015).

b) Formuler un plan de gestion d'hygiène et sanitaire (Projet d'assistance technique pour la gestion des déchets solides)

Contexte : il n'existe pas de service de ramassage/enlèvement public et périodique des déchets solides. Par conséquent, une grande partie des déchets solides est jetées sur les sites de décharge ouverts de la commune de N'djili. Il faudrait formuler un projet d'assistance technique nécessaire afin d'établir un système de ramassage et d'évacuation des déchets solides dans la commune de N'djili. Un expert des trois domaines (affaires économiques/financières, gestion de l'évacuation des déchets solides et campagne d'éducation) est requis pour ce projet d'assistance technique. La composition du projet d'assistance technique ayant pour but la gestion de l'évacuation des déchets solides est indiquée au Tableau 5.2.6.

Objectif du Projet : Etablissement de l'organisation et d'un système de gestion durable des déchets solides.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili.

Grandes lignes : la description détaillée du Projet est comme suit.

**Tableau 5.2.6 Volet du projet de gestion et de traitement des déchets solides
(projet à court terme)**

Section	Élément	Description
Assistance technique	Création d'une société publique/entreprise privée	- Établissement d'une société publique/entreprise privée (ou préparation de son établissement) - Établissement d'un système de gestion
	Établissement d'un système de gestion pour l'élimination des déchets solides	- Enquête sur l'état actuel des choses/situation actuelle - Sélection et acquisition d'un site de transit - Établissement d'un système de collecte des déchets solides - Établissement d'un système d'évacuation des déchets solides
	Campagne de sensibilisation	- Étude de la situation actuelle - Elaboration d'un programme de campagne de formation - Mise en œuvre du projet pilote - Création d'un programme d'assainissement des décharges en plein air avec la participation des populations locales

Résultats du Projet :

- Système de gestion des déchets solides établi dans la commune.
- Etat de santé des habitants amélioré.

Coût du Projet :

**Tableau 5.2.7 Budget préliminaire pour la gestion des déchets solides
(projet à court terme)**

Description	Quantité	Prix unitaire	Coût total
Coût du personnel <Création d'une société publique /entreprise privée>	2	28.000	56.000
- Création d'une société publique /entreprise privée (ou préparation de sa création)	2	28.000	56.000
- Création d'un système de gestion <Création d'un système de gestion de l'évacuation des déchets solides>			
- Étude de la situation actuelle	1	28.000	28.000
- Sélection et acquisition d'un site de transit	1	28.000	28.000
- Création d'un système de collecte des déchets solides	2	28.000	56.000
- Création d'un système d'évacuation des déchets solides	1	28.000	28.000

<Campagne de formation>			
- Étude de la situation actuelle	1	28.000	28.000
- Elaboration d'un programme de la campagne de formation	1	28.000	28.000
- Mise en œuvre du projet pilote	1	28.000	28.000
- Elaboration d'un programme d'assainissement des décharges en plein air	1	28.000	28.000
Coût de transport	6	11.000	66.000
Coût total (\$US)	-	-	430.000

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2015).

c) Etablir un système de gestion des déchets solides dans la Commune

Objectif du Projet : Etablissement de l'organisation et d'un système de gestion durable des déchets solides.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili.

Grandes lignes : le projet est prévu comme projet urgent par les politiques et conditions suivantes et ce projet réalisé après le service de ramassage des déchets solides peut démarrer.

- Ce programme est le nettoyage des sites de décharge ouverts par les habitants.
- Il est mis en place pour exécution le dimanche en considération de la participation des habitants.

Ce projet suppose que le transport et l'évacuation des déchets solides ramassés soit effectuée par la corporation publique chargée des déchets solides.

Résultats du Projet :

- Faciliter les activités de Gestion des déchets solides de la Commune.
- Encourager la participation des habitants au nettoyage.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2015).

d) Sensibilisation sur les problèmes sanitaires et de santé

Objectif du Projet : La population a modifié son attitude et son comportement sur les problèmes sanitaires et d'hygiène grâce à des activités de sensibilisation continues.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili.

Grandes lignes : les activités détaillées du Projet sont comme suit.

- Les modules nécessaires de problèmes sanitaires et d'hygiène sont mis à jour.
- L'administration de la commune organise des formations sur les comportements

d'hygiène, l'utilisation des installations sanitaires améliorées par les formateurs du CLD qui ont été formés pendant la campagne d'assainissement de la JICA.

- Des écoles modèles sont sélectionnées.
- Des installations sanitaires améliorées telles que des toilettes sont installées dans les écoles modèles.
- Les formateurs du CLD sensibilisent les élèves des écoles modèles non seulement aux problèmes théoriques d'hygiène et sanitaires mais aussi en pratique en utilisant les installations sanitaires améliorées.
- Les élèves mènent quotidiennement des activités d'assainissement dans les écoles modèles.
- Les leçons apprises dans les écoles modèles sont partagées avec les autres écoles de N'djili.
- Les toilettes et le système de drainage dans les marchés sont réhabilités.
- Les utilisateurs nettoient les marchés, particulièrement les toilettes, en se basant sur les tâches d'assainissement.
- Les formateurs du CLD sensibilisent les utilisateurs des marchés non seulement aux problèmes théoriques d'hygiène et sanitaires mais aussi en pratique en utilisant les installations sanitaires améliorées.
- Les formateurs du CLD tiennent des sessions de sensibilisation dans les marchés, églises et écoles de manière continue.
- Créer des posters pour la sensibilisation.

Résultats du Projet :

- Les formateurs du CLD peuvent améliorer leurs connaissances et compétences de formation sur les problèmes sanitaires et d'hygiène grâce à des formations sur ces problèmes.
- Les écoles modèles encouragent les activités de sensibilisation sur les problèmes sanitaires et d'hygiène pour les élèves.
- L'état sanitaire des marchés est amélioré.
- Les habitants acquièrent des connaissances et un comportement sur les problèmes sanitaires et d'hygiène.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2009 à 2018).

Coûts du projet estimés (USD) : US\$179.000

e) Nettoyage des déchets solides et promotion du recyclage

Objectif du Projet : La mise en place d'actions de base pour réduire les ordures et pour l'entretien des caniveaux sera établie dans chaque quartier.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili.

Grandes lignes : les activités détaillées du Projet sont comme suit.

- La méthode / le(s) site(s) de décharge finale sont identifiés. Les décharges illégales doivent être interdites. Le recyclage/la réutilisation des ordures doit être conseillée.
- Concevoir des activités de nettoyage détaillées et décider des rôles et responsabilités des membres et des participants du CLD en ce qui concerne les activités.
- Sélectionner les participants aux activités et à la formation sur le nettoyage
- Une formation sur l'hygiène et un enseignement sur l'environnement sont organisés à l'intention des participants aux activités de curage.
- Les participants formés propagent l'enseignement sur l'hygiène et l'environnement à leurs voisins au niveau du réseau des rues.
- Nettoyage des rues et caniveaux sélectionnés
- Apporter les ordures ramassées au(x) site(s) de décharge finale ou à (aux) l'atelier(s) de recyclage.

Résultats du Projet :

- Un système d'évacuation des déchets sur une base communautaire sera établi dans chaque quartier.
- Les participants acquerront des connaissances sur la manière de réduire les déchets.
- Les rues et les caniveaux seront curés par les participants.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2015).

2) Projet de Phase de Développement

Aucun des 6 projets n'ayant été réussi depuis le début de la Phase de Réhabilitation, il n'y a pas de projet de mise en œuvre proposé devant démarrer dans la Phase de Développement.

3) Le projet à long terme

Le plan de développement du projet à long terme est un projet d'assistance technique indispensable à l'avancement de la collecte et l'évacuation des déchets solides. La composante du projet d'assistance technique est reprise dans le tableau 5.2.8

**Tableau 5.2.8 Composante du projet de gestion des déchets solides
 (projet à long terme)**

Section	Élément	Description
Assistance technique	Introduction d'un nouveau système de collecte et l'évacuation des déchets solides	- Étude de la situation existante
		- Introduction d'un nouveau système de collecte et d'évacuation des déchets solides
	Amélioration du système juridique relatif aux déchets solides	- Étude de la situation actuelle - Plan d'amélioration du système juridique

Le budget préliminaire pour la gestion des déchets solides dans le cadre du projet d'assistance technique est illustré dans le Tableau 5.2.9.

**Tableau 5.2.9 Budget préliminaire pour la gestion des déchets solides
 (projet à long terme)**

Descriptions	Quantité	Prix unitaire	Coût total
Coût du personnel			
<Introduction d'un nouveau système et une nouvelle technologie >	1	28.000	28.000
- Étude de la situation actuelle	2	28.000	56.000
- Introduction d'un nouveau système de collecte et d'évacuation des déchets solides			
< Amélioration du système juridique relatif à l'évacuation des déchets solides >	1	28.000	28.000
- Etude de la situation actuelle: 1 mois	1	28.000	28.000
- Programme d'amélioration du système juridique: 1mois			
Coût du transport	3	11.000	33.000
Coût total (\$US)	-	-	173.000

En plus l'estimation préliminaire des coûts pour la gestion des déchets solides à long terme est illustrée dans le Tableau 5.2.10.

**Tableau 5.2.10 Budget préliminaire pour la gestion des déchets solides
 (projet à moyen terme)**

Description	Quantité	Prix unitaire	Coût total
- Tracteurs et remorques	16	29.000	
- Camions-bennes (10 m ³)	13	80.000	
- Conteneurs-benne de fabrication locale (10 m ³)	104	3.000	
- Bulldozer	1	150.000	
Coût total (\$US)	-	-	1.966.000

5.2.4. Plan d'action pour la santé et la salubrité

Le Plan d'action décennale (sur 10 ans) pour la santé et la salubrité (de 2009 à 2018) est décrit dans le tableau suivant.

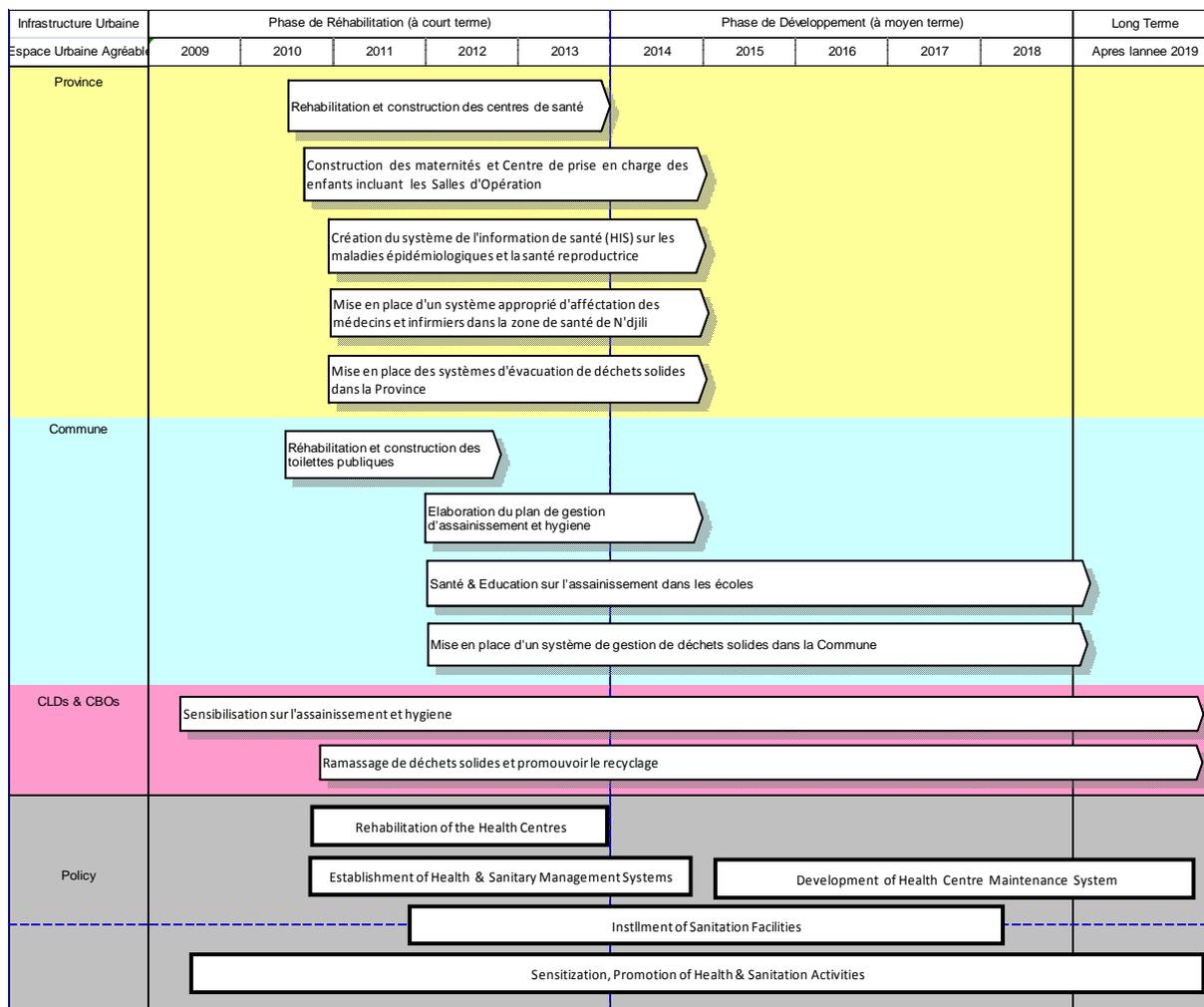


Fig. 5.2.1 Plan d'action intégré pour la santé et la salubrité

5.3 EDUCATION ET CITOYENNETE

(1) Concept de développement

Le manque d'installations scolaires constitue le problème le plus important de l'Education. En tant que Citoyens, le renforcement des capacités de l'Administration de la Commune et du LCD et des habitants grâce à l'Education Civique est une clé du succès pour répondre à l'objectif du secteur. En se basant sur la Politique de Développement, le Concept de Développement du secteur donne une priorité élevée à ces problèmes pour la formulation du projet.

1) Concept de développement du Projet de Phase de Réhabilitation (Période à court-terme : 2009-2013)

Il s'avère nécessaire de mettre en œuvre la réhabilitation du système éducatif pour que les élèves puissent étudier dans des bonnes conditions. Pour cette raison, l'amélioration des installations et la salubrité sont indispensables, et les équipements scolaires tels que les bancs, les tables et les tableaux noirs doivent être fournis dans les salles de classe. De nombreuses écoles ont des clôtures cassées, endommagées et usées. C'est actuellement dangereux du fait de la stabilisation des clôtures et des crimes. Les clôtures et portes autour de l'école doivent être installées en considérant la sécurité. Des plans d'extension pour les salles de classe et autres salles peuvent être prévus comme action consécutive.

La capacité administrative de la commune et des quartiers a une importance significative pour faciliter la mise en œuvre de projets énumérés dans le Plan d'Action et aussi pour la conserver. Le gouvernement doit se composer d'un superviseur, d'un coordinateur et parfois d'un animateur pour la mise en œuvre de projets conduits par le gouvernement ou avec financement par donateurs. Le développement de capacité individuelle et institutionnelle est nécessaire en ce qui concerne le planning, la gestion, les compétences administratives et la sécurisation de la comptabilité et de la transparence. Le processus de l'étude de la JICA peut contribuer à transférer des connaissances pour un planning participatif et une gestion des projets vers ceux qui sont engagés dans l'étude. Cependant, il faut qu'il y ait d'autres sessions de renforcement des capacités. Dans ce contexte, en ce qui concerne le renforcement des capacités de citoyenneté, l'administration de la commune accorde la priorité à ce problème. En plus, en se basant sur l'expérience des valeurs de l'Education Civique, il est prévu que les actions de la commune et des habitants soient plus vastes et plus actives. La collaboration avec la communauté, l'éducation pour les parents et les problèmes financiers face à la classe informelle d'élèves doivent être considérés en vue des actions. Par conséquent, le projet suivant est proposé pour la Phase de Réhabilitation.

- Réhabilitation des barrières de sécurité pour les écoles primaires et secondaires
- Réhabilitation des toilettes pour les écoles primaires et secondaires
- Réhabilitation des salles de classe
- Renforcement des capacités de l'administration de la Commune
- Education Civique
- Education informelle pour enfants hors du système scolaire

2) Concept de Développement des Projets de la Phase de développement (Période à moyen-terme : 2014-2018)

Actions consécutives à partir de la Phase de Réhabilitation, les projets suivants sont proposés en Phase de Développement.

- Fournir du matériel aux écoles primaires et secondaires
- Promotion des sports et de la culture dans la Commune et les Ecoles

(2) Projet proposé

1) Projet de la Phase de réhabilitation

La Phase de Réhabilitation doit mettre en œuvre les 6 Projets d'Education et de Citoyenneté suivants.

a) Réhabilitation des barrières de sécurité pour les écoles primaires et secondaires

Objectif du Projet :

- Assurer un environnement d'école sûr pour les enfants.
- Empêcher les enfants de l'école de tomber avec les barrières et le matériel/les marchandises d'être volées.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili (écoles ciblées non spécifiées)

Grandes lignes :

- Etude nécessaire (étude de faisabilité, conception de base, conception détaillée).
- Construction et Supervision.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2014).

b) Réhabilitation des toilettes pour les écoles primaires et secondaires

Objectif du Projet :

- Que les conditions des élèves deviennent plus saines.
- Etablir un environnement hygiénique à l'école.
- Empêcher les enfants de l'école de tomber avec les barrières et le matériel/les marchandises d'être volées.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili (écoles ciblées non spécifiées)

Grandes lignes :

- Etude nécessaire (étude de faisabilité, conception de base, conception détaillée).
- Construction et Supervision.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2014).

c) Réhabilitation des salles de classe

Objectif du Projet :

- Etablir de bonnes conditions pour que l'étude dans la salle de classe soit facile.
-

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili (écoles ciblées non spécifiées)

Grandes lignes :

- Etude de site des salles de classe.
- Faire une liste de ce qui est à réhabiliter dans les salles de classe
- Conception détaillée
- Mise en œuvre de la réhabilitation de la toiture et supervision

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2015)

d) Renforcement de la capacité de l'administration de la Commune

Objectif du Projet :

Les capacités à la fois individuelles et institutionnelles des bureaux de la commune et des quartiers sont renforcées.

Sites du Projet : Bureau de la Commune de N'djili

Activités :

- Examen des déclarations de mission des organisations, les TDR/TOR de chaque section et membres de l'équipe.
- Mener une analyse SWOT et/ou analyse des problèmes.
- Analyser le résultat du SWOT et des autres analyses et identifier les actions nécessaires.
- Organiser les formations nécessaires, par exemple, un apprentissage et des actions participatives, demande d'appréciation, gestion du cycle de projet pour le planning méthode de contrôle et d'évaluation pour la gestion de projet, gestion de la comptabilité et de la conformité pour l'administration et gestion des bureaux comprenant le KAIZEN de style Japonais, formation des dirigeants pour la gestion.
- Les membres de l'équipe formés mettront en pratique de petites actions d'amélioration en utilisant l'esprit KAIZEN.

Résultats :

- Les compétences des agents cible sont identifiées.
 - Des actions nécessaires pour améliorer le système de gestion/d'administration sont identifiées.
 - Les agents cible acquièrent les connaissances et compétences nécessaires grâce aux formations.
 - Les agents formés peuvent améliorer les systèmes de gestion/d'administration de manière continue.
-

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2010 à 2014).

Coûts du projet estimés (USD) : US\$2.001.200 pour la Coopération Technique Internationale.

e) Education civique

Objectif du Projet :

Le planning de projet participatif et les compétences de gestion des CLD sont renforcés.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili.

Activités :

- Les modules d'éducation civique nécessaires sont mis à jour.
- L'administration de la commune organise des formations comme le planning participatif, le contrôle et l'évaluation et l'apprentissage et les actions participatives pour les CLD et CBO.
- Les CLD en collaboration avec les administrations des quartiers et les CBO respectifs identifient les besoins pour le développement communautaire d'une manière participative.
- Les CLD organisent des ateliers de planning avec la population de manière régulière et identifient les projets nécessaires.
- Les CLD formulent les projets de développement communautaire nécessaires
- Les CLD mettent en œuvre ces projets par eux-mêmes et/ou demandent au gouvernement, aux ONG et aux donateurs bailleurs de l'aide.
- Les CLD contrôlent et évaluent leurs projets conçus et améliorent continuellement les projets.
- Les CLD collaborent avec différentes parties prenantes dans la commune à tous les stages du cycle du projet.

Résultats :

- Les employés du développement des CLD et autres CBO peuvent améliorer leurs connaissances et compétences de manière continue (KAIZEN) grâce à des formations sur le développement communautaire.
 - Les employés du développement des CLD et autres CBO peuvent identifier les besoins communautaires, projets communautaires de plan et de conception et gérer ces projets d'une manière participative.
 - Les employés du développement des CLD et autres CBO peuvent encourager la solidarité communautaire (YUI) en collaboration avec les organes du gouvernement (administration de la commune et administration des quartiers).
-

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2009 à 2018).

Coûts du projet estimés (USD) : US\$6.500 par an

f) Education informelle pour enfants hors du système scolaire

Objectif du Projet :

Des actions fondamentales pour l'éducation informelle des enfants hors du système scolaire et les jeunes seront établies dans chaque quartier.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili.

Activités :

- Les programmes et textes nécessaires sont développés en considérant l'expérience de l'UNICEF.
- Les stagiaires sont sélectionnés en collaboration avec des associations de jeunes dans chaque quartier.
- Concevoir des activités d'éducation informelle et décider des rôles et responsabilités des membres du CLD, des associations de jeunes et des participants aux activités.
- Réactions sur les leçons des activités et dessiner un modèle d'éducation informelle dans chaque quartier.
- Etablir un enseignement informel pour les stagiaires.
- Les participants formés répandent l'Education civique dans les associations de jeunes.

Résultats :

- Des modèles d'éducation informelle seront établis dans chaque quartier.
- Les participants acquerront des connaissances sur l'alphabétisation avec les compétences de vie et problèmes civiques.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2011 à 2015).

2)Le Projet de la Phase de Développement

La Phase de Développement doit mettre en œuvre les 2 Projets d'Education et de Citoyenneté suivants.

a)Fournir du matériel aux écoles primaires et secondaires

Objectif du Projet :

Améliorer les conditions d'études dans les écoles/salles de classe.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili (écoles ciblées non spécifiées)

Grandes lignes :

- Recherche de matériel
- Etablir un plan d'approvisionnement
- Mise en œuvre

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2014 à 2018).

Coûts estimatifs du projet (USD) : US\$758.000

Remarque :

Certains projets de réhabilitation des salles de classes et équipements sont mis en œuvre par des donateurs/bailleurs comme le BCECO, la Banque mondiale, OXFAM, BcoCo/la BCC.

b) Promotion des sports et de la culture dans la Commune et les Ecoles

Objectif du Projet :

Les écoles primaires et secondaires de la commune de N'djili peuvent faire fonctionner des clubs de sport et culturels pour les élèves.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili (écoles ciblées non spécifiées)

Activités :

- Les activités sportives et culturelles qui peuvent répondre aux objectifs sont identifiées par les professeurs et les parents ainsi que les membres des CLD et membres des associations/clubs de jeunes
- Les superviseurs sont sélectionnés parmi les professeurs dans chaque école du gouvernement.
- Formation des superviseurs/professeurs en ce qui concerne la gestion des clubs de sports et clubs culturels scolaires.
- Etablissement de clubs de sports et clubs culturels dans chaque école
- Approvisionnement en matériel nécessaire et matériel pour les activités
- Installation des installations nécessaires
- Mobiliser les élèves aux activités sportives et culturelles après la classe
- Les professeurs supervisent et gèrent ces activités en respectant les initiatives des élèves

Résultat :

- Les professeurs dans les écoles sont formés à superviser des élèves dans les activités sportives et culturelles.
 - Les clubs de culture et de sports sont établis dans toutes les écoles du gouvernement de
-

l'Emploi peuvent être destinés à des formulations et mises en œuvre de projets.

1) Concept de Développement du Projet de Phase de Réhabilitation (Période à court-terme : 2009-2013)

La création des opportunités d'emploi est la plus forte aspiration des habitants de la commune de N'djili. La promotion des industries potentielles, en particulier dans les domaines de la réparation automobile et la menuiserie peut contribuer à absorber plusieurs jeunes chômeurs. La collaboration avec l'ITI N'djili peut renforcer la capacité de gestion et la qualité des usines ou des ateliers. La commune et le gouvernement provincial doivent coordonner et faciliter l'établissement de tels systèmes. Dans le secteur de l'agriculture, l'introduction de nouvelles cultures devrait être examinée en tenant compte du marché de Kinshasa et peut-être de l'Europe. La constitution en réseau de petits vendeurs est importante pour stabiliser leur revenu quotidien et empêcher leur exploitation. La mise en réseau devrait inclure le partage d'informations entre eux et la création d'un système de filet de sécurité et un plan de micro-finance. Par conséquent, les 5 projets suivants sont proposés dans la Phase de Réhabilitation.

- TOT des maîtres de N'djili à l'ITI
- Réhabilitation des marchés, stockages
- Etablir et faire fonctionner le marché des fermiers à CECOMAF
- Etablissement de systèmes de support industriels
- Etablissement d'association industrielle de N'djili

2) Concept de Développement du Projet à Moyen-terme

Sans projet réussi depuis le début de la Phase de Réhabilitation, il n'y a pas de projet de mise en œuvre proposé devant démarrer dans la Phase de Développement.

(2) Projets proposés

1) Projet de la Phase de Réhabilitation

La Phase de Réhabilitation doit mettre en œuvre les 5 Projets d'Industrie et d'Emploi suivants.

a) TOT des maîtres ITI N'djili

Objectif du Projet :

La population jeune au chômage peut acquérir des compétences professionnelles dans des centres de formation en collaboration avec les ateliers locaux et l'ITI N'djili.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili.

Activités :

- Identifier les ateliers locaux qui souhaitent coopérer avec des programmes de formation professionnelle

- Etablir un réseau parmi les programmes de formation professionnelle, les ateliers identifiés et l'ITI N'djili
- Identifier les compétences professionnelles nécessaires en considérant les besoins du marché (en utilisant les résultats de l'étude de la JICA)
- Estimer le nombre nécessaire d'ouvriers compétents demandés en considérant les besoins du marché
- L'éducation civique et l'éducation des adolescents sont menées simultanément
- Proposer des formations professionnelles à la jeune population au chômage
- Augmentation de la capacité des ateliers locaux par ITI N'djili
- Stage et formation en cours d'emploi en coopération avec les ateliers locaux

Résultats :

- Des réseaux effectifs parmi les programmes de formation professionnelle, l'ITI N'djili et les ateliers locaux sont établis.
- Les compétences professionnelles nécessaires et le nombre d'ouvriers compétents demandés sont identifiés.
- Les jeunes stagiaires sont formés grâce aux programmes de formation professionnelle.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2011 à 2013).

b) Réhabilitation des Marchés, Stockages

Objectif du Projet :

Faciliter les activités commerciales dans la commune, réhabiliter les marchés publics et les stockages au réfrigérateur.

Sites du Projet : tous les marchés publics, particulièrement le marché du Q7.

Activités :

Réhabilitation des boutiques sur les marchés et construction de nouveaux marchés publics, toilettes publiques et réfrigérateurs de stockage, espace de déchargement dans le Q7.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2016).

c) Etablir et faire fonctionner le marché des fermiers à CECOMAF

Objectif du Projet :

Faciliter les activités agricoles de la commune, construire des marchés pour les fermiers et stockages au réfrigérateur.

Sites du Projet : Ferme CECOMAF située le long de la Rivière de N'djili.

Activités :

Ouvrir le marché des fermiers aux produits agricoles provenant de N'djili. Construire des magasins de fermiers sur le marché, toilettes publiques et réfrigérateurs de stockage, avec espace de déchargement et accès à la circulation au centre de la commune. Avec l'assistance technique de la gestion opérationnelle, le marché nouvellement construit sera géré par l'association de fermiers.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2013 à 2015).

d) Etablissement de systèmes de support industriels

Objectif du Projet :

Des modèles de promotion industrielle seront examinés.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili.

Activités :

- Une base de données pour l'industrie de N'djili est préparée en utilisant les résultats de l'enquête de DMK et des enquêtes supplémentaires si nécessaire.
- Des associations industrielles de N'djili (ou par secteurs) sont établies.
- Discuter sur la collaboration entre les ateliers/petites usines
- Prendre des mesures sur la collaboration
- Des séminaires d'affaires sont tenus, comprenant le marketing, la gestion et le partenariat public privé (PPP).

Résultats :

- Un réseau parmi les ateliers/petites usines sera établi.
- Les participants acquerront des connaissances et compétences grâce aux séminaires d'affaires.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2012 à 2018).

Coûts du projet estimés (USD) : US\$7.700 par an

e) Etablissement d'association industrielle de N'djili

Objectif du Projet :

Un système de réseau parmi les petits vendeurs est établi.

Sites du Projet : toute la zone de la commune de N'djili.

Activités :

- Examen de la condition des petits vendeurs à N'djili en utilisant le rapport de la JICA.
-

- Dans la mesure du possible, former une association impliquant les petits vendeurs.
- Identifier leurs problèmes de travail quotidien et les détailler les uns aux autres.
- Développer des systèmes de solutions pour eux tels que les coffres-forts et la micro finance.
- Former les petits vendeurs.

Résultats :

- Une association de petits vendeurs est établie.
- Les problèmes des petits vendeurs sont partagés les uns avec les autres.
- Des systèmes de solutions tels que les coffres-forts et/ou la micro finance sont développés.

Planning de mise en application : Projet de Phase de Réhabilitation (de 2011 à 2018).

Coûts du projet estimés (USD) : US\$4.000 par an

(3) Plan d'action intégré pour l'industrie et l'emploi

Le Plan d'action décennal (sur 10 ans) pour l'industrie et l'emploi (2009-2018) est illustré dans le tableau ci-après.

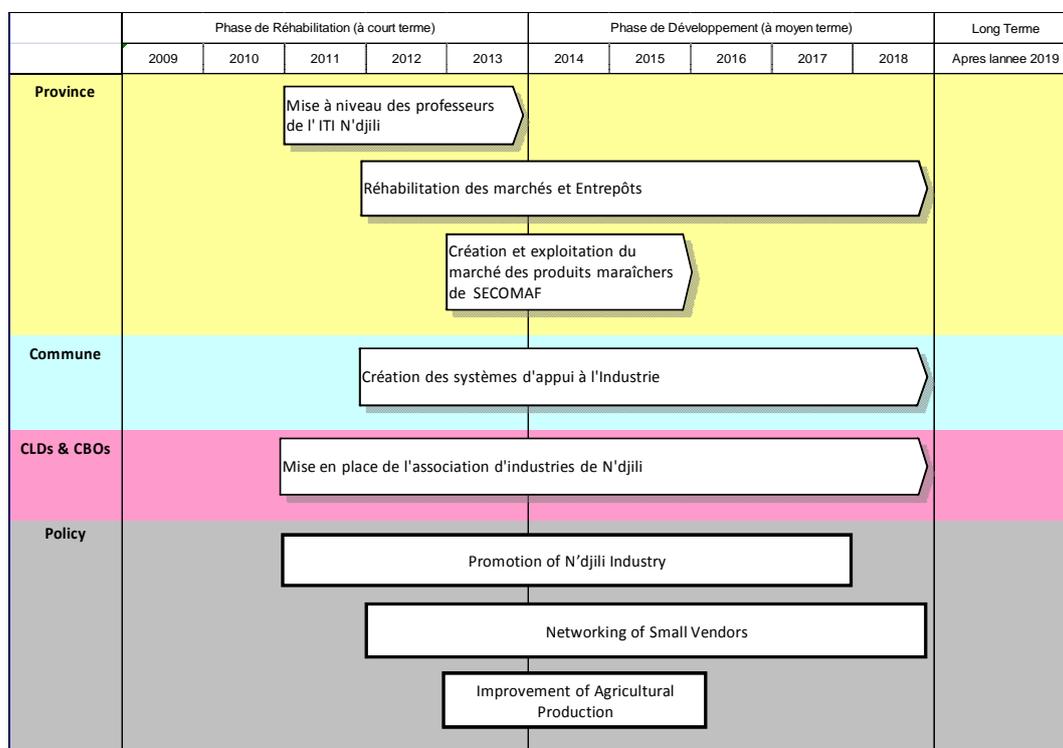


Fig. 5.4.1 Plan d'action intégré pour l'industrie et l'emploi

5.5 ACCES A L'EAU ET ELECTRICITE

5.5.1 Approvisionnement en eau

(1) Concept de Développement

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, les principaux problèmes du secteur sont les 2 problèmes suivants.

- Vétusté des installations
- Service/gestion de l'approvisionnement en eau insuffisant

Pour s'attaquer aux problèmes présentés, les concepts de développement du service d'approvisionnement en eau peuvent être destinés à des formulations et mises en œuvre de projets.

1) Concept de Développement du Projet de la Phase de Réhabilitation (Période à court-terme : 2009-2013)

Du fait du vieillissement des installations, les problèmes urgents de l'approvisionnement en eau sont les trois éléments suivants.

- Le délabrement et la vétusté du réseau de distribution et des installations d'approvisionnement en eau.
- La détérioration des services d'approvisionnement en eau, traduite notamment par des interruptions d'approvisionnement en fournitures d'eau et l'insuffisance de la quantité d'eau
- L'inquiétude causée par la détérioration des services d'approvisionnement en eau, telle que l'infiltration des eaux usées dans le réseau de distribution par la baisse de pression et l'interruption des fournitures d'eau.

Par conséquent, le projet suivant est proposé dans la Phase de Réhabilitation.

- Réhabilitation et modernisation du réseau d'alimentation en eau de REGIDESO

2) Concept de Développement du Projet de la Phase de développement

Sans projets réussis depuis le début de la Phase de Réhabilitation, il n'y a pas de projet de mise en œuvre proposé devant démarrer dans la Phase de Développement.

3) Concept de Développement du Projet à Long-terme

Après l'achèvement des travaux de réhabilitation par REGIDESO, les éléments suivants sont proposés comme sujets du projet de développement à long terme.

- Une facturation correspondant à la consommation d'eau n'est pas effectuée à cause de la panne et l'absence des compteurs d'eau.

- La mise en place d'une technique de gestion des installations par la recherche des fuites d'eau et l'introduction d'un système de gestion des données sont nécessaires. Il est également nécessaire d'effectuer un contrôle régulier de l'entretien de sorte que le problème actuel (difficultés d'approvisionnement en eau de toute la zone à cause de la vétusté du réseau d'approvisionnement en eau) ne se reproduise plus.

Par conséquent, le projet suivant est proposé dans la Phase de Réhabilitation.

- **Projet d'assistance technique pour la gestion du réseau de distribution**

(2) Demande future

L'unité de la demande en eau utilisée pour les prévisions/projections de la quantité d'eau à venir a été fixée pour les ménages de chaque niveau économique, tel qu'indiqué dans le tableau 5.5.1. Par conséquent, il est nécessaire de prévoir non seulement l'augmentation de la population mais également l'évolution du niveau économique des ménages. À cause de l'absence, à ce jour, d'une évaluation précise du niveau économique des ménages, la projection de la quantité d'approvisionnement en eau a été faite sur base de l'hypothèse suivante.

Tableau 5.5.1 Demande en eau dans la commune de N'djili

Année	Niveau économique	Taux (%)	Population	Demande unitaire en eau (lcp)	Demande totale en eau (m ³ /jour)
2008	Élevé	0,2	642	100	64
	Moyen	53,7	172.248	60	10.335
	Bas	32,1	102.965	40	4.119
	Pas de raccordement	14,0	44.907	25	1.123
	Total	100,0	320.762	-	14.516
2013	Élevé	0,2	718	100	72
	Moyen	64,8	232.502	60	13.950
	Bas	35,0	125.580	40	5.023
	Total	100,0	358.800	-	19.045
2018	Élevé	0,2	781	100	78
	Moyen	76,8	299.904	60	17.994
	Bas	23,0	89.815	40	3.593
	Total	100,0	390.500	-	21.665

Source: REGIDESO

L'hypothèse des conditions du calcul est établie sur base des idées suivantes:

Rapport 23,0% (2018, Faible) = (32,1% (2008, Faible) + 14,0% (2008, pas de raccordement))/2

La valeur de 35,0% (2013, Faible) est une valeur moyenne entre 2008 et 2018.

Toutefois, comme le projet d'amélioration du réseau d'eau consiste principalement au remplacement des tuyaux de petit diamètre, l'analyse du réseau de distribution sur base de la quantité de la demande est omise.

(3) Phase de Réhabilitation du Projet de Phase de Développement

1) Réhabilitation et modernisation du réseau d'alimentation en eau de REGIDESO

Grandes lignes du Projet :

- Le service d'approvisionnement en eau de la commune de N'djili améliore la sécurité et assure un service fiable.
- Ce projet vise le remplacement du réseau de distribution, des équipements, et inclut un compteur ;
- La zone couverte par le projet est toute la commune de N'Djili.
- Toutefois, le remplacement du réseau de distribution concerne principalement les conduites/tuyaux tertiaires (moins de 90 mm de diamètre), qui sont considérées comme ayant affecté considérablement le service d'approvisionnement en eau.
- Le remplacement du tuyau de distribution principal du réseau est considéré comme le minimum nécessaire selon la REGIDESO.
- La raison est indiquée ci-dessous.
- De 2013 à 2017, un tuyau de distribution de grand diamètre est prévu dans la

commune de N'djili.

- Le remplacement du tuyau de distribution principal par la REGIDESO est possible.

Composantes du projet

Le volet du projet d'amélioration du réseau de distribution est décrit dans le tableau 5.5.2.

Tableau 5.5.2 Volet du projet d'amélioration du réseau de distribution

Section	Elément	Description
Réseau de distribution	Tuyau de distribution	PVC ϕ 160 mm L= 1.800 m PVC ϕ 110 mm L= 12.600m PVC ϕ 63 mm L=130.300 m
Équipement d'alimentation en eau	- Conduite de service - Conduite de service sous forme de tuyau vertical - Compteur d'eau	PVC ϕ 25 mm L= 100.400 m GS ϕ 3/4" L= 100.400m (Tuyau d'acier galvanisé) DN15mm (16.700 pc)

Source: REGIDESO

Les points suivants sont pris en compte dans le projet d'amélioration du réseau de distribution.

- Ce projet remplace le réseau de distribution et le matériel d'approvisionnement en eau avec des conduites en PVC. Le PVC a été utilisé dans des projets précédents d'amélioration du réseau de distribution (communes de Kalamu, Lemba, Bandal commune).
- La partie de conduite extérieure (colonne montante) du raccordement est une conduite en acier galvanisé à cause des exigences de résistance.
- Bine que les routes soient considérées dans leur état actuel, cette réparation est effectuée dans le cadre du projet de maintenance communautaire des routes.

Estimation de coûts préliminaires :

Le budget préliminaire du projet d'amélioration du réseau de distribution d'eau est présenté dans le tableau 5.5.3.

Tableau 5.5.3 Budget préliminaire pour le projet d'amélioration du réseau de distribution

Description	Quantité	Prix unitaire	Coût total
- Réseau de distribution et équipement d'approvisionnement en eau	1 lot	-	4.052.000
Coût total (\$US)	-	-	4.052.000

Ce budget est uniquement constitué du coût direct de la construction.

La plupart des routes dans la commune de N'djili ne sont pas revêtues/asphaltées. Par conséquent, les dépenses de réparation de la route ne sont pas contenues dans l'estimation de coût. De plus, le projet d'entretien communautaire des routes est prévu comme suite à ce projet. Même si la nécessité de la réparation des routes se pose selon le projet d'amélioration du réseau de

distribution, l'on espère une certaine amélioration grâce au projet susmentionné.

(4) Projet à long terme proposé

1)Projet d'assistance technique pour la gestion du réseau de distribution

Grandes lignes du Projet :

- Le projet d'assistance technique visant la gestion appropriée du réseau de distribution est préparé.
- Ce projet remplace le réseau de distribution ainsi que les équipements d'approvisionnement en eau, y compris le compteur d'eau.
- La technique de gestion du réseau de distribution par la détection des fuites et l'établissement d'un système de gestion de la base des données.

Composante du projet

La composante du projet d'assistance technique visant la gestion appropriée du réseau de distribution est présentée dans le tableau 5.5.4.

Tableau 5.5.4 Volet du projet d'Assistance technique pour la gestion du réseau de distribution

Section	Elément	Description
Assistance technique	Gestion du réseau de distribution	- Étude de la situation actuelle - Transfert de technologie pour la gestion du réseau de distribution - Transfert de technologie pour la recherche de fuites d'eau - Conduite de l'étude des cas

Budget préliminaire du projet

Le budget préliminaire du projet d'assistance technique visant la gestion appropriée du réseau de distribution est repris dans le tableau 5.5.5.

Tableau 5.5.5 Budget estimatif du projet d'assistance technique pour la gestion du réseau de distribution

Description	Quantité	Prix unitaire	Coût total
Coût du personnel			
- Étude de la situation actuelle	1	28.000	28.000
- Transfert de technologie pour la gestion du réseau de distribution	2	28.000	56.000
- Transfert de technologie pour la recherche des fuites	1	28.000	28.000
- Conduite d'une étude des cas	2	28.000	56.000
Coût du transport	3	11.000	33.000
Coût total (\$US)	-	-	201.000

5.5.2 ACCES A L'EAU ET A L'ELECTRICITE

Comme décrit au Chapitre 4, les travaux de réhabilitation de l'alimentation électrique appartiennent aux autorités du gouvernement central du gouvernement provincial de Kinshasa et du SNEL. Pour résoudre les principaux problèmes indiqués, il est demandé aux parties prenantes et en particulier la SNEL, de formuler leur Plan Directeur sur le secteur d'alimentation électrique sur la Province de Kinshasa. Dans leur Plan Directeur, tous les travaux de réhabilitation dans la Province de Kinshasa, dont les projets de N'djili, seront identifiés par leurs propres critères/priorités. Par conséquent, cette étude ne se réfère pas au planning de mise en application du projet concernant l'alimentation électrique.

5.5.3 PLAN D'ACTION INTEGRE POUR L'ACCES A L'EAU ET A L'ELECTRICITE

Le plan d'action décennal (sur 10 ans) pour l'accès à l'eau et à l'électricité (de 2009 à 2018) est décrit dans le tableau ci-après.

	Phase de Réhabilitation (à court terme)					Phase de Développement (à moyen terme)					Long Terme
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Après l'année 2019
Province	Réhabilitation et amélioration du réseau de fourniture d'eau de REGDES0					Réhabilitation et amélioration du réseau de fourniture de l'énergie électrique de la SNEL					
Commune											
CLDs & CBOs											
Policy	Distribution Network Management (Action by Provincial Government)					Resident cooperation in improvement works by REGIDES0, SNEL (Action by Commune and Residents)					

Fig. 5.5.1 Plan d'action intégré pour l'accès à l'eau et à l'électricité

5.6 CALENDRIER PROPOSE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE N'DJILI

Sur base de l'étude, le calendrier de mise en œuvre complète du plan d'action pour N'djili est illustré à la Fig.5.6.1.

L'ETUDE SUR LE PLAN DE RECONSTRUCTION URBAINE DE LA VILLE DE KINSHASA
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

RAPPORT FINAL VOLUME II PLAN D'ACTION, MARS 2010
CHAPTER 5 CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Sector	Actor	Finances/ Cooperation	S/No.	Rehabilitation Phase (Short Term)					Development Phase (Middle Term)					Budget annual					
				2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018						
Pillar 1 Beautiful Urban Space (Urban Infrastructure) Deteriorated roads Deteriorated gutters Unsustainable waste care zone Deforestation	Province	Province/ICA Province/OVD/Donor Province/OVD/Donor Province/OVD Province/OVD/Donor Province/Bus Company Commune/NGO Commune/Donor Commune/NGO/Donor CLD/NGO CLD/NGO CLD/NGO/Donor	1-P1	Rehabilitation of Luemba Biv.															
			1-P2	Rehabilitation of exist paved roads															
			1-P3	Improvement of N'giji Junction to relief traffic congestion													\$300,000		
			1-P4	Installation of Sidewalk and Traffic safety facilities/Pedestrian crossings, Traffic sign, Humpers, etc.													\$500,000		
			1-P5	Improvement of Tertiary Roads															
			1-P6	Improvement of bus route network, bus terminal, bus stops															
			1-P7	Rehabilitation of urban core zone(OZ)															
			1-N1	Rehabilitation of community roads by LBT															
			1-N2	Rehabilitation of urban core zone(OZ)															
			1-N3	Development of Community Core Zone															
			1-C1	Enhancement of participatory approach for community development															
			1-C2																
			1-C3																
Pillar 2 Healthy Town (Health & Sanitation) Unsustainable environment Infectious diseases High infant mortality Low coverage of health care Low coverage of preventive health Insufficient medical facilities Contaminated underground water	Province	Province/NGO/Donor Province/NGO/Donor Province/NGO/Donor Province Province/NGO/Donor Commune/NGO/Donor Commune Commune Commune CLD/NGO CLD/NGO	2-P1	Rehabilitation and construction of health centers											\$364,150				
			2-P2	Construction of maternal and child health care centre including surgical unit													\$654,798		
			2-P3	Establishment of health information system (HIS)															
			2-P4	Establishment of appropriate deployment system of doctors and nurses in N'giji health zone															
			2-P5	Establishment of solid waste disposal systems in the Province															
			2-N1	Rehabilitation and construction of public toilet															
			2-N2	Formulate sanitation and hygiene management plan															
			2-N3	Health & Sanitation education in the School															
			2-N4	Establish solid waste management system in the Commune															
			2-C1	Sanitization on sanitation and hygiene issues															
			2-C2	Clean-up solid waste and promoting recycling															
			Pillar 3 Citizenship (Education & Citizenship) Selfish mentality of the local population Juvenile and youth delinquency High drop-out rate Criminal activities Lack of educational facilities Lack of education material	Province	Province/NGO/Donor Province/NGO/Donor Province/NGO/Donor Province/NGO/Donor Commune/NGO CLD/NGO CLD/NGO CLD/NGO CLD/NGO Province Province Province Commune/NGO CLD/NGO CLD/NGO	3-P1	Rehabilitation of security fence for primary and secondary schools												
						3-P2	Rehabilitation of toilet for primary and secondary schools												
3-P3	Rehabilitation of classrooms																		
3-P4	Rehabilitation of classrooms																		
3-N1	Establishment of monitoring system of Local NGOs' activities																		
3-C1	Civic Education																		
3-C2	Non-formal education for out-of-school children																		
3-C3																			
Pillar 4 Made in N'giji (Industry & Employment) Insufficient employment opportunities Insufficient function of public market Insufficient opportunity of vocational training	Province	Province Province Province Commune/NGO CLD/NGO				4-N1	TOT of N'giji masters at ITI												
						4-P2	Rehabilitation of markets, storages												
						4-P3	Establishment of industry Support Systems												
						4-N1	Establish N'giji industry association												
						4-C1	Establish and operate farmers' market at SECOWAF												
Pillar 5 Access to Lifeline (Water & Energy) Deteriorated water supply Deteriorated electricity facilities	Province	REGESO SNEL	5-P1	Rehabilitation and upgrading of RESIDSO water supply network															
			5-P2	Rehabilitation and upgrading of SNEL electricity supply network															

Fig. 5.6.1 Calendrier proposé pour la mise en œuvre du Plan d'Action de N'giji

5.7 ANALYSE FINANCIERE

Après la fin du régime de Mobutu sous la Seconde République, le régime actuel a établi un nouveau système d'impôts; à la base il y a des impôts au niveau de la commune et des impôts au niveau du gouvernement local. Le recouvrement de l'impôt administratif pour les 3 grandes catégories à l'échelle communale se fait selon le mécanisme suivant:

(1) Taxes sur les ventes sur les marchés de la commune

Pour la taxe de l'étalage au marché, l'on perçoit 100FC/jour et par étalage, du lundi au samedi et le dimanche. Plus ou moins 588 étalages/tables génèrent des recettes fiscales ainsi qu'une taxe pour la Santé/Sécurité de 50 FC pour plus ou moins 375 étalages pendant 52 jours. Toutes les recettes sont mises à la disposition de la commune.

(2) Taxe unique pour l'industrie et les établissements commerciaux

40% du montant perçu devront être transférés sur le compte national, et le reste doit être utilisé pour la commune. Les salaires des fonctionnaires sont payés sur le compte de ce budget.

(3) La Taxe commerciale

70% du montant perçu devront être transférés sur le compte national.

Les tableaux suivants représentent le budget réel alloué pour les recettes et les dépenses de la commune de N'djili pour l'année 2007.

Tableau 5.7.1 Budget des Recettes de la commune de N'djili pour 2007

ARTICLE	LIT	DESCRIPTION	BUDGET (FC)
02	01	Droits sur les boissons alcoolisées fabriquées manuellement	32.205,00
02	12	Droits sur les ventes dans les marchés de la Commune	64.122.182,00
03	01	Taxe sur le certificat/l'acte de succession	40.256,00
03	06	Taxes de l'état civil	3.975.280,00
03	07	Taxe sur l'immobilier	322.048,00
03	15	Taxe unique commerciale et d'établissement industriel	17.209.440,00
03	16	Contribution personnelle minimale	
06	02	Taxe sur le certificat d'aptitude physique	25.160,00
08	01	Taxe sur les bêtes en divagation	3.019,00
09	01	Taxe sur les affaires/patente	17.209.440,00
11	01	Taxe pour la plaque de vélos, chariots et barques	301.920,00
16	01	Taxe sur l'autorisation d'abattage des arbres	301.920,00
16	02	Avenant/Amendement	1.509.600,00
		Collecte totale	95.315.550,00
30	12	Rétrocession	122.297.000,00
		TOTAL GENERAL	217.612.550,00

Source: Plan budgétaire de N'djili pour 2007

Tableau 5.7.2 Budget des dépenses de la commune de N'djili pour 2009

ITEM	LITT	DESCRIPTION	MONTANT
		1. Remboursement du prêt public	
11	10	Dépenses personnelles en souffrance	1.206.700,00
11	20	Fournisseurs de biens et de services	419.900,00
		Sous-total	1.626.600,00
		2. Charges financières	
22	10	Commissions bancaires	150.000,00
		Sous-total	150.000,00
		3. Dépenses du personnel	
32	10	Rémunération/traitement de base du personnel permanent	2.160.000,00
32	11	Rémunération/traitement de base du contrat	1.932.000,00
34	10	Primes et allocations permanentes	18.109.810,00
34	20	Indemnités de logement	1.932.000,00
34	30	Indemnités de transport	18.470.400,00
34	40	Primes, allocations non comptées et non permanentes	1.540.000,00
34	60	Allocations/Indemnités	1.080.000,00
34	70	Indemnités pour usage de véhicule personnel	1.728.800,00
		Sous-total	46.221.010,00
		4. Biens et équipements	
41	10	Fournitures de bureau	936.000,00
41	20	Livres, abonnement et bibliothèque	186.000,00
41	50	Articles et produits divers de nettoyage	300.000,00
42	10	Pièces de rechange véhicules	3.600.000,00
43	10	Produits chimiques et énergétiques	100.000,00
44	10	Nourriture/Vivres	2.216.000,00
44	30	Vaisselle	50.000,00
45	10	Tissus	150.000,00
45	20	Vêtements	764.864,00
		Sous-total	5.062.864,00
		5. Frais de fonctionnement	
51	10	Communication et télécommunication	2.354.976,00
51	30	Alimentation en eau des halls publics	975.120,00
51	40	Alimentation en énergie/Fournitures électriques	360.000,00
52	10	Publicité et annonces	200.000,00
52	20	Impression, reproduction, reliure et conservation	900.000,00
53	10	Transport du personnel	150.000,00
53	40	Frais de transport pour les voyages/missions de service	585.990,00
54	10	Loyer	120.000,00
54	30	Location des équipements et installations	100.000,00
55	10	Réparation et nettoyage des meubles et équipements de bureaux	80.000,00
55	30	Nettoyage et réparation des équipements généraux	100.000,00
58	20	Provisions pour organisation de la formation	100.000,00
58	31	Frais de voyage à l'intérieur	1.546.880,00
58	40	Fonds secrets d'enquête	936.000,00
		Sous-total	8.508.966,00
		6. Transfert et interventions	
62	20	Rétrocession aux marchés de la commune	
63	50	Catastrophes naturelles, calamités et accidents majeurs	150.000,00
66	10	Assistance judiciaire	300.000,00
66	20	Aide et secours	600.000,00
66	30	Allocations pour dommages causés	150.000,00
67	20	Pharmacie et soins médicaux	575.000,00
67	30	Frais funéraires	600.000,00
		Sous-total	14.683.000,00
67	40	Bureau du conseil de la commune	19.063.110,00
		Sous-total	19.063.110,00
		TOTAL	95.315.550,00

Source: Plan budgétaire de N'djili pour 2007

Les activités administratives de la commune sont assurées grâce aux ressources financières allouées par le budget provincial. Le schéma et le tableau suivants montrent l’attribution de budget à moyen terme pour les principaux secteurs sur la base du programme de développement provincial établi pour la période 2007-2011.

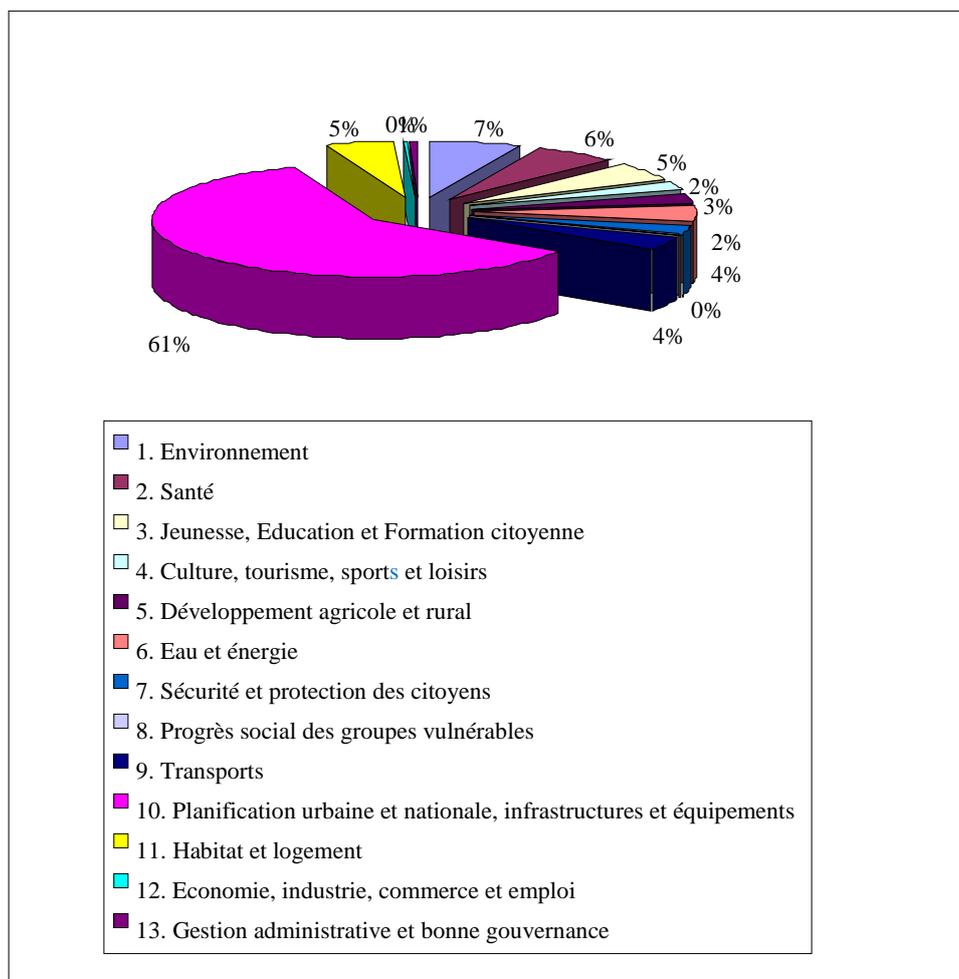


Fig. 5.7.1 Allocation budgétaire

**Tableau 5.7.3 PROGRAMME DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE KINSHASA
2007 – 2011 (\$US)**

Secteurs	Coût prévisionnel	%	Programme financier					
			2007	Parlement	2008	2009	2010	2011
1. Environnement	88.891.408	5,8	27.554.900		22.054.900	16.554.900	10.554.900	12.171.808
2. Santé	81.772.225	5,4	11.354.445	261.900	11.454.445	22.254.445	21.954.445	14.754.445
3. Jeunesse, Education et Formation à la citoyenneté	69.600.000	4,6	5.880.000	526.245	9.480.000	18.080.000	18.080.000	18.080.000
4. Culture, Tourisme, Sports et Loisirs	31.400.000	2,1	150.000	179.277	6.575.000	8.675.000	7.300.000	8.700.000
5. Agriculture et développement rural	40.783.580	2,7	8.270.678	620.681	8.326.000	8.606.902	7.850.000	7.730.000
6. Eau et énergie	58.265.270	3,8	13.850.000	0	12.140.000	12.260.000	9.840.000	10.175.270
7. Sécurité et Protection civile	28.822.635	2,2	3.544.727	951.273	7.250.727	5.775.727	6.125.727	6.125.727
8. Promotion sociale des groupes vulnérables	4.727.700	0,3	645.540	0	845.540	1.045.540	104.540	1.145.540
9. Transport	49.775.000	3,3	6.515.000	1.507.145	6.815.000	11.815.000	12.315.000	12.315.000
10. Planification urbaine et nationale, infrastructures et équipements	795.584.756	52,1	36.832.410	5.895.691	140.313.783	185.902.783	214.728.390	217.807.390
11. Habitat et logements	66.096.675	4,3	719.335	0	10.219.335	10.719.335	20.219.335	24.219.335
12. Économie, Industrie, Commerce et Emploi	3.500.000	0,2	700.000	289.590	700.000	700.000	700.000	700.000
13. Gestion Administrative et Bonne Gouvernance	8.673.100	0,6	2.050.620	11.073	1.970.620	1.650.620	1.600.620	1.400.620
Sous-total de l'investissement	1.327.892.349		118.067.655	10.242.875	238.145.350	304.040.252	332.313.957	335.325.135
Rémunération	100.000.000	6,5	10.000.000	0	15.000.000	25.000.000	25.000.000	25.000.000
Fonctionnement	100.000.000	6,5	10.000.000	0	15.000.000	25.000.000	25.000.000	25.000.000
TOTAL GENERAL	1.527.892.349	100,0	138.067.655	10.242.875	268.145.350	354.040.252	382.313.957	385.325.135
% DU PROGRAMME PAR AN	100,0		9,0	0,1	17,6	23,2	25,0	25,2

Source: Plan de développement de Kinshasa 2007-2011

5.8 RESULTATS PRINCIPAUX DU PLAN D'ACTION

L'étude de développement pour le Plan de Réhabilitation urbaine de Kinshasa en RDC a été menée pour deux objectifs. Le premier vise à réhabiliter la situation de la commune de N'djili grâce à l'analyse des conditions actuelles et à la formulation du plan d'Action. L'autre consiste à proposer une méthodologie pour la réhabilitation de la Province de Kinshasa. Dans cette section, les leçons apprises par la formulation du Plan d'Action et les sujets auxquels s'attaquer pour la réalisation du Plan d'Action sont indiqués afin d'établir une méthodologie pour la réhabilitation de la Province de Kinshasa.

5.8.1 Achèvement par l'Établissement du Plan d'Action

(1) Établissement du Plan d'Action par la Participation des habitants

Au départ, l'Equipe du projet a organisé un atelier de planification dans chaque quartier et un atelier de groupe cible. Grâce à ce processus, l'Equipe du projet a approfondi la perception de l'état actuel de la commune de N'djili et les problèmes des habitants ont été clarifiés. Après ce processus, les cinq réunions avec les parties prenantes se sont tenues et deux séminaires ont été menés dans le processus de l'établissement du Plan d'action. La compréhension du plan par les habitants a été approfondie et l'opinion des habitants a été bien réfléchi. Le Plan d'action a été formulé en se basant sur cette procédure qui permet de comprendre la situation actuelle à N'djili et qui permet la compréhension des habitants.

(2) Prise de conscience de l'activité propre des personnes

Dans le Plan d'action, l'Equipe du projet a formulé, non seulement le plan à exécuter par le Gouvernement Provincial de Kinshasa, mais également le plan à exécuter par l'administration de la commune et les habitants de la commune. Par conséquent, il s'est produit une prise de conscience sur le fait que l'amélioration de la commune s'obtenait uniquement par les gens de la commune. Et l'importance du rôle des CLD et l'activation de l'organisation du CLD ont été reconnues. De même, le point de vue commun de nécessité de changements a été perçu.

(3) Changer l'esprit des personnes

Au premier stade de la réunion des parties prenantes, certaines personnes ont insisté sur le fait que l'amélioration de la commune est obtenue uniquement grâce à l'aide des donateurs/bailleurs des fonds. Mais par la participation à l'établissement du Plan d'action, l'opinion des gens sur l'amélioration de la commune a changé pour l'importance dans leur esprit et l'activité vers l'amélioration.

5.8.2 Les sujets à aborder

(1) Expansion de la participation des habitants

L'établissement du Plan d'action a été réalisé par la participation de nombreuses personnes, mais le Plan d'action n'est pas encore reconnu chez la plupart des habitants de la commune. Par conséquent, des actions pour augmenter la participation des gens sont nécessaires. Les actions doivent attirer plus d'attention de la part de la population locale et éveiller leur esprit au changement.

(2) Renforcement de l'organisation du CLD et activation du CLD

Pour la mise en application du Plan d'action par les habitants de la commune, l'organisation du CLD n'a pas beaucoup d'expérience pour conduire la majorité de la population à mettre en œuvre le projet. Par conséquent, le renforcement de l'organisation du CLD et de la reconnaissance du CLD par les habitants de la commune est nécessaire. A cette fin, la mise en application pratique du Plan d'action par lequel l'expérience et le dirigisme du CLD peuvent être élargis est nécessaire. Et les activités d'intérêt par les CLD s'étendront et influenceront la population en général.

(3) Vérification du Plan d'action et de sa méthode de mise en application

Le Plan d'action est établi dans la commune pilote et sa mise en application est proposée par la participation de la population de la commune. Le sujet principal du Plan d'action consiste à améliorer les activités des habitants de la commune pour l'amélioration de l'environnement de la commune et l'amélioration de leur vie. Grâce à la mise en application du Plan d'action, l'efficacité du Plan d'action doit être vérifiée et s'enraciner parmi les habitants de la commune.

(4) Mise en application du Projet pilote

En conséquence des sujets mentionnés ci-dessus, la mise en application du (des) Projet(s) pilote(s) qui permet le renforcement de l'organisation du CLD et l'expansion de la participation des habitants de la commune sont les mesures essentielles de l'Etude. Par conséquent, le(s) Projet(s) pilote(s) doit/doivent avoir les caractéristiques suivantes :

- Participation de nombreuses personnes de la commune
- Approfondir les relations pour les problèmes actuels de la commune
- Discussion mutuelle parmi les CLD à l'initiative de l'administration de la commune
- Mise en application du plan sous la direction des CLD
- Affecter les habitants de la commune en général.

